



EXPLOITATION DE L'ISDND DE LA GABARRE LES ABYMES (971)

Rapport annuel d'activité 2020

Rapport d'EODD Ingénieurs Conseils

SYVADE DE GUADELOUPE

Adresse : Immeuble Cap Excellence
(Pôle technique) Grand-Camp
97139 Les Abymes

Tél. : 05.90.91.10.72

Destinataire : M. Michel RINÇON, Président

Email : michel.rincon@syvadeguadeloupe.fr

Exploitation de l'ISDnD de La Gabarre Rapport annuel d'activité 2020

Rapport d'EODD Ingénieurs Conseils

IDENTIFICATION		MAITRISE DE LA QUALITE		
		Responsable de projet	Superviseur	Libération
N° Contrat	P03343.19	C. BRIN	S. RICARTE	G. LACOUR
Indice	3			
Révision	11/06/2021	Rédacteur(trice) principal(e)		
Nb de pages (hors annexes)	42	L. LELEU		
Nb d'annexes	4			

Vos contacts et interlocuteurs pour le suivi de ce dossier :



Zone des Pêcheurs d'Islande
✉ : 10, rue de Paimpol
17300 ROCHEFORT

☎ : 05.46.27.00.04

📠 : 05.46.27.10.96

Responsable de projet : C. BRIN c.brin@eodd.fr

www.eodd.fr

SOMMAIRE

1.	CONTEXTE ET OBJET DU DOSSIER	5
1.1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	5
1.2	OBJET DU DOSSIER.....	6
2.	NATURE ET FLUX DE DECHETS ADMIS SUR LE SITE	9
3.	NATURE ET FLUX DES DECHETS REFUSES SUR SITE	12
4.	AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES DANS LE CADRE DU MARCHE DE REHABILITATION	13
5.	AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES DANS LE CADRE DE LA MISE AUX NORMES 14	
5.1	CONTEXTE	14
5.2	AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES EN 2020	16
5.3	VOLUME DISPONIBLE DANS LES CASIERS EN COURS D'EXPLOITATION.....	16
5.4	EXPLOITATION DES CASIERS	16
5.5	CHRONOLOGIE DES TRAVAUX ET EXPLOITATION DES CASIERS DE STOCKAGE	19
6.	AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU CASIER SUD-EST	23
6.1	CONTEXTE	23
6.2	AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES EN 2020	25
6.3	CHRONOLOGIE DES TRAVAUX ET EXPLOITATION DU CASIER SUD-EST	27
7.	AMENAGEMENTS ET ACTIVITES PREVUS EN 2021	28
8.	SUIVI ENVIRONNEMENTAL.....	29
8.1	EAUX SOUTERRAINES	29
8.2	EAUX SUPERFICIELLES.....	30
8.3	EAUX TRAITEES ISSUES DES LIXIVIATS (EAUX NANOFILTREES)	32
8.4	BIOGAZ.....	34
8.5	EMISSIONS FUGITIVES DE METHANE.....	35
9.	ETUDE REALISEE EN 2020	36
10.	ETUDES EN COURS	37
11.	INCIDENTS SURVENUS SUR LE SITE ET MESURES CORRECTRICES	38
12.	LES POINTS D'AMELIORATION ET A AMELIORER.....	40
12.1	SECURITE SUR LE SITE ET PREVENTION	40
12.2	LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DE CHIENS ET CONTRE LES ACTIVITES DE CHIFFONNAGE ...	40
12.3	TRAVAUX D'ELECTRICITE	40
13.	ETAT DE LA SITUATION DES GARANTIES FINANCIERES.....	41
14.	DEMANDES EVENTUELLES EXPRIMEES AUPRES DE L'EXPLOITANT PAR LE PUBLIC	42

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LOCALISATION IGN DU SITE DE LA GABARRE	7
FIGURE 2 : VUE AERIENNE DU SITE DE LA GABARRE.....	8
FIGURE 3 : REPARTITION DU TONNAGE ENTRANT SUR L'ISDND DE LA GABARRE EN 2020	10
FIGURE 4 : EVOLUTION MENSUELLE DU TONNAGE DE DECHETS ENTRANTS AU COURS DE L'ANNEE 2020	10
FIGURE 5 : LOCALISATION DES ALVEOLES/CASIER DU SITE DE LA GABARRE	15
FIGURE 6 : FLECHE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASIERS DE STOCKAGE ET LEUR EXPLOITATION POUR LA PERIODE 2012 A 2014.....	19
FIGURE 7 : FLECHE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASIERS DE STOCKAGE ET LEUR EXPLOITATION POUR LA PERIODE 2015 A 2016.....	20
FIGURE 8 : FLECHE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASIERS DE STOCKAGE ET LEUR EXPLOITATION POUR LA PERIODE 2017 A 2018.....	21
FIGURE 9 : FLECHE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASIERS DE STOCKAGE ET LEUR EXPLOITATION POUR LA PERIODE 2019-2020	22
FIGURE 10 : LOCALISATION DES SUBDIVISIONS DU CASIER SUD-EST DU SITE DE LA GABARRE	24
FIGURE 11 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE S2.....	25
FIGURE 12 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE S3 OUEST	26
FIGURE 13 : FLECHE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CASIER SUD-EST POUR LA PERIODE 2019-2020	27
FIGURE 14 : LOCALISATION DES PIEZOMETRES AU DROIT DE L'ISDND DE LA GABARRE	29
FIGURE 15 : LOCALISATION DES BASSINS D'EAUX PLUVIALES DU SITE DE LA GABARRE	31
FIGURE 16 : LOCALISATION DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES LIXIVIATS DU SITE DE LA GABARRE.....	32

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : LISTE DES AP PORTANT SUR L'ISDND DE LA GABARRE	6
TABLEAU 2 : TONNAGE ANNUEL DES DECHETS ADMIS POUR L'ANNEE 2020.....	9
TABLEAU 3 : REPARTITION DU VIDE DE FOUILLE PAR CASIER AU 31 DECEMBRE 2020	16
TABLEAU 4 : TONNAGE STOCKE EN CASIERS DURANT L'ANNEE 2020	18
TABLEAU 5 : RECAPITULATIF DE LA QUANTITE DE LIXIVIATS COLLECTEE ET TRAITEE AU COURS DE L'ANNEE 2020	33
TABLEAU 6 : RECAPITULATIF DE LA QUANTITE DE BIOGAZ TRAITE AU COURS DE L'ANNEE 2020	34
TABLEAU 7 : ANALYSES AU DROIT DES CHEMINEES DE L'UNITE DE VALORISATION DU BIOGAZ.....	34
TABLEAU 8 : INCIDENTS RELEVES EN 2020	39

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 : REGISTRE DES DECHETS ADMIS POUR L'ANNEE 2020**
- ANNEXE 2 : RAPPORTS MENSUELS - SECHE**
- ANNEXE 3 : RAPPORT ENVIRONNEMENTAL – SECHE**
- ANNEXE 4 : NOTE TRAVAUX D'ELECTRICITE**

1. CONTEXTE ET OBJET DU DOSSIER

1.1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le SYVADE de Guadeloupe est autorisé à exploiter l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDnD) de la Gabarre située sur la commune des Abymes (cf. Figure 1 et Figure 2).

Année	Intitulé de l'arrêté préfectoral
1973	Arrêté préfectoral 73-65/AC du 2 août 1973 , autorisant le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (ancien nom du SYVADE) de l'Agglomération Pointoise à ouvrir et exploiter une décharge contrôlée de résidus urbains sur le territoire de la commune des Abymes au lieu-dit « Gabarre ».
2009	Arrêté préfectoral 2009-1120 AD/1/4 du 16 juillet 2009 de mise en demeure à l'encontre du SICTOM de l'Agglomération Pointoise concernant la décharge brute de déchets ménagers et assimilés de la Gabarre exploitée au lieu-dit « Gabarre » sur le territoire de la commune des Abymes.
2009	Arrêté préfectoral 2009-1618 AD/1/4 du 22 octobre 2009 imposant au SICTOM de l'Agglomération Pointoise la fermeture de la décharge brute de déchets ménagers et assimilés de la Gabarre exploitée au lieu-dit « Gabarre » sur le territoire de la commune des Abymes et des prescriptions techniques pour la réhabilitation et le suivi trentenaire post-exploitation.
2012	Arrêté préfectoral complémentaire 2012-106 DICTAJ/BRA du 26 janvier 2012 modifiant les critères d'admission des déchets sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de la Gabarre.
2012	Arrêté préfectoral complémentaire 2012-981 DICTAJ/BRA du 28 août 2012 fixant une capacité maximale annuelle de traitement et modifiant les critères d'admission des déchets sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de la Gabarre.
2012	Arrêté préfectoral complémentaire 2012-1404/SG DICTAJ/BRA du 26 décembre 2012 prolongeant l'autorisation d'exploiter de l'installation de stockage de déchets non dangereux de la Gabarre pour motif d'intérêt général.
2013	Arrêté préfectoral 2013-008/SG/DiCTAJ/BRA du 14 mars 2013 imposant au SICTOM de Guadeloupe la fermeture définitive de la partie de la décharge non concernée par le casier de stockage de déchets ménagers au lieu-dit « La Gabarre » sur le territoire de la commune des Abymes et des prescriptions pour la réhabilitation et le suivi trentenaire post-exploitation.
2013	Arrêté préfectoral 2013-009/SG/DiCTAJ/BRA du 14 mars 2013 de prescriptions techniques relatif à l'exploitation d'un casier de stockage de déchets non dangereux au lieu-dit « La Gabarre » par le SICTOM de la Guadeloupe.
2015	Arrêté préfectoral 2015-059/SG/DiCTAJ/BRA du 15 juin 2015 permettant la prolongation de l'exploitation du casier de stockage de déchets non dangereux au lieu-dit « La Gabarre » sous réserve du respect de prescriptions techniques complémentaires à l'arrêté préfectoral n°2013-009 DiCTAJ/BRA du 14 mars 2013.
2016	Arrêté préfectoral 2016-044/SG/DiCTAJ/BRA du 31 mai 2016 actant la réduction du tonnage annuel admissible de déchets sur l'ISDND de la Gabarre
2018	Arrêté préfectoral du 2 août 2018 permettant la prolongation de l'exploitation du casier de stockage de déchets non dangereux sous réserve du respect des prescriptions techniques complémentaires à l'AP n°2013-008 DiCTAJ/BRA du 14 mars 2013
2020	Arrêté préfectoral du 23 janvier 2020 modifiant les prescriptions techniques complémentaires de l'AP n°2013-008 DiCTAJ/BRA du 14 mars 2013 sur la durée d'exploitation
2020	Arrêté préfectoral n°567/2020 du 19 octobre 2020 portant création et nomination des membres de la commission de suivi de site (CSS) de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de la Gabarre exploitée par le SYVADE sur le territoire de la commune des Abymes

2020	Arrêté préfectoral du 10 novembre 2020 portant autorisation environnementale relatif à l'extension d'une installation de stockage de déchets non dangereux située au lieu-dit « La Gabarre » sur le territoire de la commune des Abymes et exploitée par le SYVADE
2020	Arrêté préfectoral du 10 novembre 2020 portant institution de servitudes d'utilité publique autour de l'ISDND de la Gabarre exploité par le SYVADE sur le territoire de la commune des Abymes
2020	Arrêté préfectoral du 08 décembre 2020 portant prescriptions techniques complémentaires à l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale de 10 novembre 2020 relatif à l'extension d'une installation de stockage de déchets non dangereux située au lieu-dit « La Gabarre » sur le territoire de la commune des Abymes et exploitée par le SYVADE

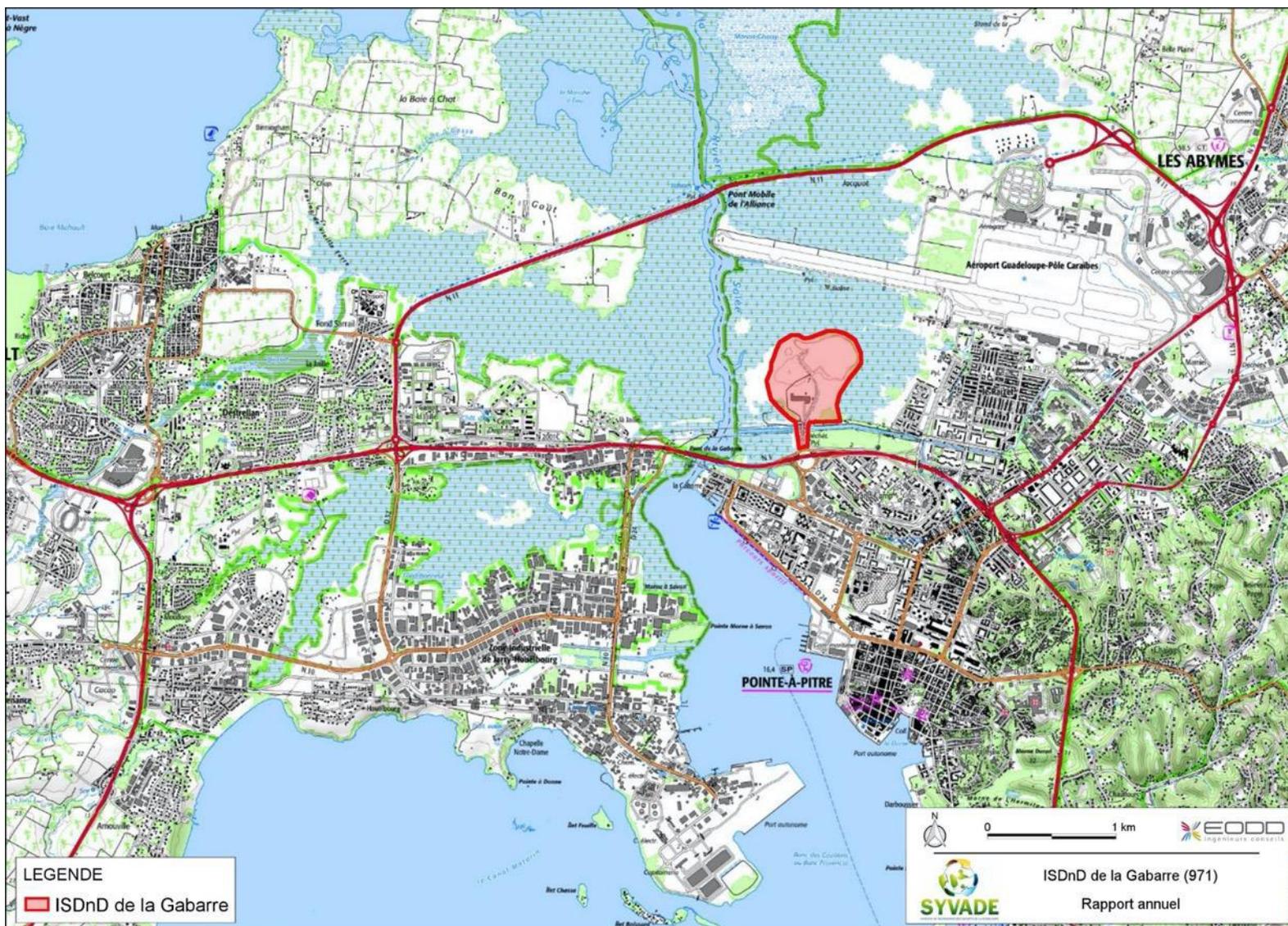
Tableau 1 : Liste des AP portant sur l'ISDnD de la Gabarre

1.2 OBJET DU DOSSIER

Le présent document établit le rapport annuel d'activité pour l'année 2020 de l'ISDnD de la Gabarre dans le cadre de son exploitation et des différents travaux ayant cours sur site.

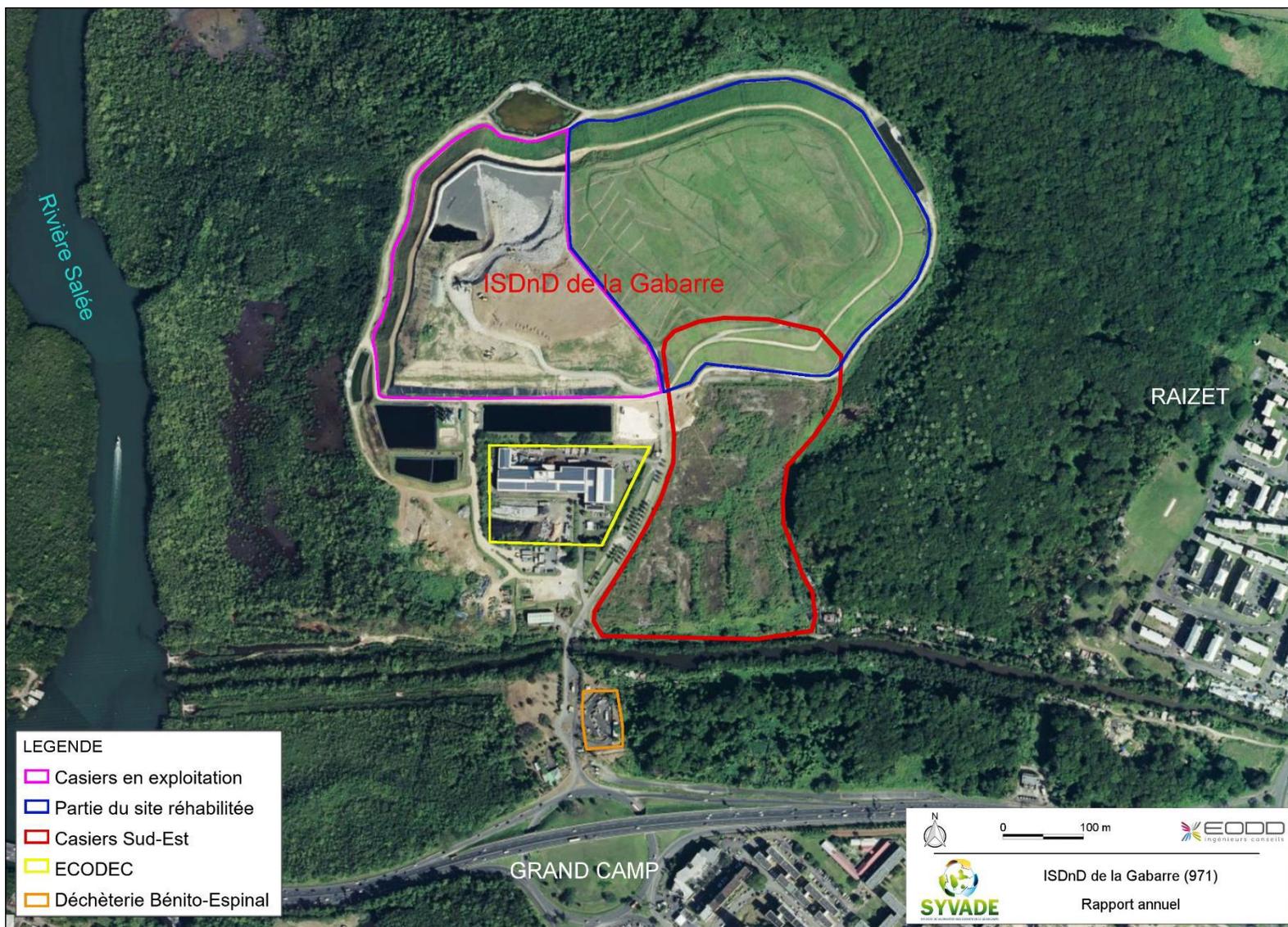
Ce rapport est rédigé conformément aux prescriptions suivantes :

- l'article 3.8.1 « Rapport annuel » de l'Arrêté Préfectoral n°2013-009/SG/DiCTAJ/BRA du 14 mars 2013 relatif à l'exploitation d'un casier de stockage de déchets non dangereux ;
- l'article 2.7.1 « Rapport annuel d'activité » de l'Arrêté Préfectoral du 10 novembre 2020 relatif à l'exploitation d'un nouveau casier de stockage de déchets non dangereux ;
- le titre III de l'Arrêté Ministériel du 15 février 2016 relatif aux installations de stockage de déchets non dangereux (qui a abrogé l'AM du 9 septembre 1997 le 01/07/2016).



Source : Géoportail

Figure 1 : Localisation IGN du site de la Gabarre



Source : Géoportail

Figure 2 : Vue aérienne du site de la Garbarre

2. NATURE ET FLUX DE DECHETS ADMIS SUR LE SITE

L'intégralité des déchets entrants en 2020 a été traitée au droit des casiers en partie Ouest du site (casiers en exploitation).

Les déchets admis et interdits dans cette partie du site sont repris au titre 3 « Règles de gestion du casier de stockage de déchets non dangereux », article 3.1.4 « Déchets autorisés » de l'arrêté préfectoral n°2013-009/SG/DiCTAJ/BRA du 14 mars 2013, et à l'article R.541-8 et ses annexes I et II du code de l'environnement.

Seuls les déchets ménagers et assimilés produits par les ménages, les encombrants non valorisables produits par les ménages et la part non valorisable des déchets de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles et bois, issue de l'activité de tri d'une installation classée autorisée ou déclarée au titre de la rubrique IPCE n°2714, sont autorisés.

En 2020, les déchets entrant sur le site de la Gabarre proviennent principalement des communes et des Communautés des Commune membres du SYVADE ou ayant conventionné avec le syndicat :

- la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT) : Petit-Bourg, Goyave ;
- la Communauté des Communes de Marie-Galante (CCMG) : Grand-Bourg, Capesterre et Saint-Louis ;
- Cap Excellence : les Abymes, Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault ;
- SYVADE de la Guadeloupe.

On note également une entrée de déchets provenant d'autres tiers :

- Caribéenne de recyclage ;
- ECODEC.

Le détail annuel des tonnages réceptionnés en 2020 sur l'ISDnD de la Gabarre est indiqué dans le Tableau 2.

Déchets admis sur le site de la Gabarre	Tonnage provenant des adhérents (t/an)	Tonnage provenant des tiers (t/an)
Encombrants	18 823,278	-
Ordures ménagères (OM)	45 010,766	-
Refus de tri	-	15 558,912
TOTAL	63 834,044	15 558,912
	79 802,956	

Tableau 2 : Tonnage annuel des déchets admis pour l'année 2020

Le détail des apports en fonction des adhérents et des tiers reçus au cours de chaque mois de l'année 2020 est repris en annexe 1 du présent document.

D'après le tableau ci-avant, 79,99 % des déchets reçus sur le site de la Gabarre en 2020 proviennent des communes membres du SYVADE et 20,01 % des tiers (Caribéenne de Recyclage et Ecodec).

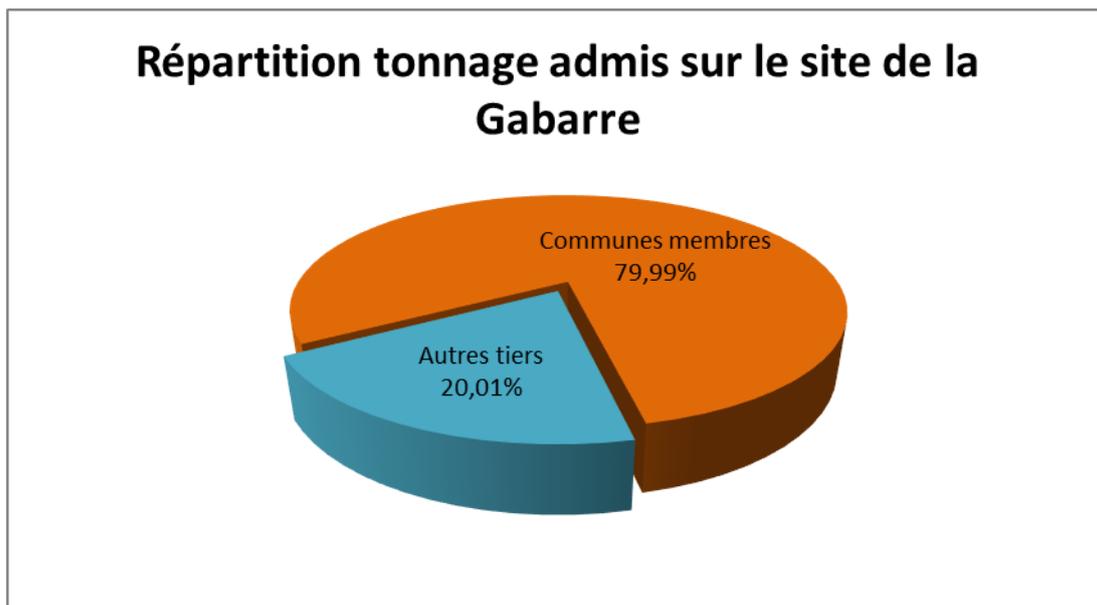


Figure 3 : Répartition du tonnage entrant sur l'ISDnD de la Gabarre en 2020

L'évolution mensuelle des tonnages entrants sur le site, au cours de l'année 2020, est présentée dans la Figure 4.

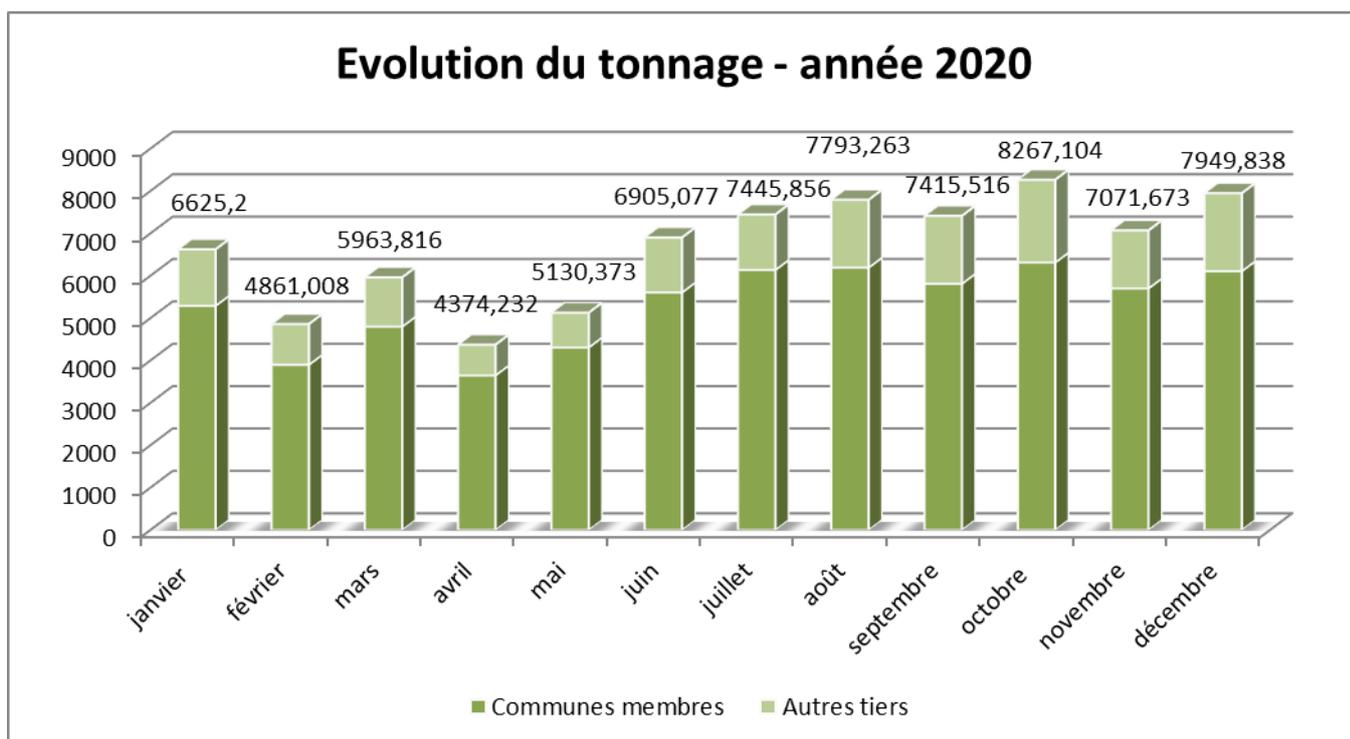


Figure 4 : Evolution mensuelle du tonnage de déchets entrants au cours de l'année 2020

Le tonnage de déchets entrants n'est pas très régulier au cours de l'année 2020 avec une augmentation des tonnages entrants à partir du mois de juin. A noter des pics d'augmentation pour les mois d'août, octobre et décembre.

L'AP n°2016-044 du 31 mai 2016 fixe la limite maximale autorisée à 105 000 t/an.

La quantité de déchets entrants en 2020 est conforme à la limite actuellement autorisée.

A noter que depuis plusieurs années une diminution significative des quantités entrantes a été réalisée pour être conforme à ce seuil en 2020. On peut ainsi observer une diminution de 26 451 t par rapport à l'année 2019, de 36 467 t par rapport à l'année 2018 et de 46 836 t par rapport à 2017. Les efforts de communication et de restriction doivent être maintenus pour continuer à respecter la limite légale l'année suivante.

3. NATURE ET FLUX DES DECHETS REFUSES SUR SITE

Sont repris et listés ci-après, conformément à l'AP n°2013-009/SG/DICTAJ/BRA du 14 mars 2013, les déchets interdits dans l'installation de stockage de déchets non dangereux de la Gabarre :

- les déchets dangereux définis à l'article R.541-8 du code de l'environnement ;
- les déchets qui, dans les conditions de mise en décharge, sont explosibles, corrosifs, comburants, facilement inflammables ou inflammables, conformément aux définitions des articles R.541-8 à R.541-10 du code de l'environnement ;
- les substances chimiques non identifiées et/ou nouvelles qui proviennent d'activités de recherche et de développement ou d'enseignement et dont les effets sur l'homme et/ou sur l'environnement ne sont pas connus (par exemple, déchets de laboratoires, etc.) ;
- les déchets radioactifs, c'est-à-dire toute substance qui contient un ou plusieurs radionucléides dont l'activité ou la concentration ne peut être négligée du point de vue de la radioprotection ;
- les déchets contenant plus de 50 mg/kg de polychlorobiphényles (PCB) ;
- les déchets liquides ou dont la siccité est inférieure à 30 % ;
- les déchets d'activité de soins et assimilés à risques infectieux (DASRI) ;
- tous les déchets des ménages dès lors qu'une filière à responsabilités élargie au producteur (REP) dédiée est opérationnelle sur le territoire.

Les autres déchets interdits suite aux préconisations de la DEAL sont :

- les boues ;
- les Déchets Non Dangereux issus des Activités Economiques ;
- les déchets inertes ;
- les déchets verts ;
- le verre.

Suite à la mise en place des mesures suivantes, aucun déchet n'a fait l'objet d'un refus au cours de l'année 2020 :

- diminution drastique des déchets autorisés (par nature et provenance) ;
- meilleur respect des règles par les transporteurs ;
- caractérisation / contrôle des déchets au dépotage non systématique. Seules les non-conformités graves sont signalées. Un contrôle plus strict des lots de déchets impliquerait d'imposer une collecte plus sélective par les EPCI. Cela pourrait être un axe d'amélioration en collaboration avec les EPCI.

4. AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES DANS LE CADRE DU MARCHE DE REHABILITATION

Les travaux de réhabilitation se sont achevés en décembre 2017.

Au cours de l'année 2020, aucune opération n'a été réalisée sur la zone réhabilitée.

5. AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE LA MISE AUX NORMES

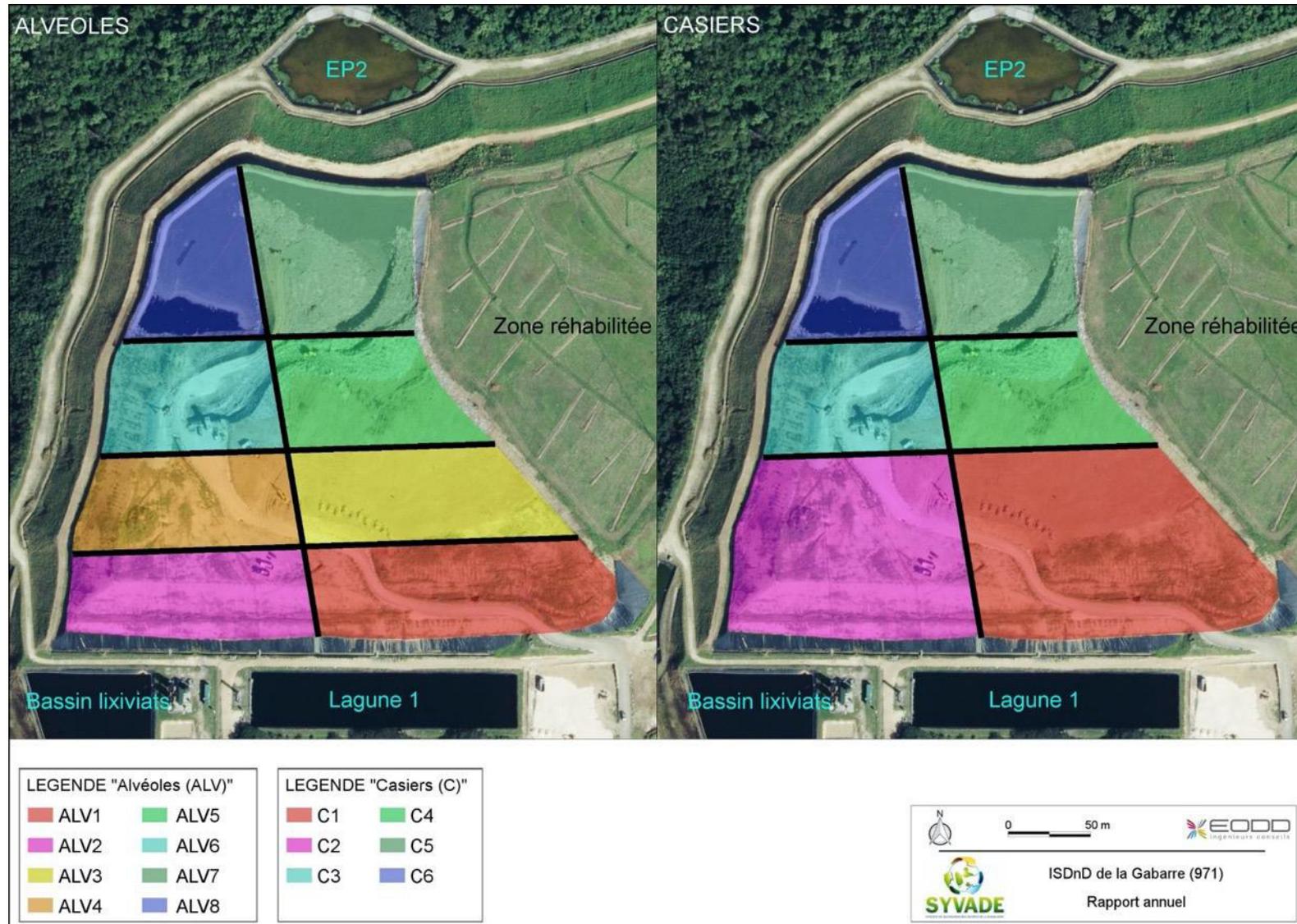
5.1 CONTEXTE

Le casier créé en rehausse sur d'anciens déchets, en partie Ouest et au droit de la zone réhabilitée, était initialement divisé en 8 alvéoles indépendantes hydrauliquement (cf. Figure 5).

Afin de prolonger l'exploitation et convertir le site en mode bioréacteur, ces 8 alvéoles sont devenus 6 casiers par AP du 15 juin 2015 (cf. Figure 5) :

- casier 1 : alvéoles 1 et 3 ;
- casier 2 : alvéoles 2 et 4 ;
- casier 3 : alvéole 6 ;
- casier 4 : alvéole 5 ;
- casier 5 : alvéole 7 ;
- casier 6 : alvéole 8.

La construction de ces casiers et leur exploitation respectent les prescriptions techniques reprises par les AP n°2013-009/SG/DICTAJ/BRA du 14 mars 2013 et n°2015-059 du 15 juin 2015, et sont conformes avec la réglementation en vigueur.



Source : Géoportail

Figure 5 : Localisation des alvéoles/casiers du site de la Gabarre

5.2 AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES EN 2020

Pour mémoire, les casiers C1 à C4 ont été réalisés entre 2013 et 2015, et les casiers C5 et C6 ont été mis en service en décembre 2016. Il n'y a donc pas eu de travaux de création de casiers depuis 2017.

Aucun aménagement n'a été réalisé en partie Ouest et au sein de la zone réhabilitée durant l'année 2020.

5.3 VOLUME DISPONIBLE DANS LES CASIERS EN COURS D'EXPLOITATION

Tous les casiers ont été exploités au cours de l'année 2020.

Au 31 décembre 2020, le vide de fouille résiduel est de 25 980 m³ sur l'ensemble des casiers de stockage (cf. Tableau 3).

	Volume occupé (m ³)	Vide de fouille résiduel (m ³) ¹
CASIER 1	287 256	6 306
CASIER 2	219 420	12 921
CASIER 3	111 469	5 113
CASIER 4	109 968	134
CASIER 5	121 739	262
CASIER 6	67 339	1244
TOTAL	917 191	25 980

Tableau 3 : Répartition du vide de fouille par casier au 31 décembre 2020

A noter que les volumes résiduels constatés au droit des casiers C5 et C6 sont dus aux tassements provoqués par la dégradation des déchets enfouis, ils seront donc difficilement exploitables.

5.4 EXPLOITATION DES CASIERS

L'exploitation des casiers s'est déroulée par phase depuis mi-mai 2013. Le Tableau 4 reprend l'exploitation de chaque casier au cours de l'année 2020.

Tonnage stocké en 2020		CASIER 1	CASIER 2	CASIER 3	CASIER 4	CASIER 5	CASIER 6
JANVIER	Déchets entrants	6653,75	-	-	-	-	-
	Matériaux de couverture	650	-	-	-	-	-
Total mois de janvier		7303,75	-	-	-	-	-
FEVRIER	Déchets entrants	-	2280	2 581,01	-	-	-

¹ Intègre la rehausse de 5 m

Tonnage stocké en 2020		CASIER 1	CASIER 2	CASIER 3	CASIER 4	CASIER 5	CASIER 6
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois de février		-	2280	2 581,01	-	-	-
MARS	Déchets entrants	-	-	5 963,82	-	-	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois de mars		-	-	5 963,82	-	-	-
AVRIL	Déchets entrants	2137	-	2 237,23	-	-	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois d'avril		2137	-	2 237,23	-	-	-
MAI	Déchets entrants	782	-	4348,37	-	-	-
	Matériaux de couverture	200	-	320	-	-	-
Total mois de mai		982	-	4668,37	-	-	-
JUIN	Déchets entrants	4969	-	1936,08	-	-	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois de juin		4969	-	1936,08	-	-	-
JUILLET	Déchets entrants	-	4994	823,86	1628	-	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois de juillet		-	4994	823,86	1628	-	-
AOÛT	Déchets entrants	-	5426	-	2 367	-	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois d'août		-	5426	-	2367,26	-	-
SEPTEMBRE	Déchets entrants	-	-	-	3 425	3991,46	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois de septembre		-	-	-	3425	3991,46	-
OCTOBRE	Déchets entrants	-	-	1319	1 784	5164,11	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	-	-
Total mois d'octobre		-	-	1319	1784	5164,11	-

Tonnage stocké en 2020		CASIER 1	CASIER 2	CASIER 3	CASIER 4	CASIER 5	CASIER 6
NOVEMBRE	Déchets entrants	-	-	4418,67	1 468	1185	-
	Matériaux de couverture	-	-	-	250	420	-
Total mois de novembre		-	-	4418,67	1 718	1605	-
DECEMBRE	Déchets entrants	-	-	-	-	1096	6853,84
	Matériaux de couverture	-	-	-	-	180	-
Total mois de décembre		-	-	-	-	1276	6853,84
TOTAL TONNAGE STOCKE (y compris matériaux de couverture)		15391,75	12700	23948,04	10922,26	12036,57	6853,84
81852,46							

Tableau 4 : Tonnage stocké en casiers durant l'année 2020

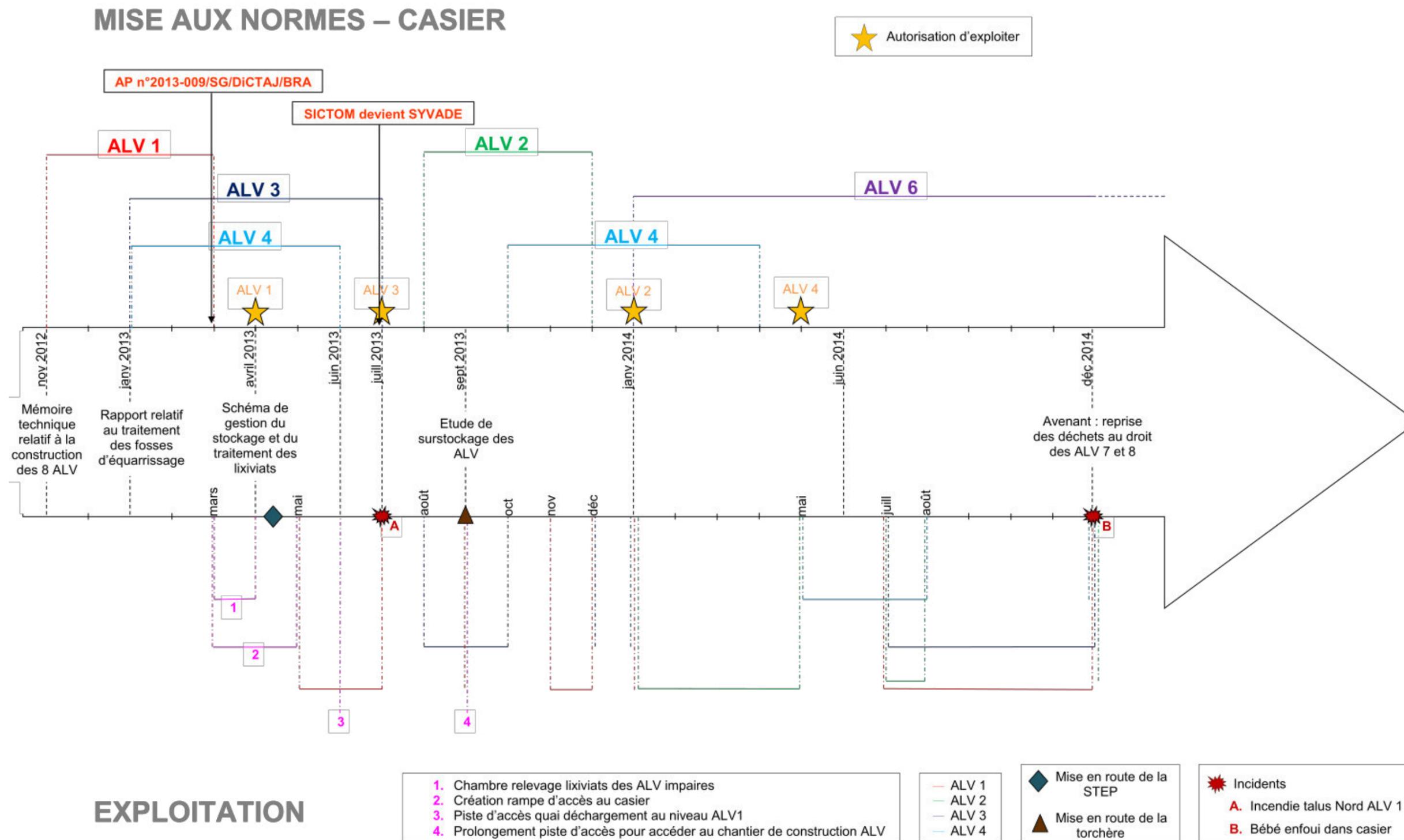
En 2020, un total de 79 832,46 tonnes de déchets a été stocké dans les 6 casiers C1, C2, C3, C4, C5 et C6.

Une couverture hebdomadaire composée de terre étant mise en œuvre sur ces six zones de stockage (2020 t), le tonnage effectif s'élève ainsi à 81852,46 tonnes en 2020 pour les 6 casiers en exploitation.

Les plans mensuels d'exploitation sont repris dans les rapports mensuels d'activité de SES fournis en annexe 2 du présent document.

5.5 CHRONOLOGIE DES TRAVAUX ET EXPLOITATION DES CASIERS DE STOCKAGE

Les figures ci-après présentent la chronologie des travaux de construction des casiers de stockage et leur exploitation depuis la mise en vigueur depuis novembre 2012 jusqu'à décembre 2020.

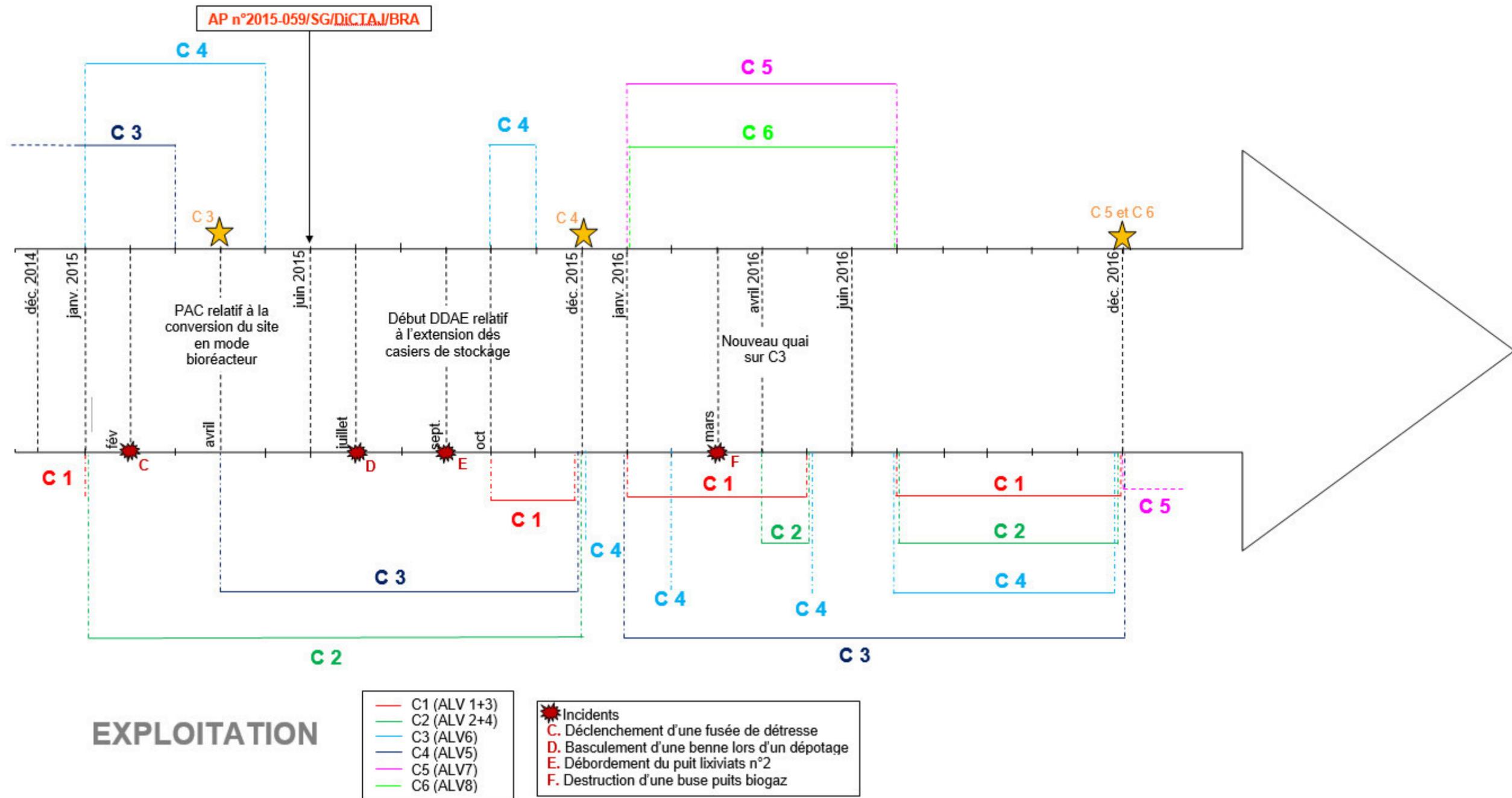


Source : EODD

Figure 6 : Flèche chronologique des travaux de construction des casiers de stockage et leur exploitation pour la période 2012 à 2014

MISE AUX NORMES – CASIER

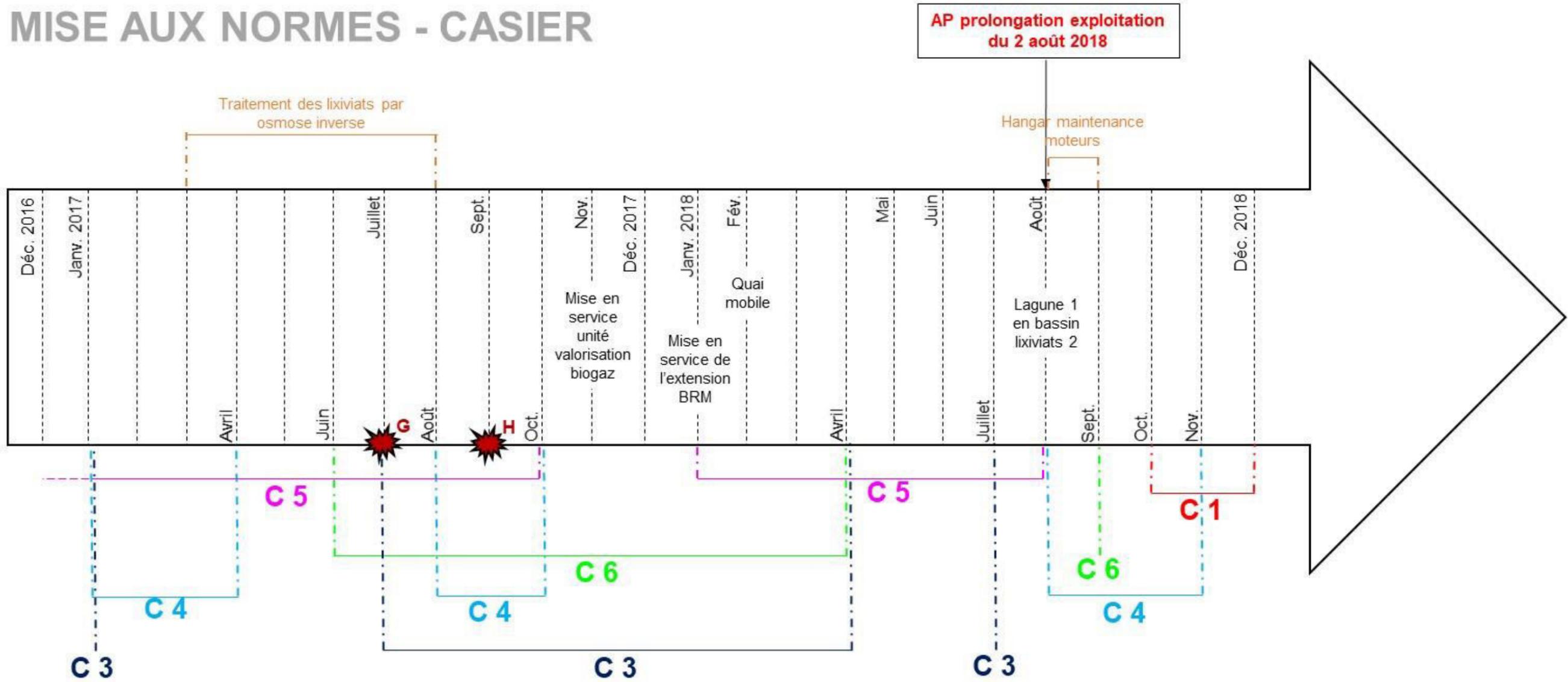
★ Autorisation d'exploiter



Source : EODD

Figure 7 : Flèche chronologique des travaux de construction des casiers de stockage et leur exploitation pour la période 2015 à 2016

MISE AUX NORMES - CASIER



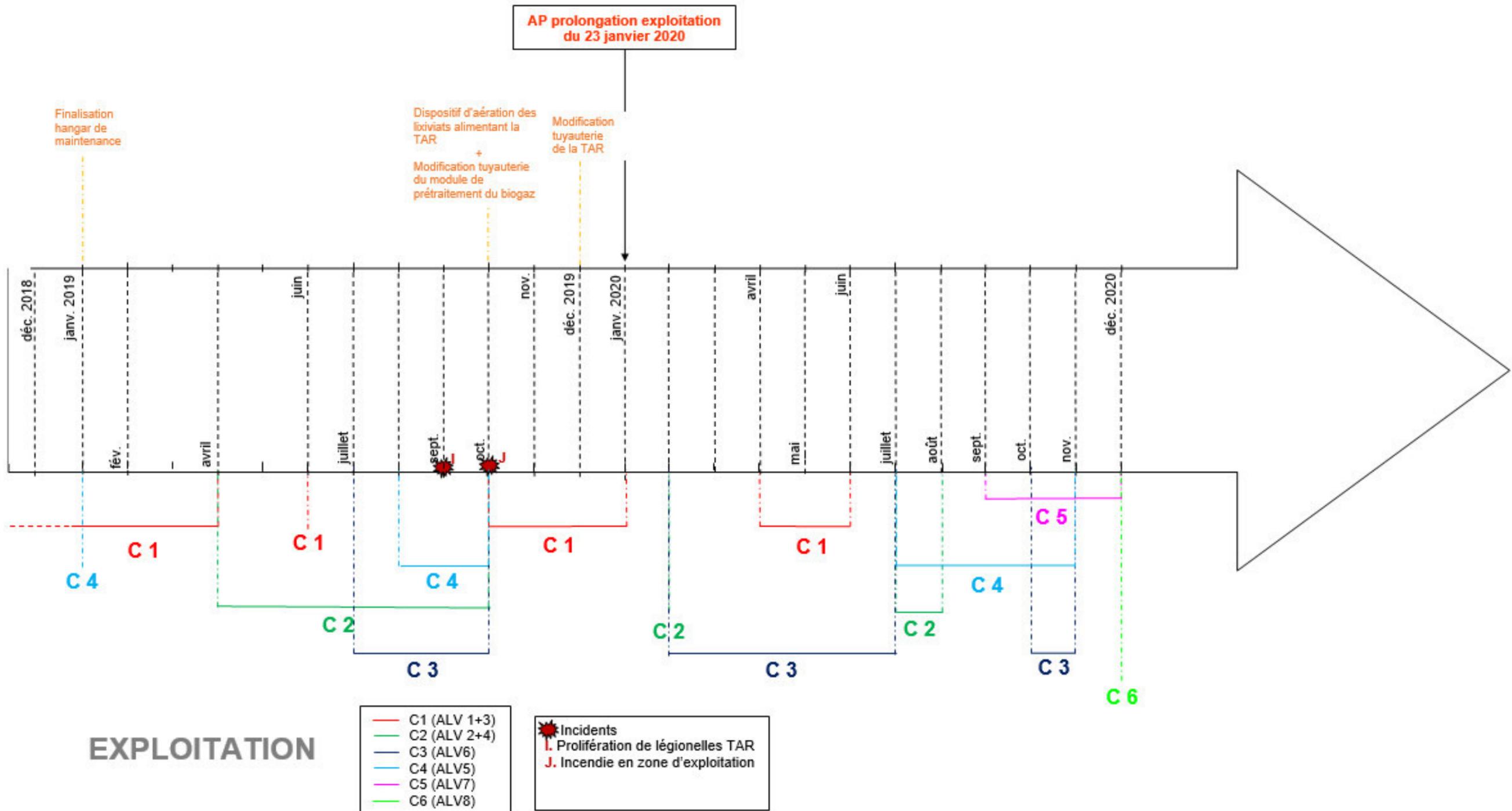
EXPLOITATION

— C1 (ALV 1+3)	☀ Incidents G Incendie C6 puis reprise de l'étanchéité H Dégâts suite à l'ouragan Maria
— C2 (ALV 2+4)	
— C3 (ALV6)	
— C4 (ALV5)	
— C5 (ALV7)	
— C6 (ALV8)	

Source : EODD

Figure 8 : Flèche chronologique des travaux de construction des casiers de stockage et leur exploitation pour la période 2017 à 2018

MISE AUX NORMES – CASIER



Source : EODD

Figure 9 : Flèche chronologique des travaux de construction des casiers de stockage et leur exploitation pour la période 2019-2020

6. AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU CASIER SUD-EST

6.1 CONTEXTE

Le casier Sud-Est de stockage est divisé en 5 subdivisions (S1, S2, S3, S4 et S5) isolées hydrauliquement, il s'étend sur une surface d'environ 2,5 ha (cf. Figure 10).

Une plateforme au sud de ce casier comprendra un bassin EP et un bassin lixiviats.

Ce casier a fait l'objet d'une présentation dans le rapport annuel de 2019.

La construction de ces casiers respecte les prescriptions techniques reprises par l'AP du 10 novembre 2020 et sont conformes avec la réglementation en vigueur.

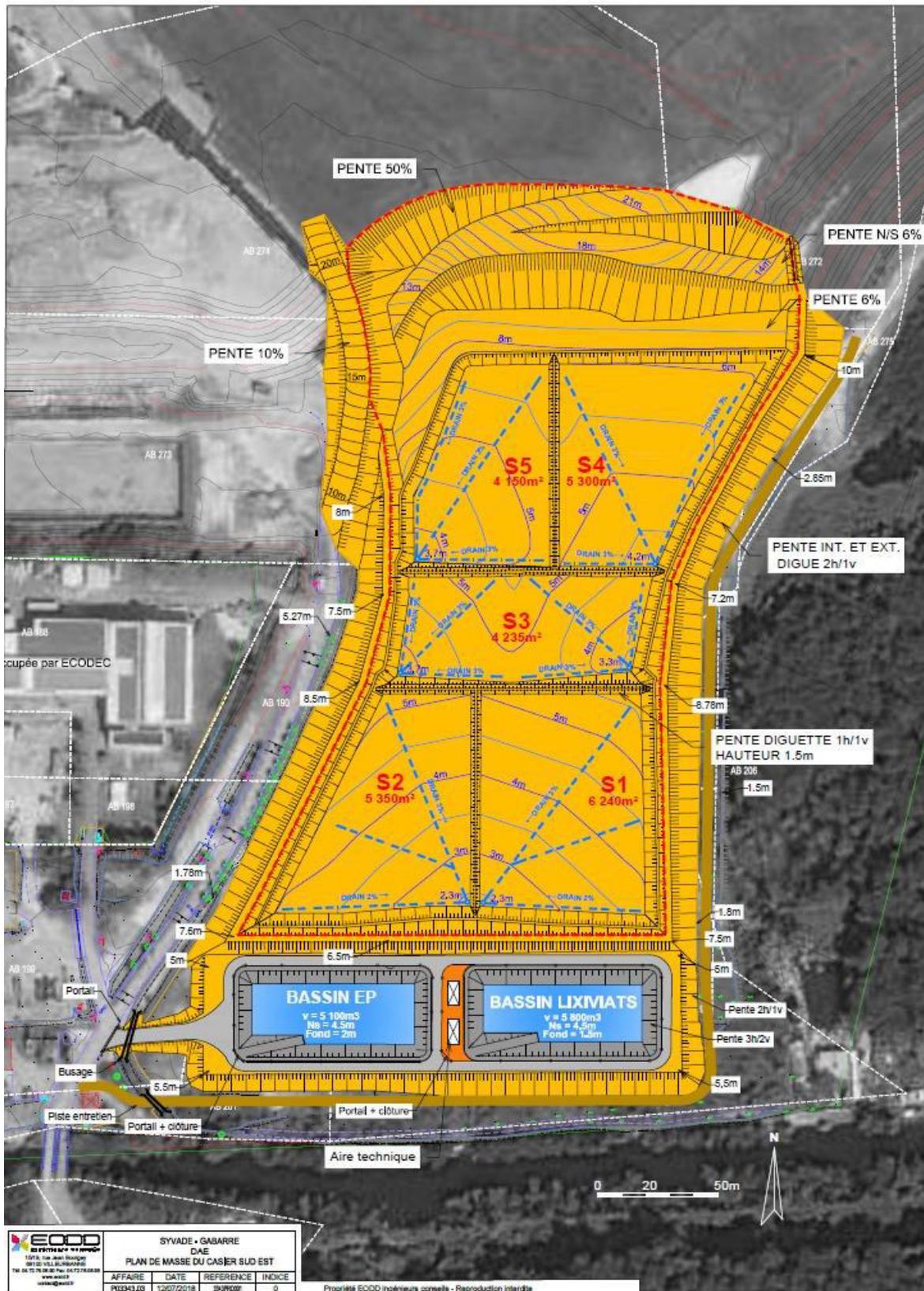


Figure 10 : Localisation des subdivisions du casier Sud-Est du site de la Gabarre

6.2 AMENAGEMENTS ET ACTIVITES REALISES EN 2020

L'année 2020 a notamment été marquée :

- Les travaux de construction des subdivisions S2 et S3 Ouest.
- Le démarrage des travaux de préparatoires des subdivisions S1 et S3 Est (pré-chargement).
- Le démarrage des travaux de construction du bassin de lixiviats.



Source : SES

Figure 11 : Travaux de construction de S2



Source : SES

Figure 12 : Travaux de construction de S3 Ouest

6.3 CHRONOLOGIE DES TRAVAUX ET EXPLOITATION DU CASIER SUD-EST

La figure ci-après présente la chronologie des travaux de construction du casier Sud-Est depuis le début des travaux en 2020.

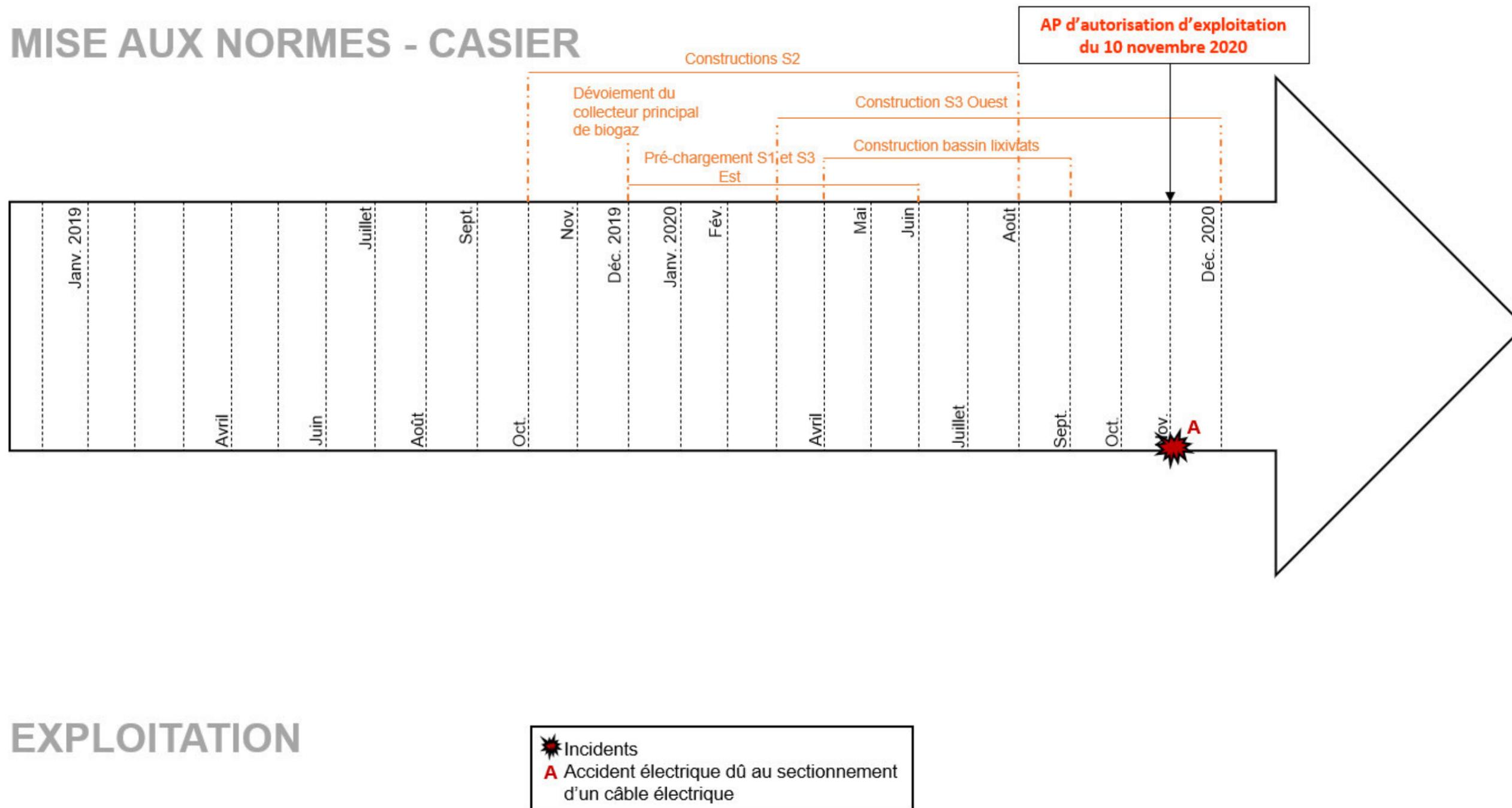


Figure 13 : Flèche chronologique des travaux de construction du casier Sud-Est pour la période 2019-2020

7. AMENAGEMENTS ET ACTIVITES PREVUS EN 2021

Concernant la partie réhabilitation, aucun aménagement n'est prévu, les travaux de réhabilitation ayant été achevés fin 2017.

Aucun aménagement n'est également prévu dans le cadre de l'exploitation des 6 casiers de stockage de déchets au cours de l'année 2021.

Excepté la poursuite des travaux de construction du casier Sud-Est, aucune autre opération ne devrait être engagée sur l'année 2021. Les principaux travaux prévus en 2021 concernent la réalisation des subdivisions S1 et S3 Est, la construction du bassin destiné aux eaux pluviales, la poursuite des travaux du bassin de lixiviats et le pré-chargement au droit des subdivisions S4 et S5.

8. SUIVI ENVIRONNEMENTAL

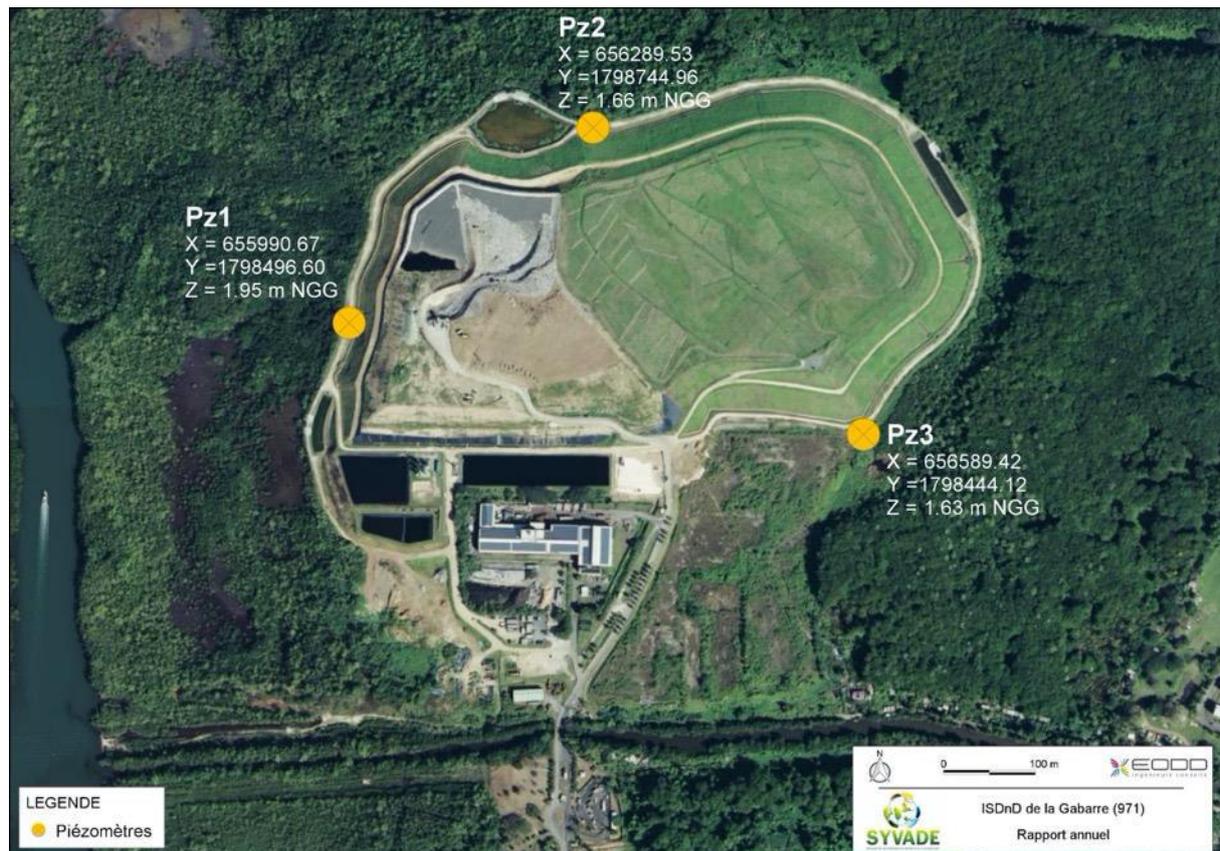
Un rapport environnemental pour l'année 2020 (cf. Annexe 3) a été rédigé par Séché Eco Services conformément aux prescriptions définies dans les arrêtés préfectoraux du 14 mars 2013 relatifs à la réhabilitation de l'ISDnD de la Gabarre en vue de sa fermeture et à l'exploitation de casiers de stockage de déchets non dangereux (gestion des eaux de ruissellement et lixiviats, gestion du biogaz) et dans l'arrêté ministériel du 15 février 2016 relatif aux ISDnD (surveillance des eaux souterraines). Ce rapport reprend les résultats du contrôle des eaux souterraines, eaux superficielles, eaux traitées issues des lixiviats, ainsi que du contrôle du biogaz.

A l'exception de pics ponctuels (métaux totaux et MES pour les eaux souterraines et CO pour les rejets atmosphériques), justifiés dans la suite du document, le suivi environnemental du site de la Gabarre montre un respect des prescriptions réglementaires et plus précisément des valeurs seuils fixées par la réglementation applicable au site.

8.1 EAUX SOUTERRAINES

Afin de permettre un suivi trimestriel des eaux souterraines pendant et après la réhabilitation ainsi que pendant l'exploitation des casiers de stockage du site de la Gabarre, des dispositifs de contrôle qualité ont été installés en 2012 (cf. Figure 14) :

- les piézomètres Pz1 et Pz2 situés en aval hydraulique du site ;
- le piézomètre Pz3 implanté en amont hydraulique.



Source : Géoportail

Figure 14 : Localisation des piézomètres au droit de l'ISDnD de la Gabarre

Les paramètres analysés sur les eaux souterraines sont les suivants :

- pH, couleur et conductivité ;
- MEST, COT, DCO et DBO5 ;
- N global, NTK et NH4 ;
- P total ;
- phénols ;
- métaux totaux, Cr6+, Cd, Pb, Hg, As, F et composés fluorés ;
- CN libres ;
- hydrocarbures totaux ;
- composés halogénés (en AOX ou EOX).

De manière générale, les valeurs obtenues en aval hydraulique (Pz1 et Pz2) sont globalement supérieures aux valeurs en amont hydraulique (Pz3).

Les paramètres physico-chimiques sont relativement stables sur l'année. On note toutefois des pics ponctuels en septembre pour les métaux totaux au droit du piézomètre Pz3 et en novembre pour la couleur au droit de Pz1 et pour les MES au droit de Pz3. Ces pics ne sont pas liés à une activité spécifique du site ni à aucun événement particulier relevé durant cette année.

Les résultats de l'année 2020 témoignent, tout comme les années précédentes, de l'efficacité des dispositifs de captage mis en place sur le site de la Gabarre et de la pertinence de leur maintien.

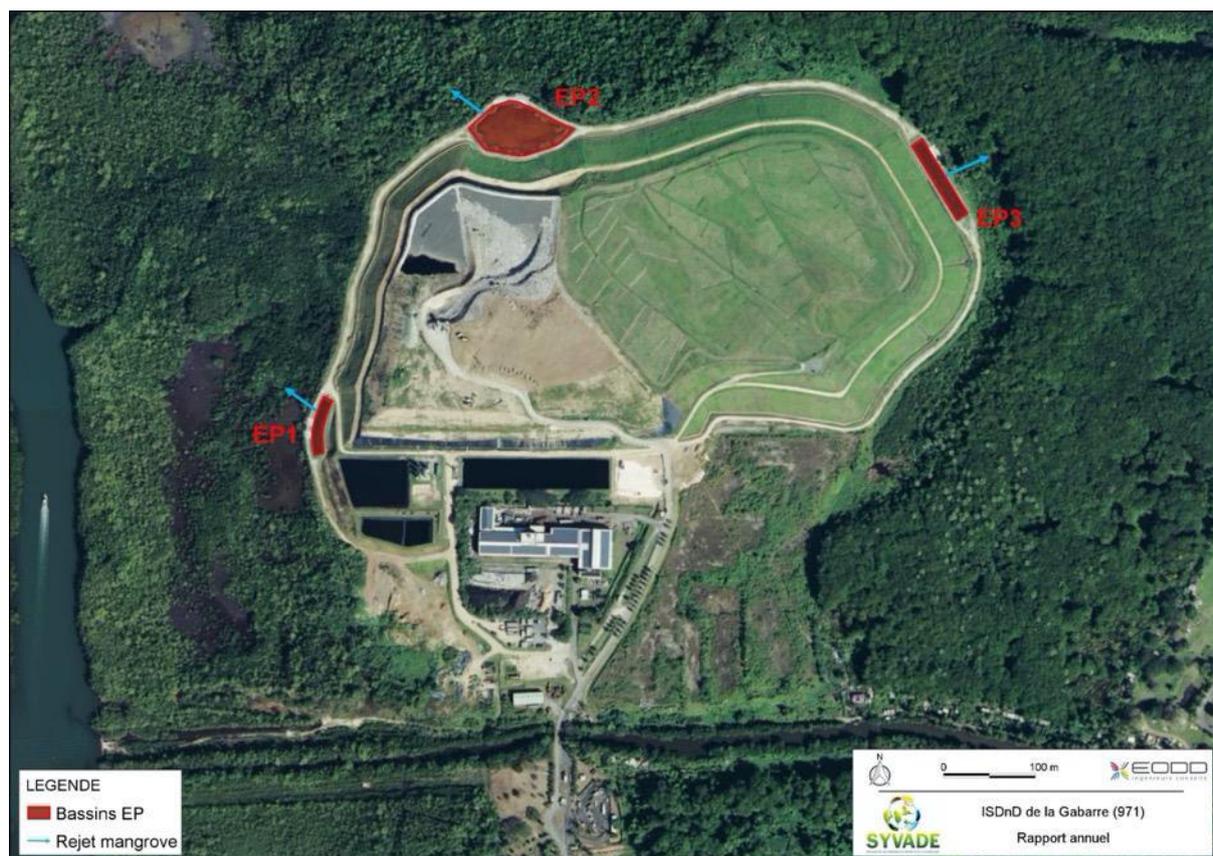
Les résultats des analyses d'eaux souterraines pour l'année 2020 sont présentés dans le rapport environnemental de Séché Eco Services en annexe 3.

8.2 EAUX SUPERFICIELLES

Afin de collecter les eaux superficielles issues du dôme et des talus de la partie réhabilitée, non susceptibles de rentrer en contact avec les déchets (complexe de couverture étanche), un réseau de descentes d'eau et de fossés gravitaires évacue les eaux de ruissellement vers 3 bassins de réception/décantation :

- EP1 situé à l'Ouest ;
- EP2 situé au Nord ;
- EP3 situé au Nord-Est.

La localisation des bassins et leur point de rejet sont repris en Figure 15.



Source : Géoportail

Figure 15 : Localisation des bassins d'eaux pluviales du site de la Gabarre

Les paramètres analysés sur les eaux superficielles sont les suivants :

- pH, couleur et conductivité ;
- MEST, COT, DCO et DBO5 ;
- N global, NTK et NH4 ;
- P total ;
- phénols ;
- métaux totaux, Cr6+, Cd, Pb, Hg, As, F et composés fluorés ;
- CN libres ;
- hydrocarbures totaux ;
- composés halogénés (en AOX ou EOX).

Le contrôle qualité des eaux pluviales est réalisé trimestriellement à l'exutoire de chaque bassin.

De manière générale, les résultats d'analyses sont corrects et globalement inférieurs aux seuils réglementaires. On note toutefois des taux en MES élevés au droit des bassins EP1 et EP2 au troisième trimestre. Néanmoins, les teneurs en MES ne sont pas des non-conformités car le flux journalier maximal est toujours resté inférieur à 15 kg/j. Par ailleurs, les eaux du bassin EP1 n'ont pas été rejetées au troisième trimestre.

Les résultats d'analyses des eaux pluviales pour l'année 2020 sont présentés dans le rapport environnemental de Séché Eco Services en annexe 3.

8.3 EAUX TRAITEES ISSUES DES LIXIVIATS (EAUX NANOFILTREES)

Les lixiviats issus du site de la Gabarre subissent un traitement dans une station de traitement des lixiviats par BRM (bioréacteur à membranes) qui a été mise en place sur le site en 2013. Sa capacité de traitement varie entre 1,5 à 3 m³/h. Cependant, afin de traiter l'ensemble des lixiviats en provenance non seulement de la partie réhabilitée mais également de la partie exploitation, la capacité de traitement de cette station a été revue à la hausse, soit 5,8 m³/h pour un taux de fonctionnement de 85 % enregistré sur l'année 2020.

L'exploitation de tous les casiers (6 au total) au cours de l'année 2017 a fortement augmenté la production de lixiviats. Ainsi, suite à l'AP du 2 août 2018, le stockage des lixiviats est réalisé comme suit :

- bassin 1 : bassin de stockage des lixiviats bruts existant (capacité de 10 000 m³) ;
- bassin 2 : il s'agit de l'ancienne lagune 1 (réserve incendie) transformée en bassin de stockage de lixiviats bruts (capacité 6 500 m³) ;
- bassin tampon « eaux traitées » existant (capacité 3 300 m³).

Initialement, les eaux traitées étaient stockées dans un bassin tampon avant rejet par débordement dans la mangrove. Depuis novembre 2017, selon SES, elles alimentent l'unité de valorisation thermique du biogaz. Il n'y a donc plus de rejet vers le milieu naturel.



Source : Géoportail

Figure 16 : Localisation du système de traitement des lixiviats du site de la Gabarre

Au cours de l'année 2020, sur 55 023,18 m³ de lixiviats collectés, 48 326 m³ de lixiviats ont été traités. Le tableau ci-après présente les données de lixiviats sur l'année 2020.

	Lixiviats collectés (m ³)		Lixiviats traités (m ³)
	Pluie entrant dans le bassin lixiviats (m ³)	Partie exploitation (m ³)	
Janvier	78,84	4066,49	3 721
Février	50,17	2921,91	3 422
Mars	57,34	3853,81	4 273
Avril	16,72	3155,5	3 728
Mai	19,11	2672,24	3 142
Juin	59,73	4871,18	3 426
Juillet	188,73	5055,48	3 856
Août	258,01	6509,45	4 318
Septembre	303,4	3210,73	4 674
Octobre	640,25	5310,13	4 241
Novembre	551,86	5739,62	4 833
Décembre	408,52	5023,96	4 692
Total annuel	2632,68	52390,5	48326

Tableau 5 : Récapitulatif de la quantité de lixiviats collectée et traitée au cours de l'année 2020

Dans le cadre de l'exploitation de l'ISDnD de la Gabarre, 4 campagnes d'analyses ont été menées sur les eaux traitées issues des lixiviats, en mars, juin, septembre et novembre 2020 (campagnes d'analyses basées sur les paramètres réglementaires complétées par des analyses périodiques en interne).

Les paramètres d'analyses réglementaires sont listés ci-après :

- pH, couleur et conductivité ;
- MEST, COT, DCO et DBO5 ;
- N global, NTK et NH4 ;
- P total ;
- phénols ;
- métaux totaux, Cr6+, Cd, Pb, Hg, As, F et composés fluorés ;
- CN libres ;
- hydrocarbures totaux ;
- composés halogénés (en AOX ou EOX).

Les résultats de concentration ne sont plus soumis à la déclaration par rapport aux valeurs seuils réglementaires mais sont enregistrés par l'exploitant comme outils de pilotage de l'unité de traitement des lixiviats.

De manière générale, les résultats d'analyses respectent les valeurs seuils réglementaires.

Les résultats d'analyses des eaux pluviales pour l'année 2020 sont présentés dans le rapport environnemental de Sêché Eco Services en annexe 3.

8.4 BIOGAZ

Une unité de valorisation énergétique du biogaz d'une puissance de 2,2 MW électrique en fonctionnement 24h/24 a été mise en service en novembre 2017.

7 183 338 m³ de biogaz ont été valorisés par les moteurs de l'unité et 76 456 m³ ont été brûlés par la torchère.

	Torchère	Unité de valorisation énergétique			
	Volume biogaz entrant (Nm ³)	Volume biogaz entrant (Nm ³)	Taux CH4 moyen (%)	Energie reversée EDF (kWh)	Energie thermique valorisée (kWh)
Janvier	12 065	851 607	32,10	1 017 920	974 900
Février	16 347	545 234	35,10	701 956	523 362
Mars	8 542	520 691	38,50	798 612	724 787
Avril	4 624	562 211	37,10	816 107	745 982
Mai	1 570	518 737	37,60	797 444	800 541
Juin	2 910	484 802	37,70	761 059	610 559
Juillet	14 781	502 234	38,00	763 285	694 603
Août	3 986	531 828	35,30	771 928	717 640
Septembre	3 798	525 230	36,50	774 159	651 617
Octobre	542	653 133	35,50	897 045	819 188
Novembre	6 148	721 614	37,40	935 633	893 812
Décembre	1 143	766 017	37,90	1 007 058	943 994

Tableau 6 : Récapitulatif de la quantité de biogaz traité au cours de l'année 2020

Les rejets atmosphériques issus de cette installation ont fait l'objet d'un contrôle réglementaire annuel au droit des deux moteurs et de la torchère de l'unité. Seule la concentration en CO de la torchère a été relevée au-delà du seuil réglementaire. Les conditions de fonctionnement n'ont pas permis de répéter les trois fois conformément à l'arrêté du 11 mars 2010. Elles étaient représentatives d'une phase transitoire forcée de montée en régime, conditions défavorables par rapport à une marche en régime nominal.

Paramètres	Moteur 1 (mg/Nm ³)	Moteur 2 (mg/Nm ³)	Valeurs seuils moteurs (mg/Nm ³)	Torchère (mg/Nm ³)	Valeurs seuils torchères (mg/Nm ³)
SO2	0,0614	0,0743	300,00	0,0572	300,00
COVNM	1,09	0,913	50,00	Non renseigné	50,00
Nox	246,00	276,00	525,00	Non renseigné	250,00
CO	109,00	124,00	1200,00	554,00	150,00
Poussières totales	Non renseigné	Non renseigné	150,00	Non renseigné	150,00

Tableau 7 : Analyses au droit des cheminées de l'unité de valorisation du biogaz

8.5 EMISSIONS FUGITIVES DE METHANE

Afin de se conformer aux prescriptions réglementaires imposées par l'AM du 15 février 2016, une cartographie des émissions diffuses de méthane sur le dispositif de confinement des déchets a été réalisée en avril 2018.

Pour rappel, aucune fuite de méthane n'avait été détectée au droit de la zone réhabilitée, ce qui permettait de confirmer l'efficacité du dispositif de confinement des déchets au niveau de cette zone.

Des émissions de méthane avaient été détectées sur 1 % des points de mesures réparties sur une superficie d'environ 6 ha de la zone en exploitation :

- < 500 ppm : 41 % des fuites ;
- 500 < x < 1 000 ppm : 17 % des fuites ;
- > 1 000 ppm : 42 % des fuites, essentiellement au niveau des puits de captage en cours de montage et zone de déchets en attente de couverture.

Actions correctives entreprises en 2019 et 2020 sur la zone en exploitation :

Afin de réduire les émissions fugitives de méthanes constatées lors de la cartographie d'avril 2018, le renforcement de la couverture provisoire a été entrepris en 2019 en ajoutant 70 cm de matériaux inertes sur la zone des casiers (talus et dôme) y compris au niveau de la jonction avec la zone réhabilitée.

Une nouvelle cartographie des émissions fugitives n'avait pas pu être réalisée en 2019 compte tenu des contraintes d'exploitation ayant nécessité la ré-exploitation de zones finalisées (réouverture de casiers).

En 2020, une cartographie avait été programmée mais a dû être reportée à une date ultérieure à cause des fortes contraintes imposées sur les déplacements France-Guadeloupe dans le cadre de la prévention des risques liés à la COVID-19.

Une évaluation théorique quantitative des émissions fugitives de méthane en 2020 a été réalisée par SES selon la méthode de l'ADEME pour un massif de déchets en configuration « couverture temporaire ». Cette évaluation théorique, estime les émissions fugitives de méthane à 88 853 kg sur l'année 2020.

9. ETUDE REALISEE EN 2020

En 2020, les études réalisées ont été dans le cadre de l'extension de l'ISDND.

10. ETUDES EN COURS

Aucune étude n'est en cours.

11. INCIDENTS SURVENUS SUR LE SITE ET MESURES CORRECTRICES

Les incidents survenus en 2020 sont listés dans le tableau ci-après. Parmi l'ensemble des incidents survenus un est plus marquant, l'accident électrique dû au sectionnement d'un câble électrique par une pelle mécanique du 12 novembre 2020.

Date incident	Type d'incident	Description	Mesures curatives et correctives
17/01/2020	Accident de travail sans arrêt	<p>Le véhicule du gardien du SYVADE a été retrouvé dans le fossé de la risberme Ouest du massif de déchets.</p> <p>Visiblement la veille entre 18h30 et 19h le gardien SYVADE serait parti en ronde en se rendant notamment sur la risberme.</p> <p>Vers 1H du matin, le gardien Séché a aperçu un tractopelle montant sur le site. Nous supposons qu'il s'agissait d'une tentative d'extraction du véhicule dans le fossé. Le gardien SES n'a pas pu contacter le gardien SYVADE par manque de coordonnées et de planning d'astreintes SYVADE.</p>	<p>Retrait du véhicule du fossé à l'aide du tractopelle SES.</p> <p>Reconduite du véhicule à l'entrée du site par un agent SYVADE.</p> <p>Rédaction et envoi d'une fiche d'écart au SYVADE.</p> <p>Communication des coordonnées des gardiens du SYVADE.</p>
12/02/2020	Départ de feu	<p>Un départ de feu a eu lieu le mercredi 12 février 2020 vers 11H25 au Sud-Est de la zone en exploitation. Rapidement détecté, le feu a été circonscrit et éteint dès 11H35, soit en 10 minutes.</p>	<p>Alerte à l'encadrement.</p> <p>Etouffement des flammes (compacteur + pelle mécanique).</p> <p>Arrosage préventif de la zone de déchets concernée par le départ de feu.</p> <p>Surveillance accrue de la zone par le chauffeur de compacteur de l'après-midi.</p>
13/02/2020	Accident de travail avec arrêt	<p>Vers 8H40, lors du débroussaillage du talus jouxtant le bassin EP1, un agent des espaces verts a glissé en voulant éviter un trou créé par les chiens dans le talus. Cette situation l'a fait tomber. Il a entendu un bruit d'os et a ressenti une forte douleur l'empêchant complètement de poser le pied au sol.</p>	<p>1er soins.</p> <p>Prise en charge de l'agent par la clinique Les Eaux Claires.</p> <p>Instauration d'une consigne : seule la tondeuse autoportée doit être utilisée pour la coupe de l'herbe dans les pentes 1/1.</p> <p>Sensibilisation des agents sur les chutes de plain-pied.</p>
31/07/2020	Détérioration du matériel	<p>Une panne au niveau du système d'injection AD Blue a provoqué l'arrêt du compacteur à déchets le vendredi 31 juillet 2020.</p> <p>Après diagnostic, une hypothèse a été émise : il pourrait s'agir d'un sabotage de la machine du fait de la présence de GNR dans le compartiment AD Blue. La pompe,</p>	<p>Location d'un bull qui sera en appui avec une pelle mécanique sur l'exploitation le temps des réparations.</p> <p>Changement de tout le système d'injection d'Ad Blue.</p>

Date incident	Type d'incident	Description	Mesures curatives et correctives
		l'injecteur et les tuyaux devaient être changés.	
26/08/2020	Enfouissement de déchets valorisables	Lors des contrôles des bons de pesées du mois d'août 2020, il a été constaté la présence d'un ticket concernant des déchets valorisables destinés au centre de tri ECODEC mais qui ont été admis le 26/08/2020 en casier de stockage ISDND réservé aux déchets ultimes.	Récupération et scan du ticket de pesée. Envoi de la fiche d'écart au SYVADE pour la mise en œuvre d'actions correctives de leur part
31/10/2020	Renversement d'un camion de déchets	Lors de la montée de la rampe d'accès à l'exploitation, un camion appartenant à la société Propreté 2000, roulait en tanguant et s'est finalement renversé sur son flanc droit vers 14h30. Aucun dégât physique n'est à déplorer, le chauffeur est sorti indemne de cet incident. Le camion contenait un chargement de déchets de 19T.	Alerte à l'encadrement. Remise sur roues du camion. Nettoyage de la rampe d'accès. Signalement de l'incident au SYVADE afin qu'un courrier soit envoyé au transporteur en prévention de ce type d'incident (benne trop chargée et déchets mal répartis).
12/11/2020	Accident de travail avec arrêt et accident de travail sans arrêt	Lors d'une fouille de tranchées du casier 2, une pelle mécanique a sectionné un câble électrique non signalé (section 3x240) dans la zone. Le chantier a été arrêté. Le chauffeur de la pelle mécanique (entreprise extérieur) et le chauffeur d'engin Séché Eco Services se sont approchés de la zone à pieds pour estimer avec leur expérience du site le tracé d'origine des câbles et vérifier s'il s'agit d'un déchet ou d'une source d'alimentation d'installations en cours d'utilisation. Brusquement, il y a eu formation d'un arc électrique générant une détonation et une forte chaleur provoquant la chute du chauffeur SES sur le genou et des brûlures au second de degré au bras droit du chauffeur de l'entreprise extérieure.	1er soins donnés aux agents. Balisage de la zone. Alerte au service de dépannage EDF pour isolation du réseau. Réparation des câbles électriques par EDF avec mise en place d'un grillage avertisseur. Programmation d'une formation AIPR.

Tableau 8 : Incidents relevés en 2020

12. LES POINTS D'AMELIORATION ET A AMELIORER

12.1 SECURITE SUR LE SITE ET PREVENTION

La mise en place conjointe de plusieurs dispositifs s'avère nécessaire pour une surveillance optimale du site de la Gabarre. Des agents de surveillance mandatés par le SYVADE et par Séché Eco Services sont d'ores et déjà présents sur le site de la Gabarre aux horaires de fermeture.

Néanmoins, d'autres dispositifs complémentaires seraient primordiaux :

- la clôture intégrale du site (toute intrusion sur le site serait donc automatiquement qualifiée d'infraction) ;
- le renforcement des moyens de surveillance (caméras de surveillance, caméras thermiques). Ce point devra faire l'objet d'un dossier de consultation des entreprises par le SYVADE ;
- la formation des agents de surveillance face aux difficultés récurrentes pouvant être rencontrées sur site ;
- la mise à jour du plan d'intervention interne (PII) ;
- la répétition des exercices de lutte contre les incendies pour maintenir la capacité d'intervention en cas d'incidents / accidents ;
- le renouvellement et la modernisation de matériel de lutte contre les incendies.

12.2 LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DE CHIENS ET CONTRE LES ACTIVITES DE CHIFFONNAGE

Des campagnes de sensibilisation sont faites à plusieurs reprises dans l'année aux usagers du site pour rappeler l'interdiction du chiffonnage ou de l'aide aux chiffonniers (distribution de feuillets d'information sous format papier ou/et par message électronique).

Il a été constaté que deux chiffonniers persistent à rester sur le site malgré ces avertissements. Le SYVADE a déjà sensibilisé les autorités publiques sur la présence de personnes en difficulté sociale sur le site. Une relance sur cette problématique sera faite par le syndicat notamment lorsque le site sera entièrement clôturé.

La population canine sauvage présente sur le site a fortement diminué. Cependant, elle demeure un risque en matière d'hygiène et de sécurité. Une résolution définitive de cette problématique ne serait envisageable qu'avec la clôture entière du site et une campagne d'éradication en accord avec les autorités compétentes.

12.3 TRAVAUX D'ELECTRICITE

En mars 2020, des travaux de sécurisation des installations électriques ont été effectués au niveau du hangar, du poste de pesée, du contrôle d'accès et d'un éclairage de secours sur la zone d'entrée du site. Une note relative aux travaux de sécurisation des installations électriques est présenté en annexe 4.

13. ETAT DE LA SITUATION DES GARANTIES FINANCIERES

L'état de la situation des garanties financières a déjà été transmis à la DEAL par le SYVADE de Guadeloupe.

14. DEMANDES EVENTUELLES EXPRIMEES AUPRES DE L'EXPLOITANT PAR LE PUBLIC

Aucune plainte ou demande n'a été déposée auprès du SYVADE de Guadeloupe pour l'année 2020.

**ANNEXE 1 : REGISTRE DES DECHETS ADMIS
POUR L'ANNEE 2020**

**TOTALISATION DES APPORTS PAR MOIS/SEMAINE
POUR LA PERIODE DU 01/01/2020 00:00:00 AU 31/12/2020 23:59:59**

CSDU GABARRE

janvier 2020			Semaine					Total
Tiers	Zone	Matière	1	2	3	4	5	
CANBT								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		OM	90,382	173,146	111,522	101,466	62,200	538,716
	PLATEFORME STOCKAGE		90,382	173,146	111,522	101,466	62,200	538,716
CANBT			90,382	173,146	111,522	101,466	62,200	538,716
CAP EXCELLENCE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		ENCOMBRANTS	145,421	403,560	442,985	305,225	189,075	1 486,266
		OM	443,219	726,333	734,898	702,897	394,331	3 001,678
	PLATEFORME STOCKAGE		588,640	1 129,893	1 177,883	1 008,122	583,406	4 487,944
CAP EXCELLENCE			588,640	1 129,893	1 177,883	1 008,122	583,406	4 487,944
CARIBEENNE DE RECYCL								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		REFUS DE TRI	116,460	252,380	173,000	231,160	148,580	921,580
	PLATEFORME STOCKAGE		116,460	252,380	173,000	231,160	148,580	921,580
CARIBEENNE DE RECYCL			116,460	252,380	173,000	231,160	148,580	921,580
CC DE MARIE-GALANTE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		ENCOMBRANTS	0,000	5,460	4,350	0,000	4,020	13,830
		OM	31,190	48,350	46,420	54,790	22,860	203,610
	PLATEFORME STOCKAGE		31,190	53,810	50,770	54,790	26,880	217,440
CC DE MARIE-GALANTE			31,190	53,810	50,770	54,790	26,880	217,440
ECODEC								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		REFUS DE TRI	33,860	145,200	174,160	16,000	40,880	410,100
	PLATEFORME STOCKAGE		33,860	145,200	174,160	16,000	40,880	410,100
ECODEC			33,860	145,200	174,160	16,000	40,880	410,100
SYVADE DE GPE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		ENCOMBRANTS	3,290	18,330	11,870	4,300	5,640	43,430

	PLATEFORME STOCKAGE		3,290	18,330	11,870	4,300	5,640		43,430
SYVADE DE GPE			3,290	18,330	11,870	4,300	5,640		43,430
VILLE DES ABYMES									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		OM	0,000	0,000	0,000	0,000	5,990		5,990
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	0,000	0,000	0,000	5,990		5,990
VILLE DES ABYMES			0,000	0,000	0,000	0,000	5,990		5,990
Total			863,822	1 772,759	1 699,205	1 415,838	873,576		6 625,200

février 2020			Semaine					Total	
Tiers	Zone	Matière	5	6	7	8	9		
CANBT									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		OM	0,000	103,656	108,806	63,300	33,100		308,862
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	103,656	108,806	63,300	33,100		308,862
CANBT			0,000	103,656	108,806	63,300	33,100		308,862
CAP EXCELLENCE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	373,450	457,425	203,900	117,310		1 152,085
		OM	20,100	933,491	691,213	405,260	178,015		2 228,079
	PLATEFORME STOCKAGE		20,100	1 306,941	1 148,638	609,160	295,325		3 380,164
CAP EXCELLENCE			20,100	1 306,941	1 148,638	609,160	295,325		3 380,164
CARIBEENNE DE RECYCL									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		REFUS DE TRI	0,000	316,160	367,492	133,220	143,240		960,112
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	316,160	367,492	133,220	143,240		960,112
CARIBEENNE DE RECYCL			0,000	316,160	367,492	133,220	143,240		960,112
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	6,940	10,850	3,650	4,050		25,490
		OM	0,000	87,160	34,760	16,800	19,100		157,820
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	94,100	45,610	20,450	23,150		183,310
CC DE MARIE-GALANTE			0,000	94,100	45,610	20,450	23,150		183,310
SYVADE DE GPE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	14,020	7,590	4,210	2,740		28,560
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	14,020	7,590	4,210	2,740		28,560

SYVADE DE GPE		0,000	14,020	7,590	4,210	2,740		28,560
Total		20,100	1 834,877	1 678,136	830,340	497,555		4 861,008

mars 2020			Semaine						Total
Tiers	Zone	Matière	9	10	11	12	13	14	
CANBT									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		OM	0,000	155,846	107,680	85,010	129,280	54,850	532,666
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	155,846	107,680	85,010	129,280	54,850	532,666
CANBT									
			0,000	155,846	107,680	85,010	129,280	54,850	532,666
CAP EXCELLENCE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	374,552	465,805	259,475	20,500	93,406	1 213,738
		OM	0,000	685,011	706,746	583,049	592,353	262,693	2 829,852
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	1 059,563	1 172,551	842,524	612,853	356,099	4 043,590
CAP EXCELLENCE									
			0,000	1 059,563	1 172,551	842,524	612,853	356,099	4 043,590
CARIBEENNE DE RECYCL									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		REFUS DE TRI	0,000	365,660	253,960	211,300	228,020	104,360	1 163,300
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	365,660	253,960	211,300	228,020	104,360	1 163,300
CARIBEENNE DE RECYCL									
			0,000	365,660	253,960	211,300	228,020	104,360	1 163,300
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	3,350	10,900	7,580	0,000	0,000	21,830
		OM	0,000	36,860	44,350	43,690	33,660	0,000	158,560
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	40,210	55,250	51,270	33,660	0,000	180,390
CC DE MARIE-GALANTE									
			0,000	40,210	55,250	51,270	33,660	0,000	180,390
SYVADE DE GPE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	21,110	16,720	6,040	0,000	0,000	43,870
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	21,110	16,720	6,040	0,000	0,000	43,870
SYVADE DE GPE									
			0,000	21,110	16,720	6,040	0,000	0,000	43,870
Total									
			0,000	1 642,389	1 606,161	1 196,144	1 003,813	515,309	5 963,816

avril 2020			Semaine					Total
Tiers	Zone	Matière	14	15	16	17	18	
CANBT								

	PLATEFORME STOCKAGE								
		OM	78,432	98,594	114,958	116,186	82,764		490,934
	PLATEFORME STOCKAGE		78,432	98,594	114,958	116,186	82,764		490,934
CANBT			78,432	98,594	114,958	116,186	82,764		490,934
CAP EXCELLENCE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	142,800	57,890	60,025	223,796	108,200		592,711
		OM	335,595	522,324	599,355	579,779	393,934		2 430,987
	PLATEFORME STOCKAGE		478,395	580,214	659,380	803,575	502,134		3 023,698
CAP EXCELLENCE			478,395	580,214	659,380	803,575	502,134		3 023,698
CARIBEENNE DE RECYCL									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		REFUS DE TRI	158,820	137,540	152,680	163,120	111,480		723,640
	PLATEFORME STOCKAGE		158,820	137,540	152,680	163,120	111,480		723,640
CARIBEENNE DE RECYCL			158,820	137,540	152,680	163,120	111,480		723,640
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	0,000	3,550	11,160	3,830		18,540
		OM	35,060	19,560	28,130	26,210	8,460		117,420
	PLATEFORME STOCKAGE		35,060	19,560	31,680	37,370	12,290		135,960
CC DE MARIE-GALANTE			35,060	19,560	31,680	37,370	12,290		135,960
Total			750,707	835,908	958,698	1 120,251	708,668		4 374,232

mai 2020			Semaine						Total
Tiers	Zone	Matière	18	19	20	21	22		
CANBT									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		OM	13,170	116,480	123,084	122,552	133,662	508,948	
	PLATEFORME STOCKAGE		13,170	116,480	123,084	122,552	133,662	508,948	
CANBT			13,170	116,480	123,084	122,552	133,662	508,948	
CAP EXCELLENCE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	3,330	125,037	284,322	202,020	214,066	828,775	
		OM	174,913	608,332	655,053	648,946	675,946	2 763,190	
	PLATEFORME STOCKAGE		178,243	733,369	939,375	850,966	890,012	3 591,965	
CAP EXCELLENCE			178,243	733,369	939,375	850,966	890,012	3 591,965	
CARIBEENNE DE RECYCL									

	PLATEFORME STOCKAGE								
		REFUS DE TRI	38,420	178,420	202,430	209,580	191,460		820,310
	PLATEFORME STOCKAGE		38,420	178,420	202,430	209,580	191,460		820,310
CARIBEENNE DE RECYCL			38,420	178,420	202,430	209,580	191,460		820,310
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	0,000	2,100	1,250	17,670		21,020
		OM	0,000	37,030	51,440	40,080	25,700		154,250
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	37,030	53,540	41,330	43,370		175,270
CC DE MARIE-GALANTE			0,000	37,030	53,540	41,330	43,370		175,270
SYVADE DE GPE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	0,000	1,300	14,370	18,210		33,880
	PLATEFORME STOCKAGE		0,000	0,000	1,300	14,370	18,210		33,880
SYVADE DE GPE			0,000	0,000	1,300	14,370	18,210		33,880
Total			229,833	1 065,299	1 319,729	1 238,798	1 276,714		5 130,373

juin 2020			Semaine					Total
Tiers	Zone	Matière	23	24	25	26	27	
CANBT								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		OM	127,910	126,894	134,532	128,320	43,000	560,656
	PLATEFORME STOCKAGE		127,910	126,894	134,532	128,320	43,000	560,656
CANBT			127,910	126,894	134,532	128,320	43,000	560,656
CAP EXCELLENCE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		ENCOMBRANTS	155,556	466,559	392,845	423,116	152,186	1 590,262
		OM	612,026	768,291	737,204	734,220	317,158	3 168,899
	PLATEFORME STOCKAGE		767,582	1 234,850	1 130,049	1 157,336	469,344	4 759,161
CAP EXCELLENCE			767,582	1 234,850	1 130,049	1 157,336	469,344	4 759,161
CARIBEENNE DE RECYCL								
	PLATEFORME STOCKAGE							
		REFUS DE TRI	200,280	312,200	311,560	373,090	100,000	1 297,130
	PLATEFORME STOCKAGE		200,280	312,200	311,560	373,090	100,000	1 297,130
CARIBEENNE DE RECYCL			200,280	312,200	311,560	373,090	100,000	1 297,130
CC DE MARIE-GALANTE								
	PLATEFORME STOCKAGE							

	ENCOMBRANTS	7,880	0,000	5,030	7,380	0,690		20,980
	OM	32,660	49,360	39,320	28,550	28,500		178,390
	PLATEFORME STOCKAGE	40,540	49,360	44,350	35,930	29,190		199,370
CC DE MARIE-GALANTE		40,540	49,360	44,350	35,930	29,190		199,370
SYVADE DE GPE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	17,720	17,940	21,210	16,330	6,250		79,450
	PLATEFORME STOCKAGE	17,720	17,940	21,210	16,330	6,250		79,450
SYVADE DE GPE		17,720	17,940	21,210	16,330	6,250		79,450
VILLE DE PETIT-BOURG								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	OM	9,310	0,000	0,000	0,000	0,000		9,310
	PLATEFORME STOCKAGE	9,310	0,000	0,000	0,000	0,000		9,310
VILLE DE PETIT-BOURG		9,310	0,000	0,000	0,000	0,000		9,310
Total		1 163,342	1 741,244	1 641,701	1 711,006	647,784		6 905,077

juillet 2020			Semaine					Total
Tiers	Zone	Matière	27	28	29	30	31	
CANBT								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	OM	82,112	118,134	167,640	184,692	192,002		744,580
	PLATEFORME STOCKAGE	82,112	118,134	167,640	184,692	192,002		744,580
CANBT		82,112	118,134	167,640	184,692	192,002		744,580
CAP EXCELLENCE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	217,641	316,777	410,831	446,086	385,127		1 776,462
	OM	428,984	754,124	748,485	745,591	632,160		3 309,344
	PLATEFORME STOCKAGE	646,625	1 070,901	1 159,316	1 191,677	1 017,287		5 085,806
CAP EXCELLENCE		646,625	1 070,901	1 159,316	1 191,677	1 017,287		5 085,806
CARIBEENNE DE RECYCL								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	REFUS DE TRI	186,400	250,220	265,920	299,240	305,140		1 306,920
	PLATEFORME STOCKAGE	186,400	250,220	265,920	299,240	305,140		1 306,920
CARIBEENNE DE RECYCL		186,400	250,220	265,920	299,240	305,140		1 306,920
CC DE MARIE-GALANTE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	0,000	15,240	0,000	7,940	3,250		26,430

	OM	18,560	50,640	52,140	44,980	38,410		204,730
	PLATEFORME STOCKAGE	18,560	65,880	52,140	52,920	41,660		231,160
CC DE MARIE-GALANTE		18,560	65,880	52,140	52,920	41,660		231,160
SYVADE DE GPE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	10,040	16,210	10,130	22,570	18,440		77,390
	PLATEFORME STOCKAGE	10,040	16,210	10,130	22,570	18,440		77,390
SYVADE DE GPE		10,040	16,210	10,130	22,570	18,440		77,390
Total		943,737	1 521,345	1 655,146	1 751,099	1 574,529		7 445,856

août 2020			Semaine						Total
Tiers	Zone	Matière	31	32	33	34	35	36	
CANBT									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	OM	30,772	151,958	131,810	208,782	139,120	26,390	688,832	
	PLATEFORME STOCKAGE	30,772	151,958	131,810	208,782	139,120	26,390	688,832	
CANBT		30,772	151,958	131,810	208,782	139,120	26,390	688,832	
CAP EXCELLENCE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	ENCOMBRANTS	58,660	417,880	439,295	390,190	437,117	109,045	1 852,187	
	OM	141,424	741,829	613,741	824,989	744,997	209,724	3 276,704	
	PLATEFORME STOCKAGE	200,084	1 159,709	1 053,036	1 215,179	1 182,114	318,769	5 128,891	
CAP EXCELLENCE		200,084	1 159,709	1 053,036	1 215,179	1 182,114	318,769	5 128,891	
CARIBEENNE DE RECYCL									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	REFUS DE TRI	62,040	349,540	242,640	396,100	446,120	103,400	1 599,840	
	PLATEFORME STOCKAGE	62,040	349,540	242,640	396,100	446,120	103,400	1 599,840	
CARIBEENNE DE RECYCL		62,040	349,540	242,640	396,100	446,120	103,400	1 599,840	
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	ENCOMBRANTS	0,000	12,340	11,570	0,000	3,270	2,140	29,320	
	OM	0,000	67,440	61,660	51,340	53,930	24,020	258,390	
	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	79,780	73,230	51,340	57,200	26,160	287,710	
CC DE MARIE-GALANTE		0,000	79,780	73,230	51,340	57,200	26,160	287,710	
SYVADE DE GPE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	ENCOMBRANTS	0,000	30,760	17,580	17,030	20,170	2,450	87,990	

	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	30,760	17,580	17,030	20,170	2,450	87,990
SYVADE DE GPE		0,000	30,760	17,580	17,030	20,170	2,450	87,990
Total		292,896	1 771,747	1 518,296	1 888,431	1 844,724	477,169	7 793,263

septembre 2020			Semaine						Total
Tiers	Zone	Matière	36	37	38	39	40		
CANBT									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		OM	116,210	150,710	128,490	123,920	79,610	598,940	
	PLATEFORME STOCKAGE		116,210	150,710	128,490	123,920	79,610	598,940	
CANBT			116,210	150,710	128,490	123,920	79,610	598,940	
CAP EXCELLENCE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	280,490	388,942	409,055	438,780	252,740	1 770,007	
		OM	561,488	724,941	748,382	720,606	407,172	3 162,589	
	PLATEFORME STOCKAGE		841,978	1 113,883	1 157,437	1 159,386	659,912	4 932,596	
CAP EXCELLENCE			841,978	1 113,883	1 157,437	1 159,386	659,912	4 932,596	
CARIBEENNE DE RECYCL									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		REFUS DE TRI	375,540	348,080	277,580	420,380	181,200	1 602,780	
	PLATEFORME STOCKAGE		375,540	348,080	277,580	420,380	181,200	1 602,780	
CARIBEENNE DE RECYCL			375,540	348,080	277,580	420,380	181,200	1 602,780	
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	1,790	8,660	12,050	5,110	27,610	
		OM	16,540	63,750	40,860	39,520	14,720	175,390	
	PLATEFORME STOCKAGE		16,540	65,540	49,520	51,570	19,830	203,000	
CC DE MARIE-GALANTE			16,540	65,540	49,520	51,570	19,830	203,000	
SYVADE DE GPE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	15,760	25,010	15,410	11,360	10,660	78,200	
	PLATEFORME STOCKAGE		15,760	25,010	15,410	11,360	10,660	78,200	
SYVADE DE GPE			15,760	25,010	15,410	11,360	10,660	78,200	
Total			1 366,028	1 703,223	1 628,437	1 766,616	951,212	7 415,516	

octobre 2020			Semaine					Total
Tiers	Zone	Matière	40	41	42	43	44	

CANBT								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	OM	49,610	118,170	130,330	142,680	130,920		571,710
	PLATEFORME STOCKAGE	49,610	118,170	130,330	142,680	130,920		571,710
CANBT		49,610	118,170	130,330	142,680	130,920		571,710
CAP EXCELLENCE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	164,970	423,945	465,925	459,140	478,456		1 992,436
	OM	335,406	759,983	771,585	766,282	745,532		3 378,788
	PLATEFORME STOCKAGE	500,376	1 183,928	1 237,510	1 225,422	1 223,988		5 371,224
CAP EXCELLENCE		500,376	1 183,928	1 237,510	1 225,422	1 223,988		5 371,224
CARIBEENNE DE RECYCL								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	REFUS DE TRI	147,520	440,880	356,400	384,440	624,520		1 953,760
	PLATEFORME STOCKAGE	147,520	440,880	356,400	384,440	624,520		1 953,760
CARIBEENNE DE RECYCL		147,520	440,880	356,400	384,440	624,520		1 953,760
CC DE MARIE-GALANTE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	0,000	7,680	15,250	11,230	9,120		43,280
	OM	0,000	24,630	28,660	76,490	48,360		178,140
	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	32,310	43,910	87,720	57,480		221,420
CC DE MARIE-GALANTE		0,000	32,310	43,910	87,720	57,480		221,420
SYVADE DE GPE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	18,300	12,490	11,940	14,230	92,030		148,990
	PLATEFORME STOCKAGE	18,300	12,490	11,940	14,230	92,030		148,990
SYVADE DE GPE		18,300	12,490	11,940	14,230	92,030		148,990
Total		715,806	1 787,778	1 780,090	1 854,492	2 128,938		8 267,104

novembre 2020			Semaine						Total
Tiers	Zone	Matière	44	45	46	47	48	49	
CANBT									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	OM	0,000	133,820	136,950	136,470	130,180	31,870	569,290	
	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	133,820	136,950	136,470	130,180	31,870	569,290	
CANBT		0,000	133,820	136,950	136,470	130,180	31,870	569,290	
CAP EXCELLENCE									

	PLATEFORME STOCKAGE								
	ENCOMBRANTS	0,000	401,696	362,934	397,849	452,965	80,956	1 696,400	
	OM	0,000	704,208	757,150	747,736	724,440	190,079	3 123,613	
	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	1 105,904	1 120,084	1 145,585	1 177,405	271,035	4 820,013	
CAP EXCELLENCE		0,000	1 105,904	1 120,084	1 145,585	1 177,405	271,035	4 820,013	
CARIBEENNE DE RECYCL									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	REFUS DE TRI	0,000	203,720	270,940	424,240	392,840	76,800	1 368,540	
	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	203,720	270,940	424,240	392,840	76,800	1 368,540	
CARIBEENNE DE RECYCL		0,000	203,720	270,940	424,240	392,840	76,800	1 368,540	
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	ENCOMBRANTS	0,000	11,540	5,010	5,240	5,300	8,170	35,260	
	OM	0,000	42,890	34,760	63,040	38,050	17,160	195,900	
	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	54,430	39,770	68,280	43,350	25,330	231,160	
CC DE MARIE-GALANTE		0,000	54,430	39,770	68,280	43,350	25,330	231,160	
SYVADE DE GPE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
	ENCOMBRANTS	0,000	12,900	20,520	22,450	23,580	3,220	82,670	
	PLATEFORME STOCKAGE	0,000	12,900	20,520	22,450	23,580	3,220	82,670	
SYVADE DE GPE		0,000	12,900	20,520	22,450	23,580	3,220	82,670	
Total		0,000	1 510,774	1 588,264	1 797,025	1 767,355	408,255	7 071,673	

décembre 2020			Semaine					Total
Tiers	Zone	Matière	49	50	51	52	53	
CANBT								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	OM	102,730	132,300	135,840	108,120	147,780		626,770
	PLATEFORME STOCKAGE	102,730	132,300	135,840	108,120	147,780		626,770
CANBT		102,730	132,300	135,840	108,120	147,780		626,770
CAP EXCELLENCE								
	PLATEFORME STOCKAGE							
	ENCOMBRANTS	314,514	432,255	391,907	346,580	252,593		1 737,849
	OM	524,761	765,235	779,756	750,359	569,088		3 389,199
	PLATEFORME STOCKAGE	839,275	1 197,490	1 171,663	1 096,939	821,681		5 127,048
CAP EXCELLENCE		839,275	1 197,490	1 171,663	1 096,939	821,681		5 127,048
CARIBEENNE DE RECYCL								

	PLATEFORME STOCKAGE								
		REFUS DE TRI	308,340	566,080	421,260	326,100	219,120		1 840,900
	PLATEFORME STOCKAGE		308,340	566,080	421,260	326,100	219,120		1 840,900
CARIBEENNE DE RECYCL			308,340	566,080	421,260	326,100	219,120		1 840,900
CC DE MARIE-GALANTE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	0,000	10,370	7,640	6,860	14,960		39,830
		OM	37,880	42,090	40,950	45,260	42,860		209,040
	PLATEFORME STOCKAGE		37,880	52,460	48,590	52,120	57,820		248,870
CC DE MARIE-GALANTE			37,880	52,460	48,590	52,120	57,820		248,870
SYVADE DE GPE									
	PLATEFORME STOCKAGE								
		ENCOMBRANTS	15,250	14,020	42,190	14,680	20,110		106,250
	PLATEFORME STOCKAGE		15,250	14,020	42,190	14,680	20,110		106,250
SYVADE DE GPE			15,250	14,020	42,190	14,680	20,110		106,250
Total			1 303,475	1 962,350	1 819,543	1 597,959	1 266,511		7 949,838

Total

ANNEXE 2 : RAPPORTS MENSUELS - SECHE



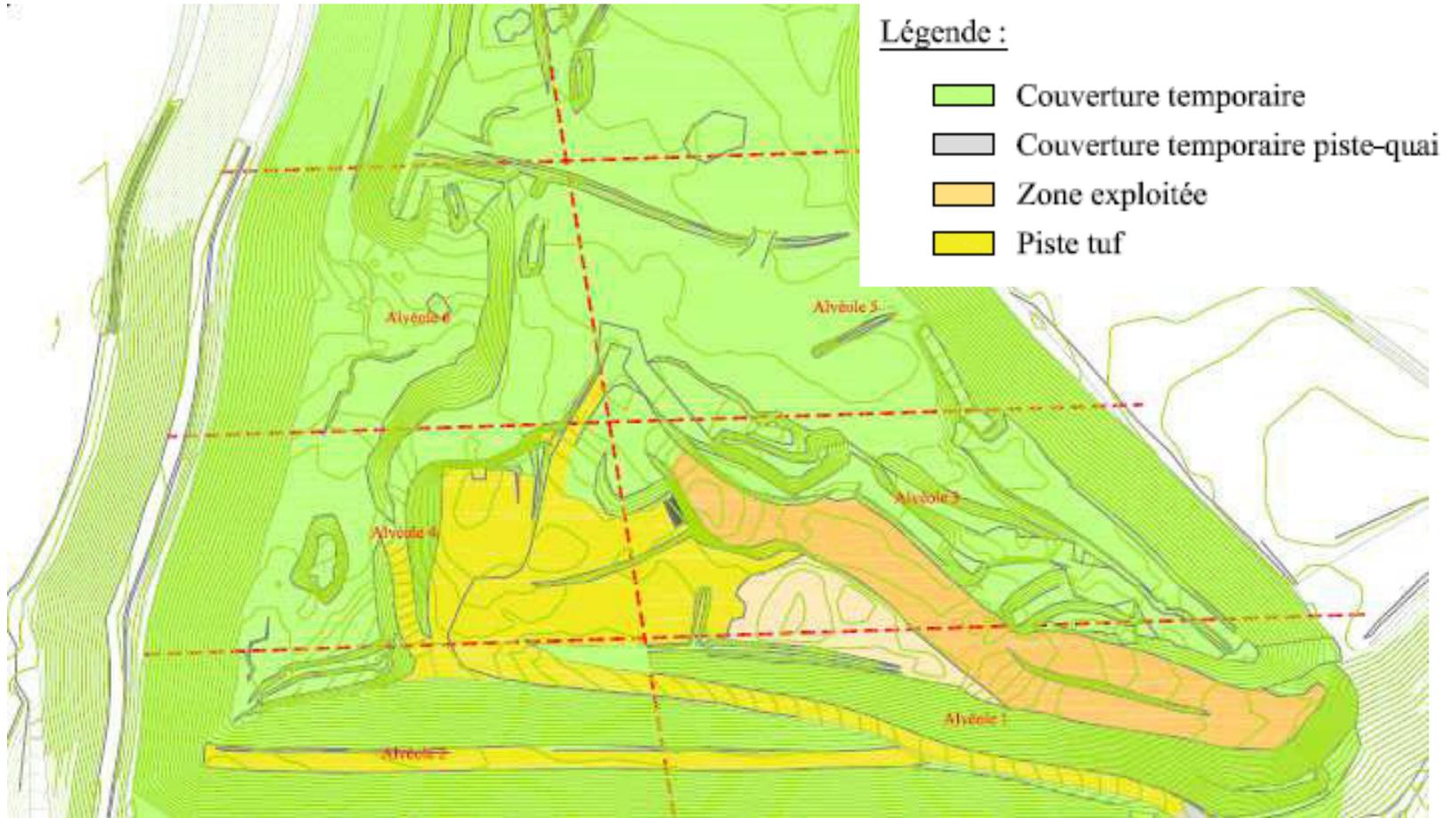
Janvier 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre



Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Janvier





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Janvier	Cumul Annuel
Encombrants	1 550,31	1 550,31
OM	3 771,76	3 771,76
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 331,68	1 331,68
Résidus de broyage		
TOTAL	6 653,75	6 653,75

➤ Densités

JANVIER		
ALVEOLES	A1	A3
Déchets entrants	5572,00	1081,75
Matériaux de couverture	450	200
Volume de déchets du mois	6 274	1 193
Densité nette du mois	0,96	1,07
Tonnage Total	170 237,65	183 832,56
Volume Total	123 386,00	155 862,00
Densité brute Totale	1,38	1,18





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 31/01/20

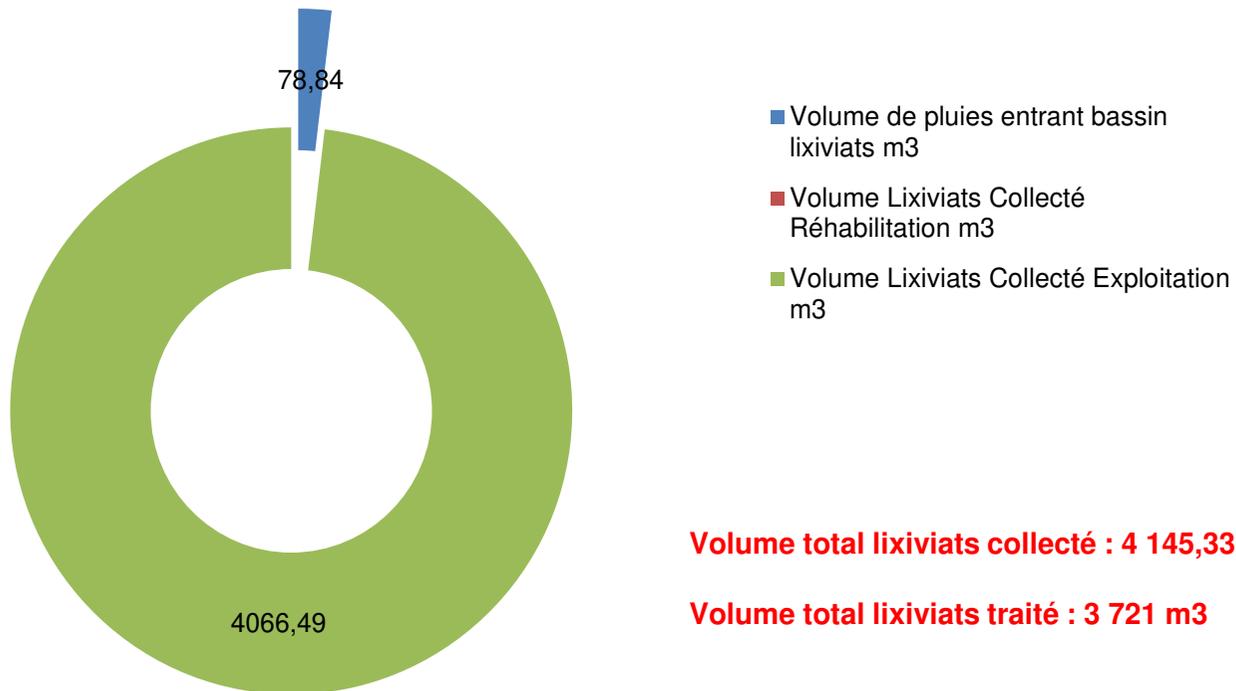
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	7 576
2	5 095
3	9 445
4	19 091
5	5 359
6	20 440
7	0
8	0
TOTAL	67 006



Données Environnementales Janvier

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Volume total lixiviats collecté : 4 145,33 m3

Volume total lixiviats traité : 3 721 m3

Données Environnementales Janvier

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	851 607 Nm3
Taux de CH4 moyen	32,10 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	1 017 920 kWh
Energie électrique consommée	750 kWh
Energie thermique valorisée	974 900 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	31 h
Volume biogaz entrant	12 065 Nm3





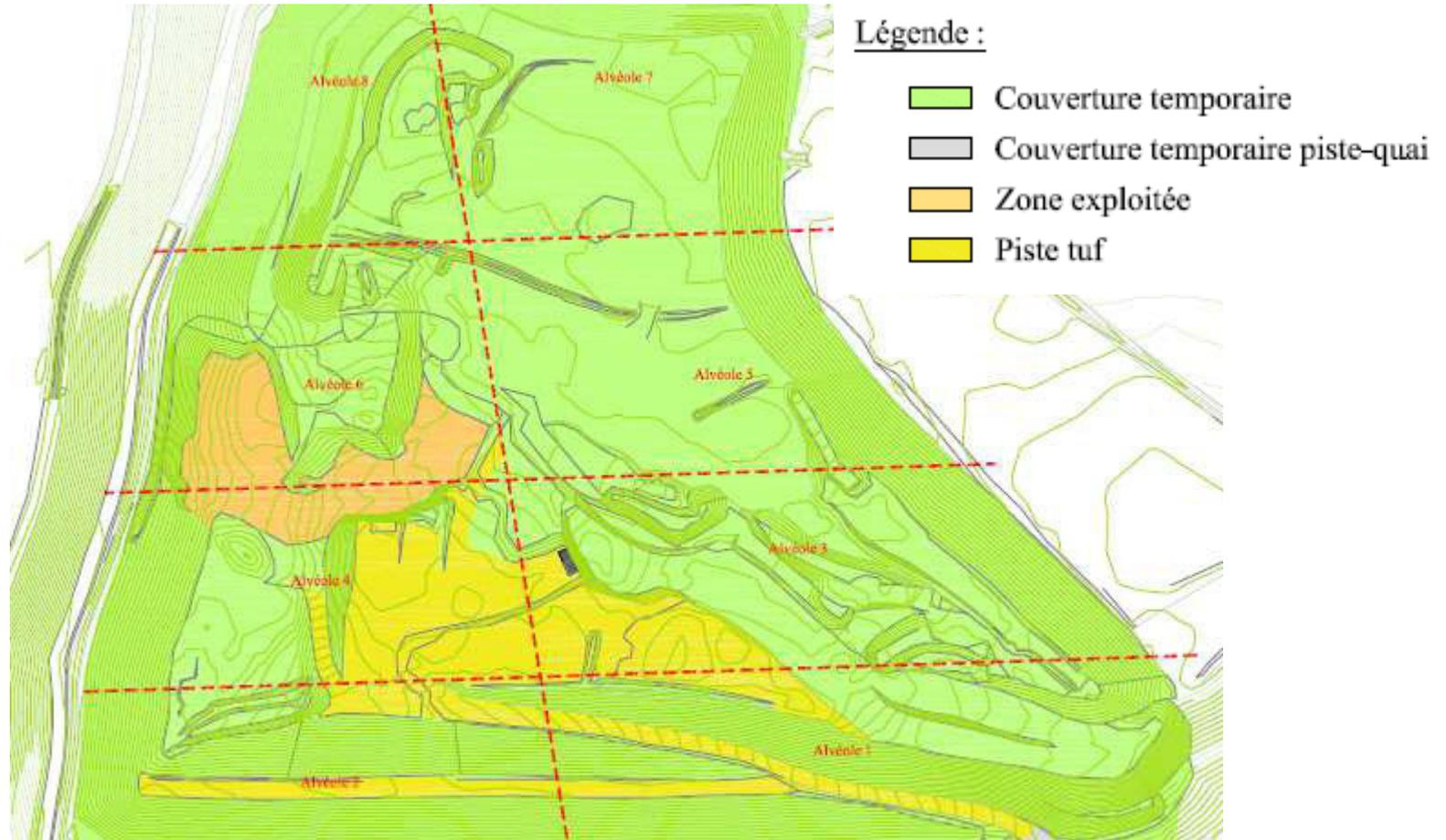
Février 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre



Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Février





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Février	Cumul Annuel
Encombrants	1 206,14	2 756,45
OM	2 694,76	6 466,52
Gravats d'inertes		
Refus de tris	960,11	2 291,79
Résidus de broyage		
TOTAL	4 861,01	11 514,76

➤ Densités

FEVRIER		
ALVEOLES	A4	A6
Déchets entrants	2280,00	2581,01
Matériaux de couverture		
Volume de déchets du mois	2 490	2 966
Densité nette du mois	0,92	0,87
Tonnage Total	141 443,22	100 571,08
Volume Total	121 890,00	90 560,00
Densité brute Totale	1,16	1,11





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 29/02/20

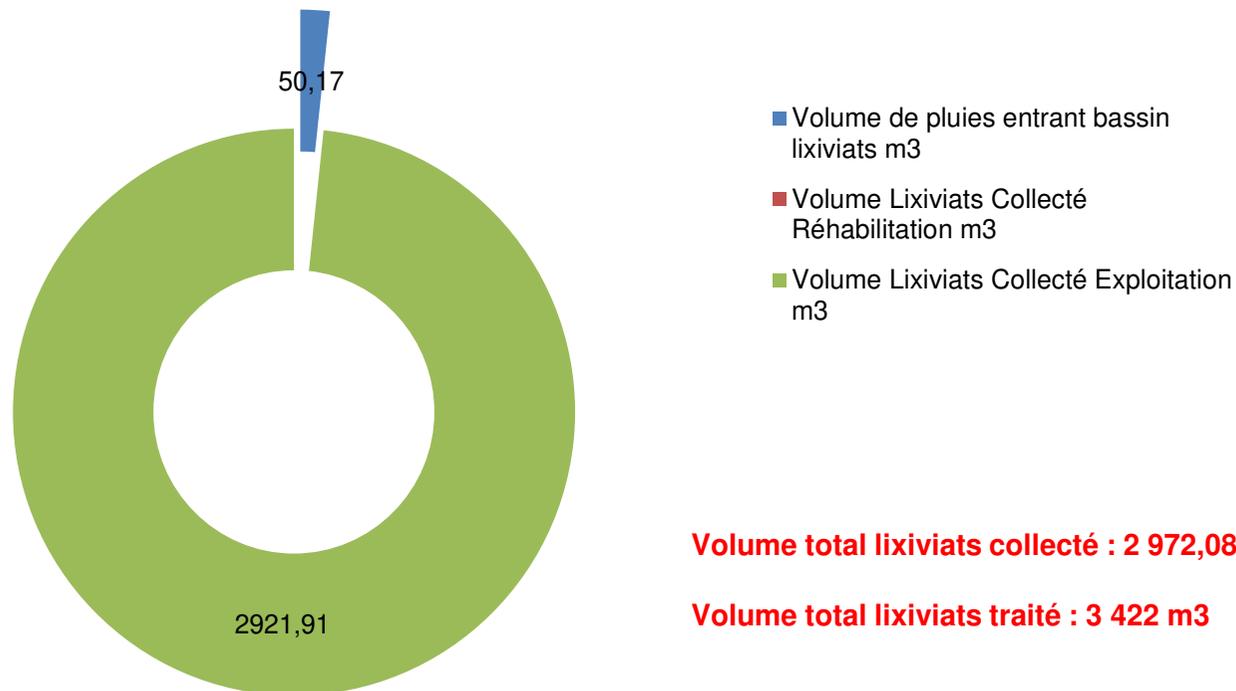
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	7 576
2	5 095
3	9 445
4	16 601
5	5 359
6	17 474
7	0
8	0
TOTAL	61 550



Données Environnementales Février

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Février

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	545 234 Nm3
Taux de CH4 moyen	35,10 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	701 956 kWh
Energie électrique consommée	1 961 kWh
Energie thermique valorisée	523 362 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	42 h
Volume biogaz entrant	16 347 Nm3



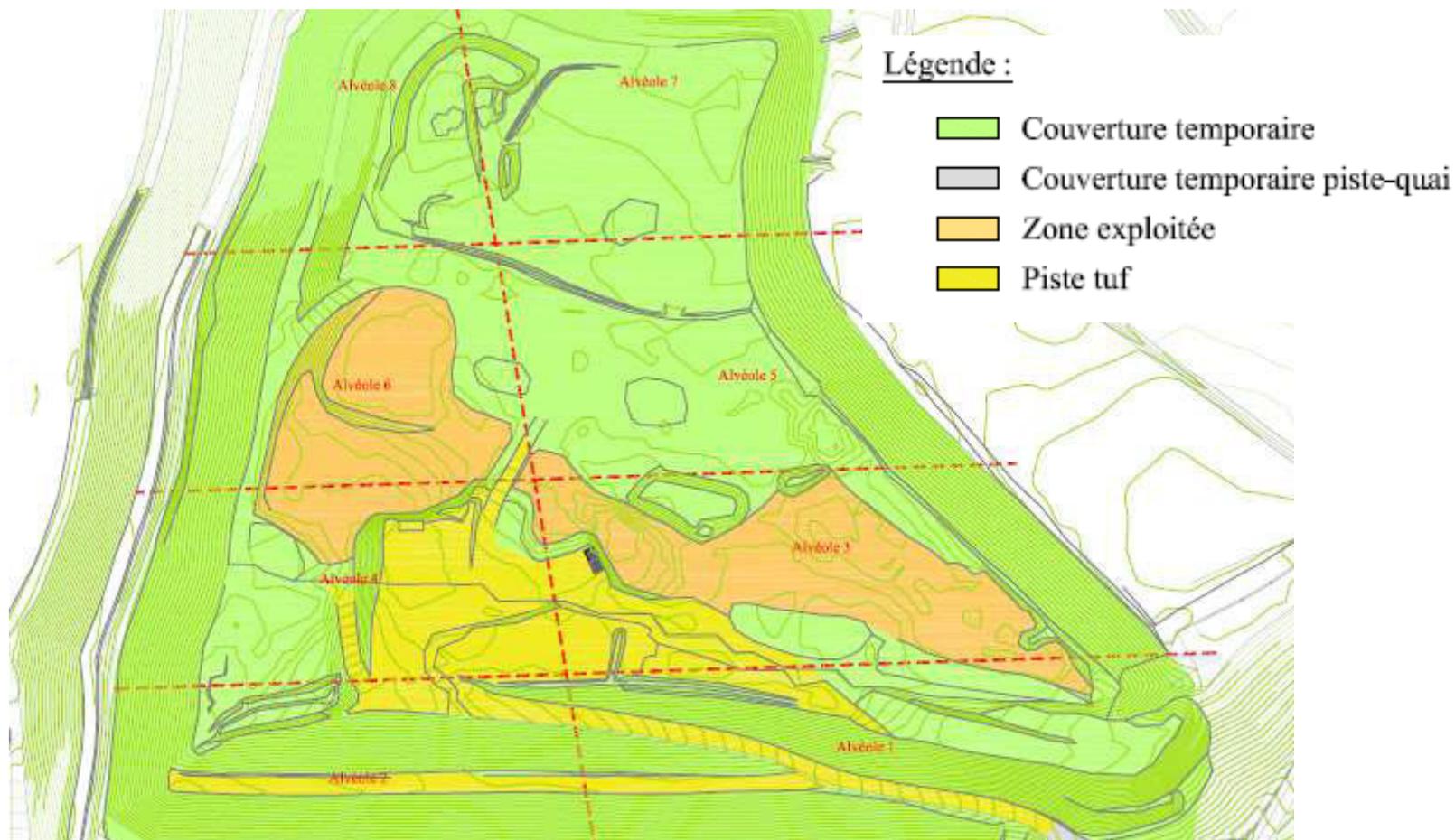


Mars & Avril 2020

Rapport Bimestriel d'activité ISDND La Gabarre

Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois d'avril





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Mars	Avril	Cumul Annuel
Encombrants	1 279,44	611,25	4 647,14
OM	3 521,08	3 039,34	13 026,94
Gravats d'inertes			
Refus de tris	1 163,30	723,64	4 178,73
Résidus de broyage			
TOTAL	5 963,82	4 374,23	21 852,81

➤ Densités

MARS		AVRIL		
ALVEOLES	A6	ALVEOLES	A3	A6
Déchets entrants	5963,82	Déchets entrants	2137,00	2237,23
Matériaux de couverture		Matériaux de couverture		
Volume de déchets du mois	6 685	Volume de déchets du mois	2 611	2 143
Densité nette du mois	0,89	Densité nette du mois	0,82	1,04
Tonnage Total	106 534,90	Tonnage Total	185 969,56	108 772,13
Volume Total	97 245,00	Volume Total	158 473,00	99 388,00
Densité brute Totale	1,10	Densité brute Totale	1,17	1,09





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 30/04/20

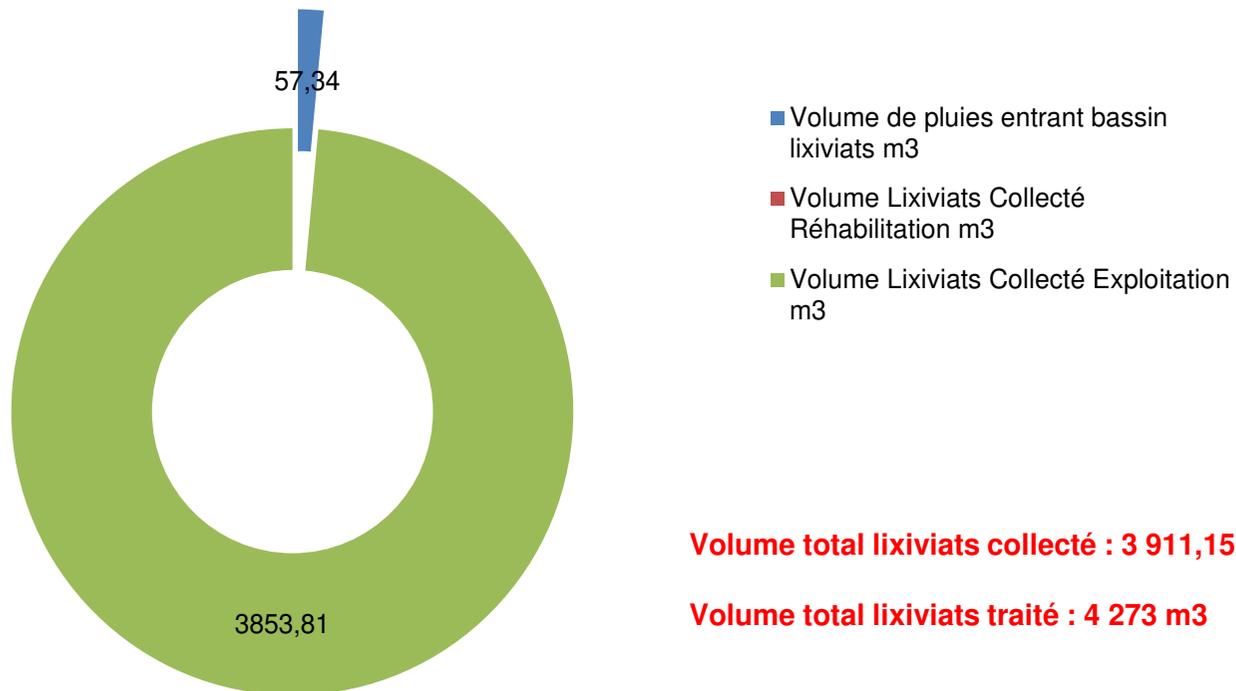
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	5 484,00
2	3 699,00
3	5 787,00
4	14 415,00
5	3 709,00
6	8 778,00
7	2 707,00
8	2 615,00
TOTAL	47 194



Données Environnementales Mars

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Mars

➤ Gestion du biogaz

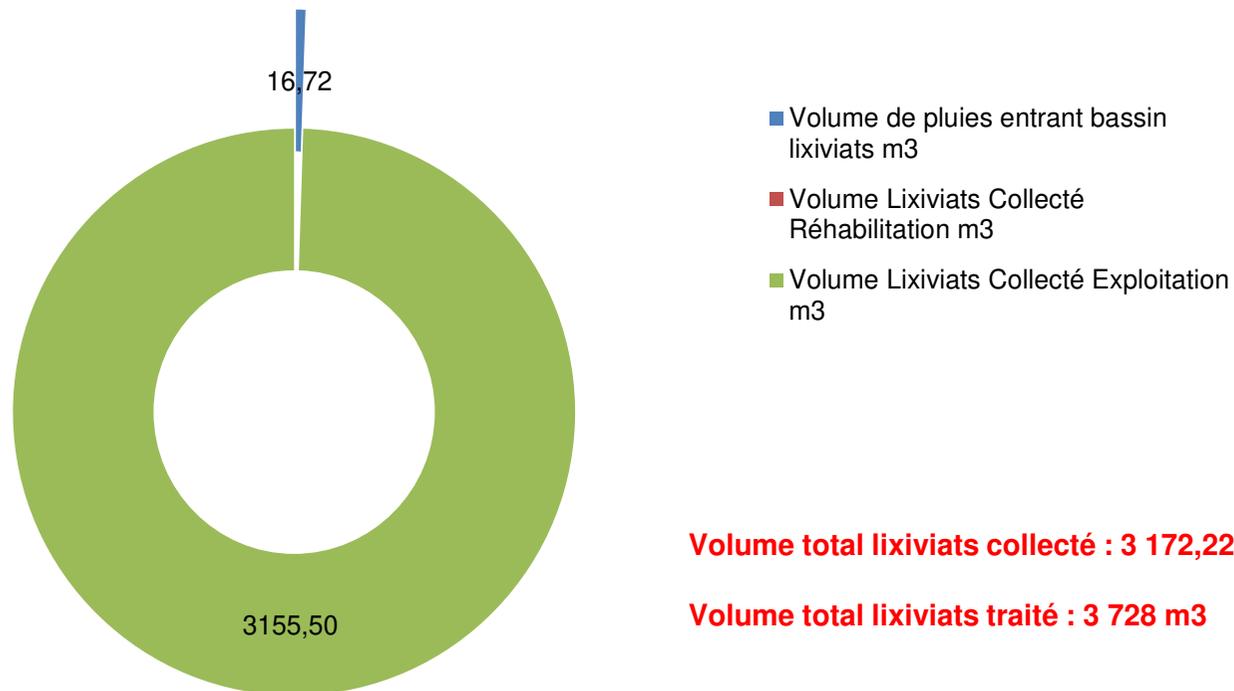
Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	520 691 Nm3
Taux de CH4 moyen	38,50 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	798 612 kWh
Energie électrique consommée	396 kWh
Energie thermique valorisée	724 787 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	24 h
Volume biogaz entrant	8 542 Nm3



Données Environnementales Avril

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Avril

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	562 211 Nm3
Taux de CH4 moyen	37,10 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	816 107 kWh
Energie électrique consommée	211 kWh
Energie thermique valorisée	745 982 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	9 h
Volume biogaz entrant	4 624 Nm3





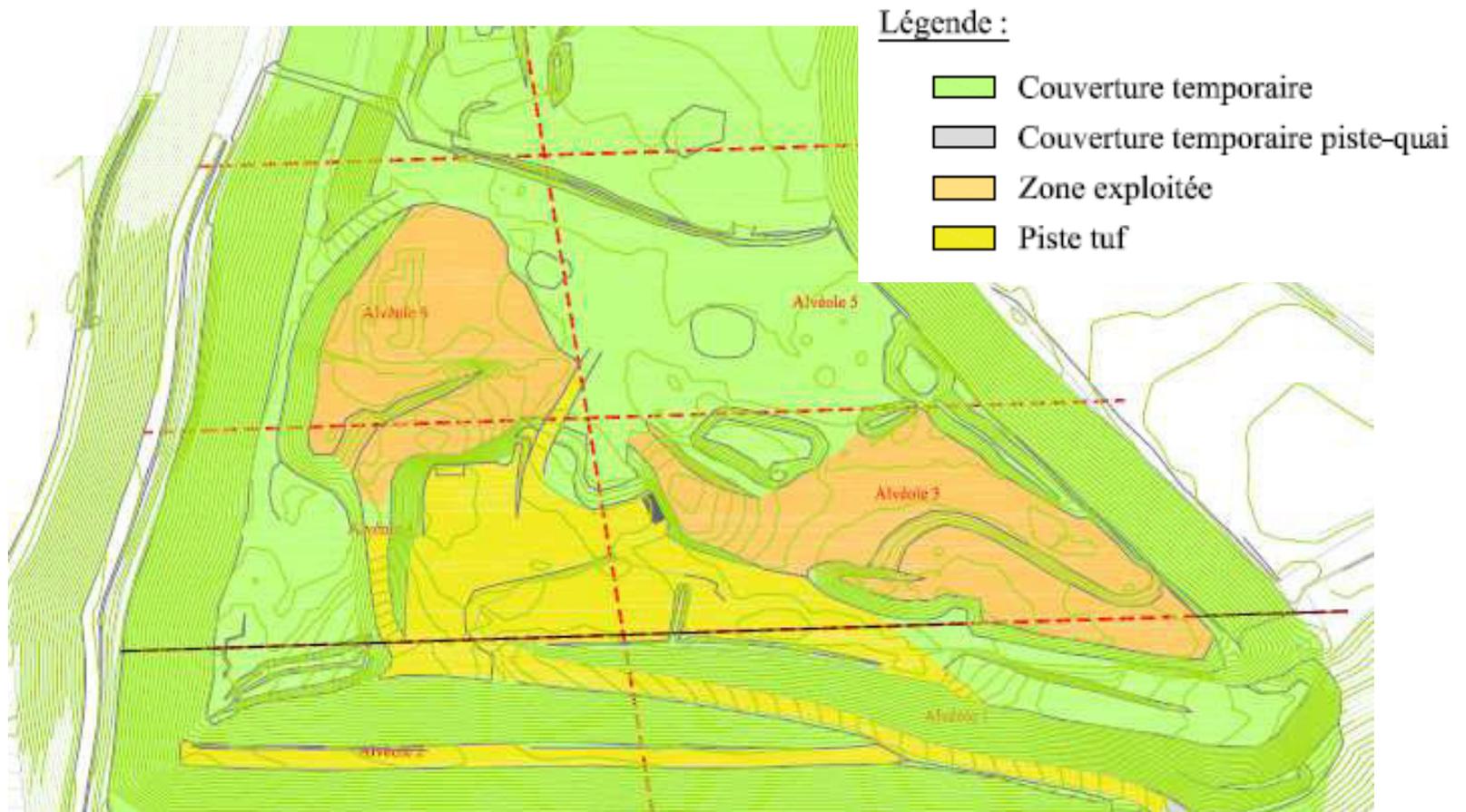
Mai 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre



Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Mai





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Mai	Cumul Annuel
Encombrants	883,67	5 530,81
OM	3 426,39	16 453,33
Gravats d'inertes		
Refus de tris	820,31	4 999,04
Résidus de broyage		
TOTAL	5 130,37	26 983,18

➤ Densités

MAI		
ALVEOLES	A3	A6
Déchets entrants	782,00	4348,37
Matériaux de couverture	200	320
Volume de déchets du mois	887	4 698
Densité nette du mois	1,11	0,99
Tonnage Total	186 951,56	113 440,50
Volume Total	159 360,00	104 086,00
Densité brute Totale	1,17	1,09





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 31/05/20

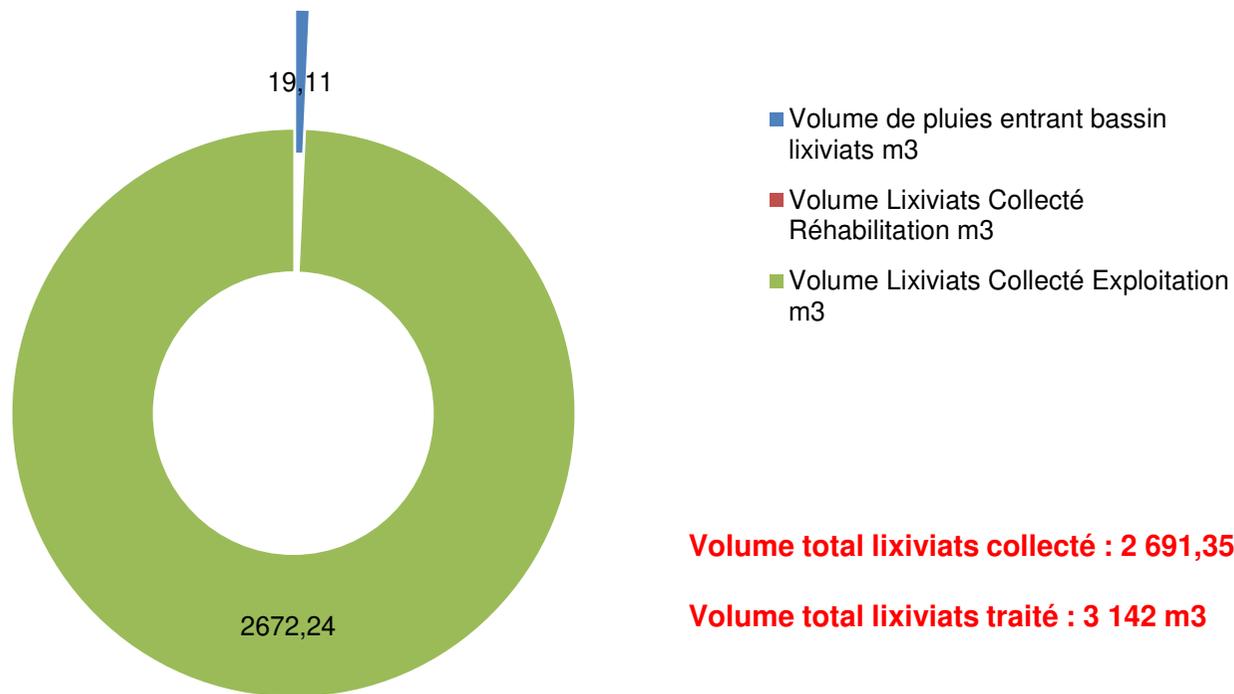
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	5 484,00
2	3 699,00
3	4 900,00
4	14 415,00
5	3 709,00
6	4 080,00
7	2 707,00
8	2 615,00
TOTAL	41 609



Données Environnementales Mai

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Volume total lixiviats collecté : 2 691,35 m3

Volume total lixiviats traité : 3 142 m3

Données Environnementales Mai

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	518 737 Nm3
Taux de CH4 moyen	37,60 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	797 444 kWh
Energie électrique consommée	21 kWh
Energie thermique valorisée	800 541 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	3 h
Volume biogaz entrant	1 570 Nm3



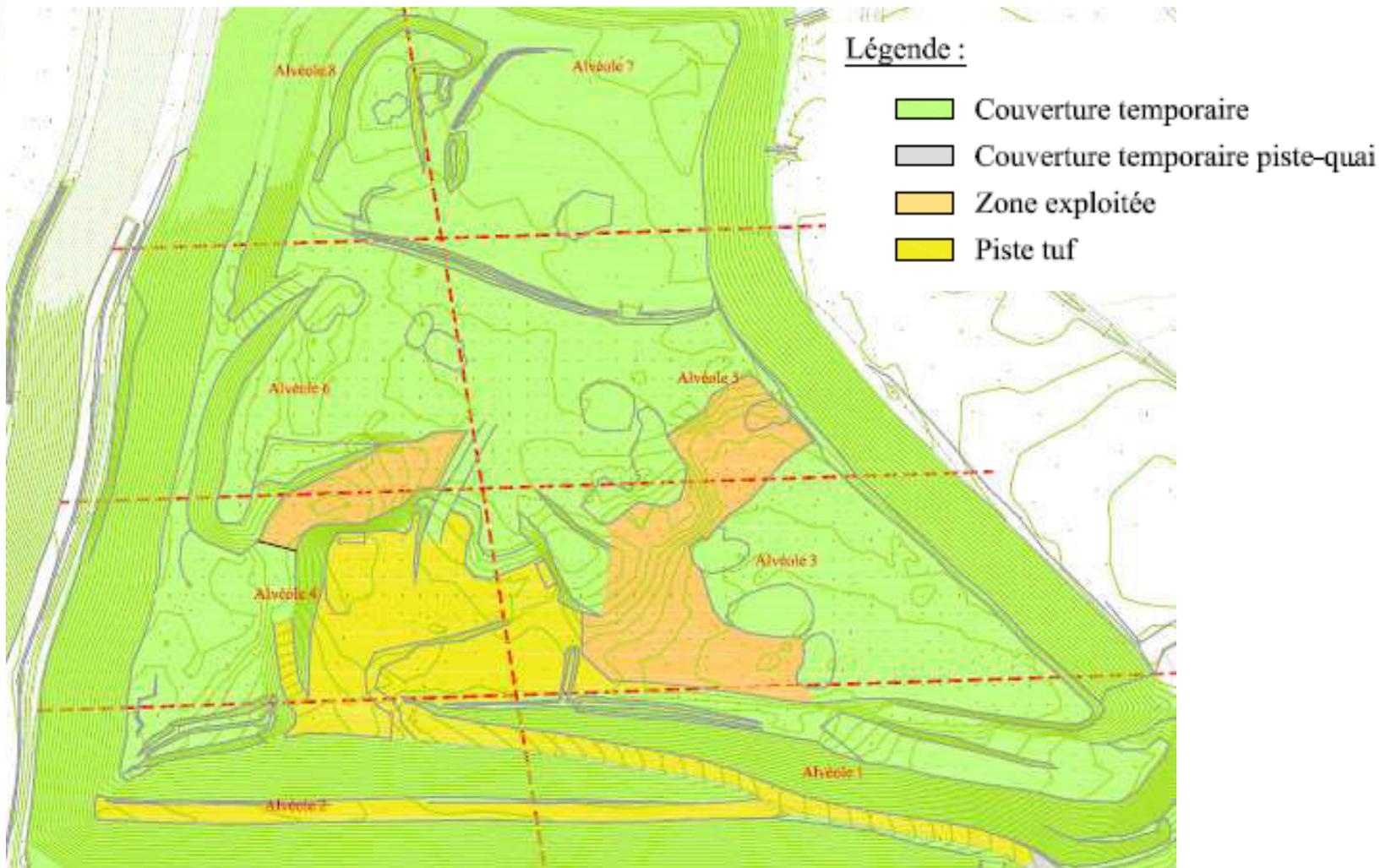


Jun 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre

Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Juin





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Juin	Cumul Annuel
Encombrants	1 690,69	7 221,50
OM	3 917,26	20 370,59
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 297,13	6 296,17
Résidus de broyage		
TOTAL	6 905,08	33 888,26

➤ Densités

JUIN			
ALVEOLES	A1	A3	A6
Déchets entrants	2756,00	2213,00	1936,08
Matériaux de couverture			
Volume de déchets du mois	2 522	1 988	1 742
Densité nette du mois	1,09	1,11	1,11
Tonnage Total	172 993,65	189 164,56	115 376,58
Volume Total	125 908,00	161 348,00	105 828,00
Densité brute Totale	1,37	1,17	1,09





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 30/06/20

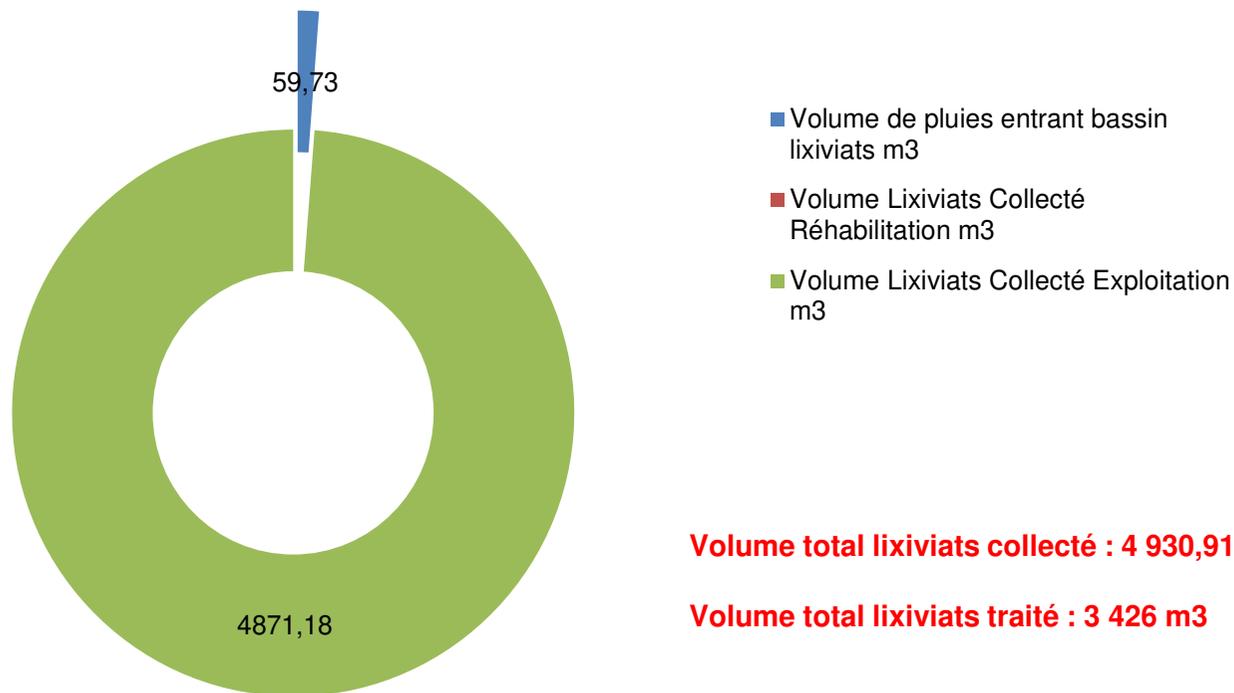
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	2 962,00
2	3 699,00
3	2 912,00
4	14 415,00
5	3 709,00
6	2 338,00
7	2 707,00
8	2 615,00
TOTAL	35 357



Données Environnementales Juin

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Juin

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	484 802 Nm3
Taux de CH4 moyen	37,70 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	761 059 kWh
Energie électrique consommée	19 kWh
Energie thermique valorisée	610 559 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	8 h
Volume biogaz entrant	2 910 Nm3



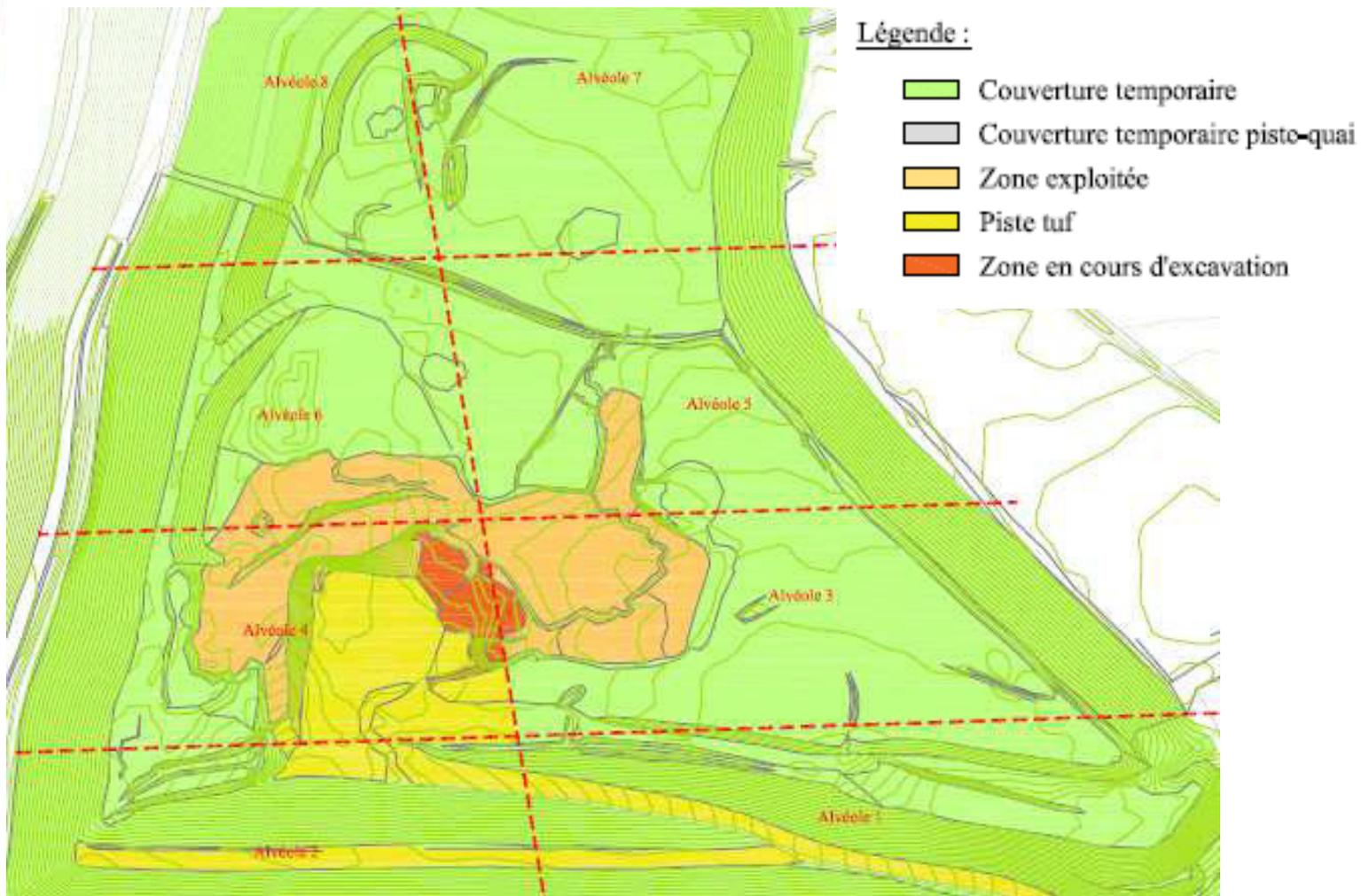


July 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre

Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Juillet





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Juillet	Cumul Annuel
Encombrants	1 880,28	9 101,78
OM	4 258,65	24 629,24
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 306,92	7 603,09
Résidus de broyage		
TOTAL	7 445,86	41 334,11

➤ Densités

JUILLET			
ALVEOLES	A4	A5	A6
Déchets entrants	4994,00	1628,00	823,86
Matériaux de couverture			
Volume de déchets du mois	4 732	1 583	747
Densité nette du mois	1,06	1,03	1,10
Tonnage Total	146 437,22	114 387,93	116 200,44
Volume Total	126 622,00	101 207,00	106 575,00
Densité brute Totale	1,16	1,13	1,09





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 31/07/20

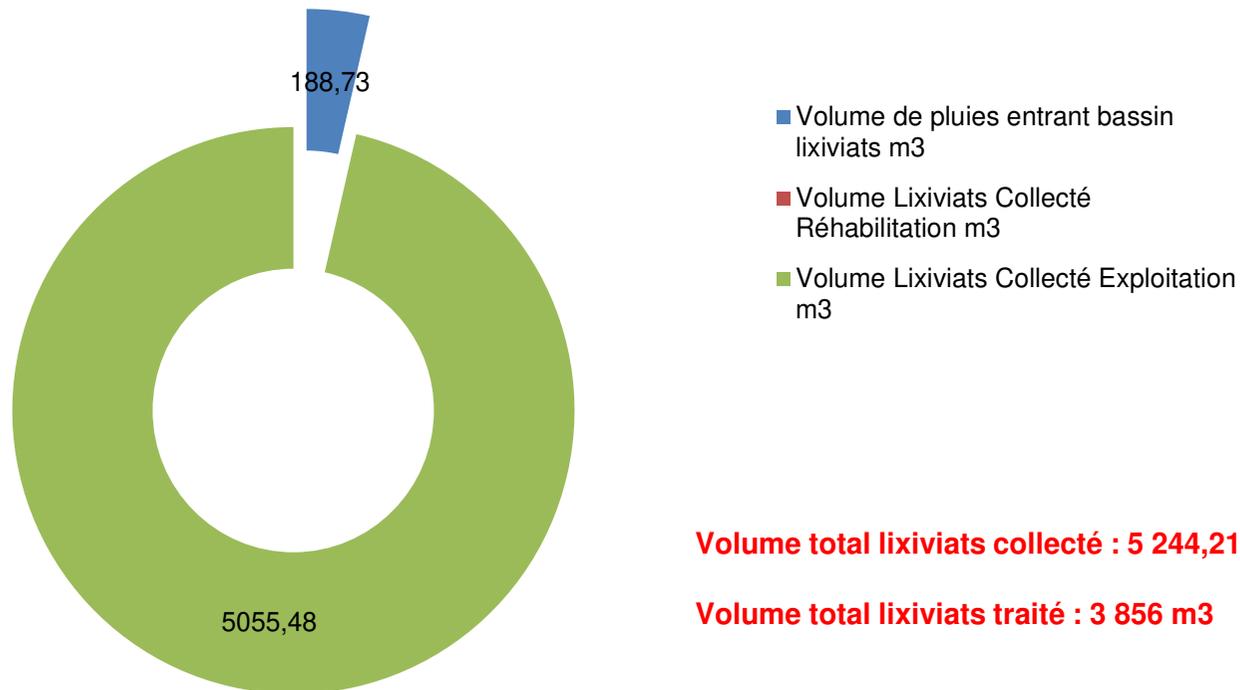
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	2 962,00
2	3 699,00
3	2 912,00
4	9 683,00
5	2 126,00
6	1 591,00
7	2 707,00
8	2 615,00
TOTAL	28 295



Données Environnementales Juillet

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Juillet

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	502 234 Nm3
Taux de CH4 moyen	38,00 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	763 285 kWh
Energie électrique consommée	691 kWh
Energie thermique valorisée	694 603 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	29 h
Volume biogaz entrant	14 781 Nm3



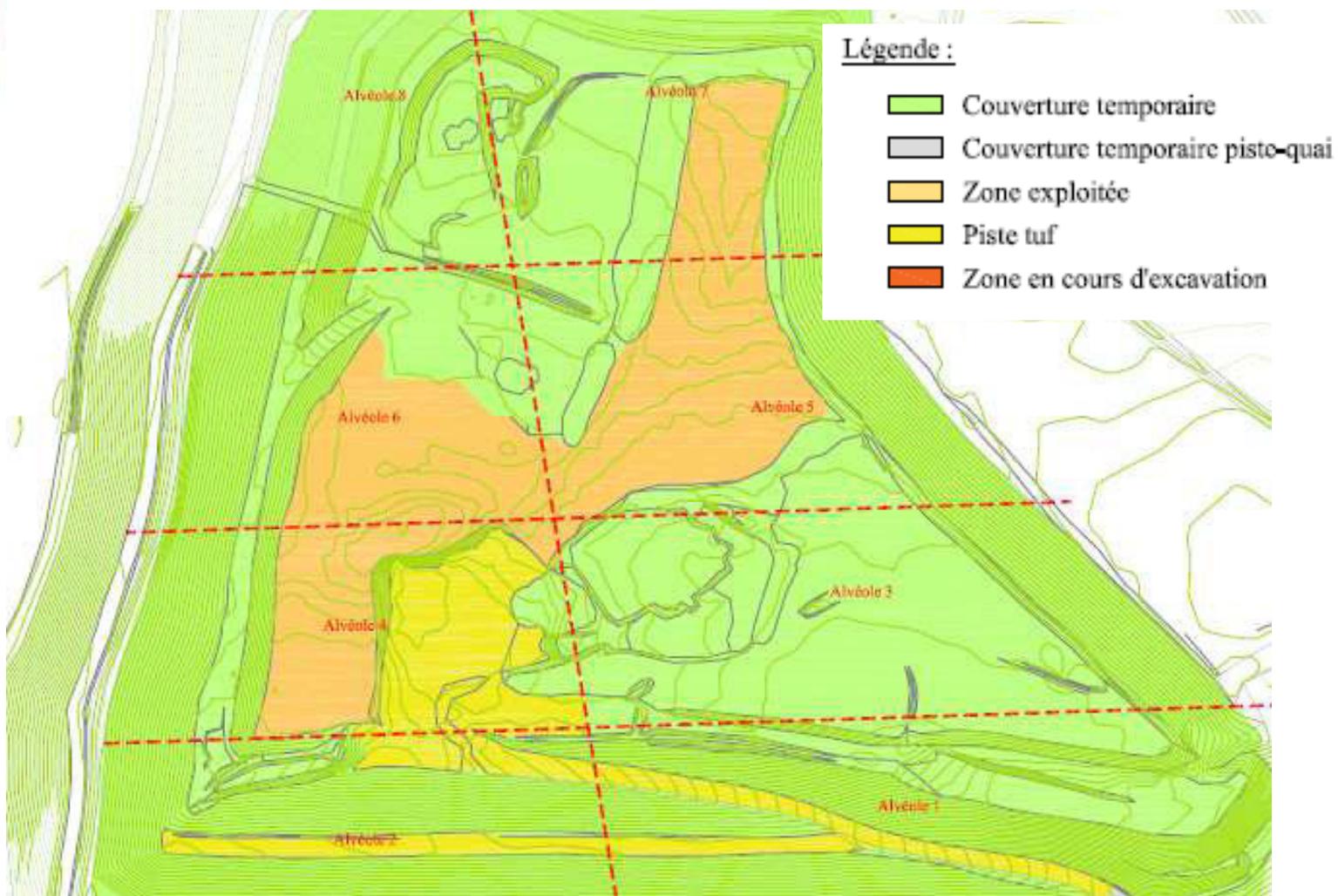


Août 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre

Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois d'Août





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Août	Cumul Annuel
Encombrants	1 969,49	11 071,27
OM	4 223,93	28 853,17
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 599,84	9 202,93
Résidus de broyage		
TOTAL	7 793,26	49 127,37

➤ Densités

AOUT		
ALVEOLES	A4	A5
Déchets entrants	5426,00	2367,26
Matériaux de couverture		
Volume de déchets du mois	5 163	2 094
Densité nette du mois	1,05	1,13
Tonnage Total	151 863,22	116 755,19
Volume Total	131 785,00	103 301,00
Densité brute Totale	1,15	1,13





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 31/08/20

N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	2 962,00
2	3 699,00
3	2 912,00
4	4 520,00
5	2 182,00
6	1 591,00
7	4 057,00
8	2 615,00
TOTAL	24 538

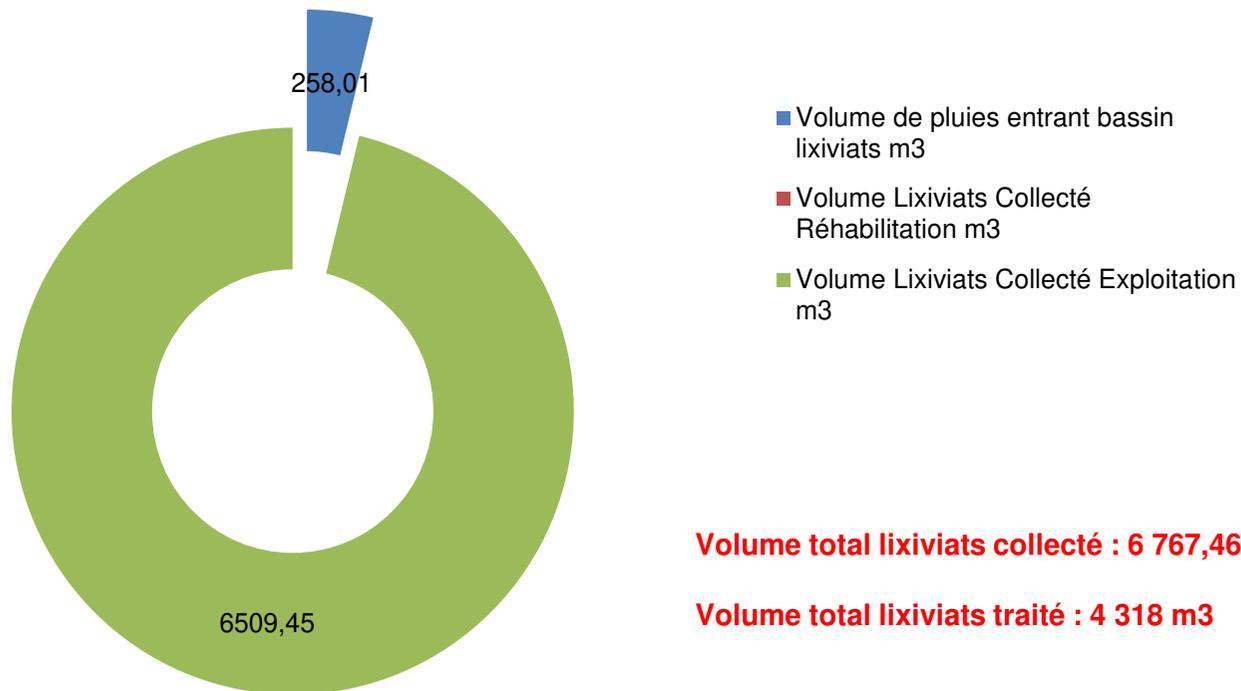
Dans le cadre de la remise en exploitation des alvéoles 5 et prochainement 7, nous avons procédé au décapage des terres de couverture :
Gain vide de fouille :
Alvéole 5 : 2 150 m3
Alvéole 7 : 1 350 m3



Données Environnementales Août

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Août

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	531 828 Nm3
Taux de CH4 moyen	35,30 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	771 928 kWh
Energie électrique consommée	260 kWh
Energie thermique valorisée	717 640 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	9 h
Volume biogaz entrant	3 986 Nm3



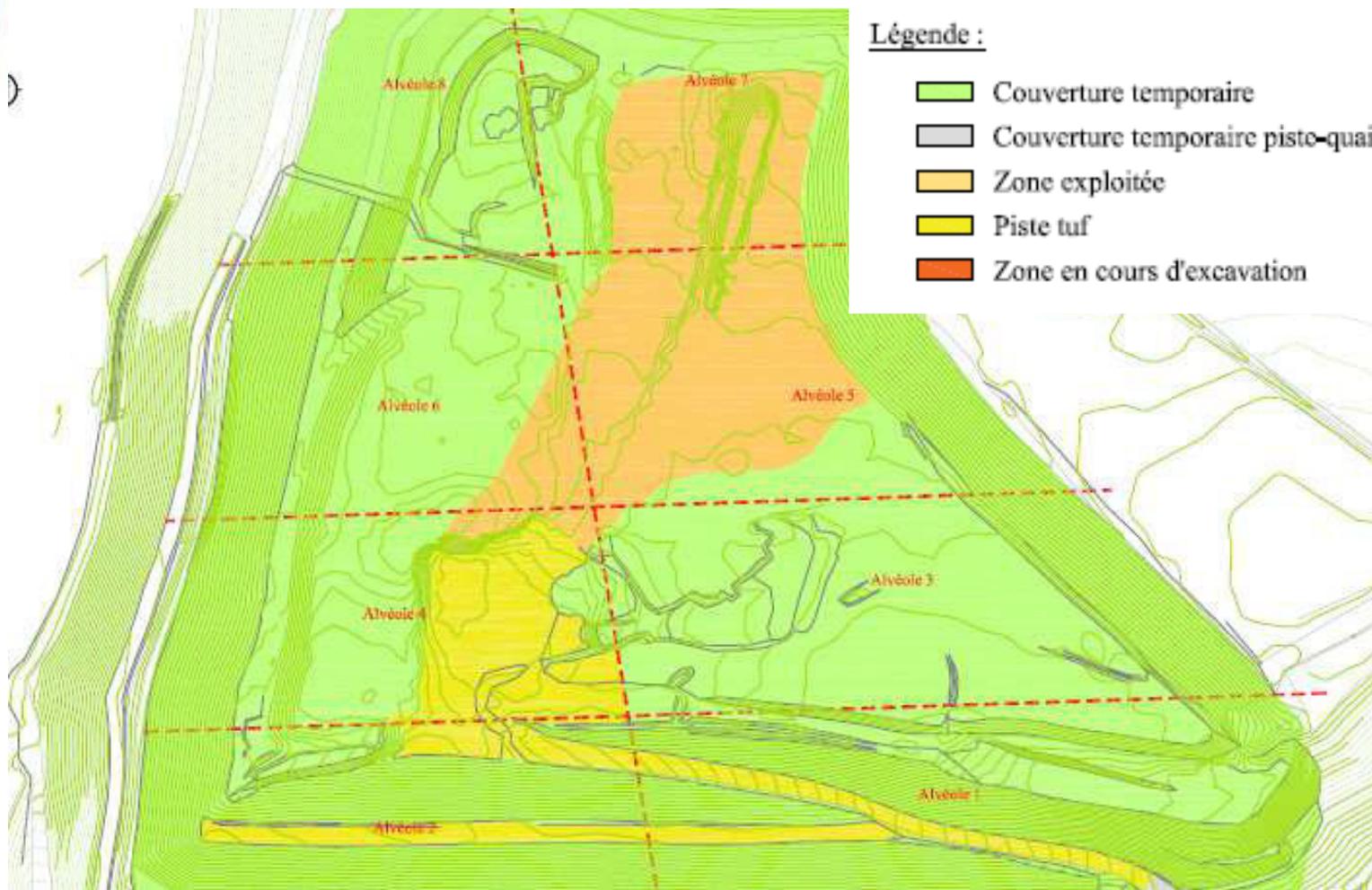


Septembre 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre

Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Septembre





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Septembre	Cumul Annuel
Encombrants	1 876,76	12 948,03
OM	3 936,92	32 790,09
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 602,78	10 805,71
Résidus de broyage		
TOTAL	7 416,46	56 543,83

➤ Densités

SEPTEMBRE		
ALVEOLES	A5	A7
Déchets entrants	3425,00	3991,46
Matériaux de couverture		
Volume de déchets du mois	3 374	3 676
Densité nette du mois	1,02	1,09
Tonnage Total	120 180,19	119 587,52
Volume Total	106 675,00	114 767,00
Densité brute Totale	1,13	1,04





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 30/09/20

N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	4 645,00
2	3 568,00
3	1 661,00
4	9 353,00
5	2 373,00
6	9 296,00
7	3 457,00
8	7 845,00
TOTAL	42 198

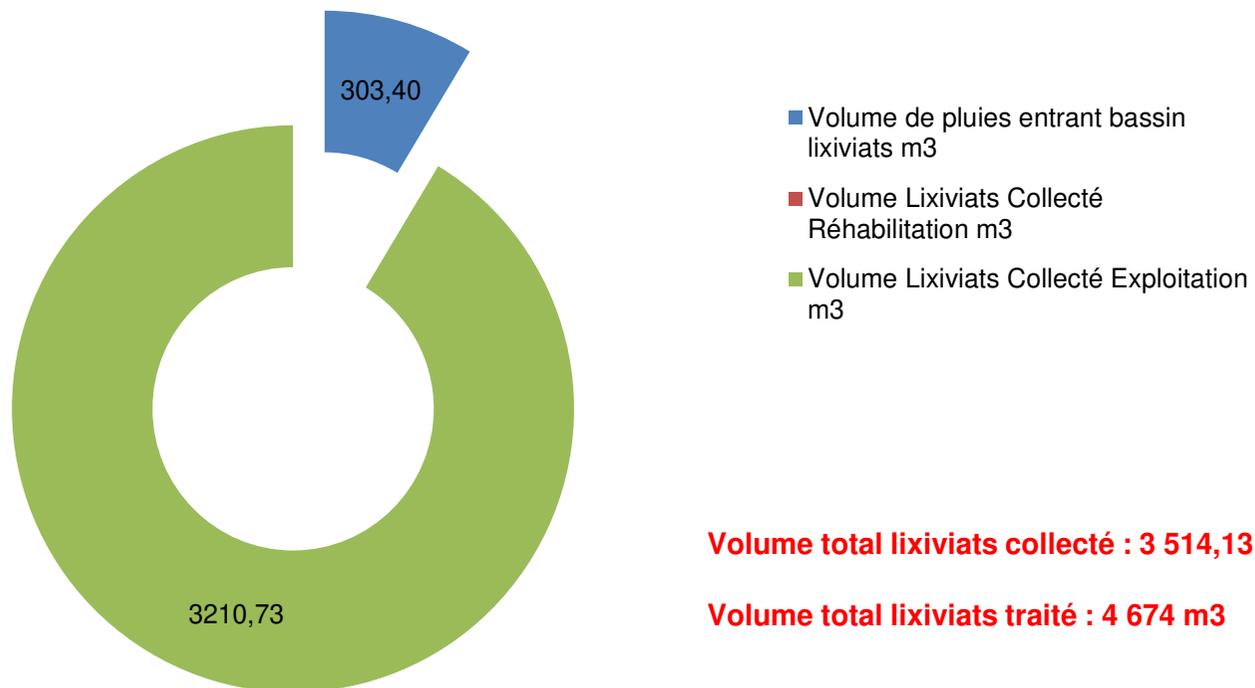
Un nouveau levé intégral du casier a été réalisé pour actualiser précisément le vide de fouille résultant, intégrant les tassements liés à la dégradation des déchets fermentescibles et du décaissement des matériaux inertes de couverture de zones remises en exploitation



Données Environnementales Septembre

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Septembre

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	525 230 Nm3
Taux de CH4 moyen	36,50 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	774 159 kWh
Energie électrique consommée	176 kWh
Energie thermique valorisée	651 617 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	8 h
Volume biogaz entrant	3 798 Nm3





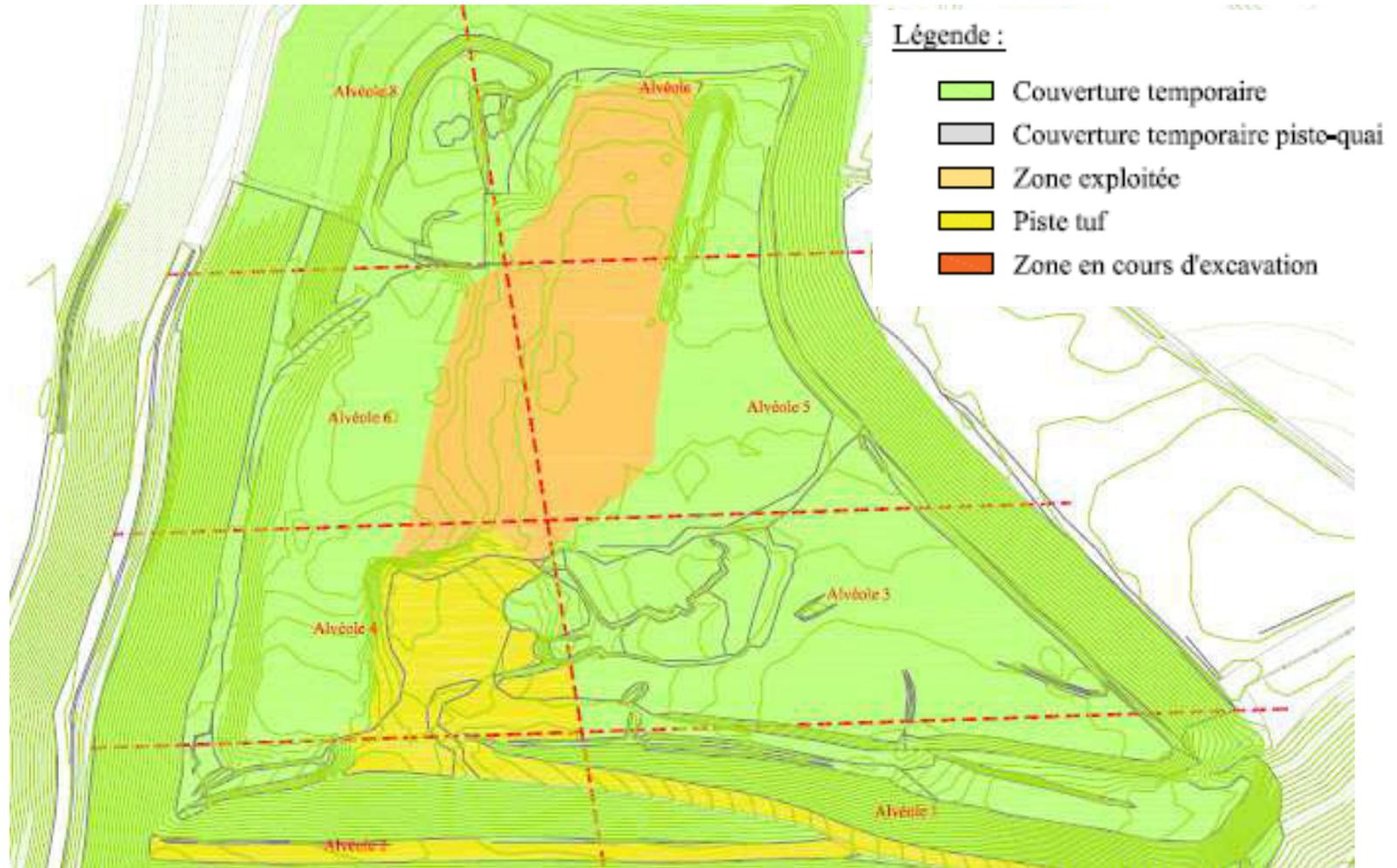
Octobre 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre



Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Octobre





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Octobre	Cumul Annuel
Encombrants	2 184,71	15 132,74
OM	4 128,64	36 918,73
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 953,76	12 759,47
Résidus de broyage		
TOTAL	8 267,11	64 810,94

➤ Densités

OCTOBRE			
ALVEOLES	A5	A6	A7
Déchets entrants	1784,00	1319,00	5164,11
Matériaux de couverture			
Volume de déchets du mois	1 972	1 280	4 770
Densité nette du mois	0,90	1,03	1,08
Tonnage Total	122 244,19	117 519,44	124 911,63
Volume Total	108 647,00	107 855,00	119 537,00
Densité brute Totale	1,13	1,09	1,04





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 31/10/20

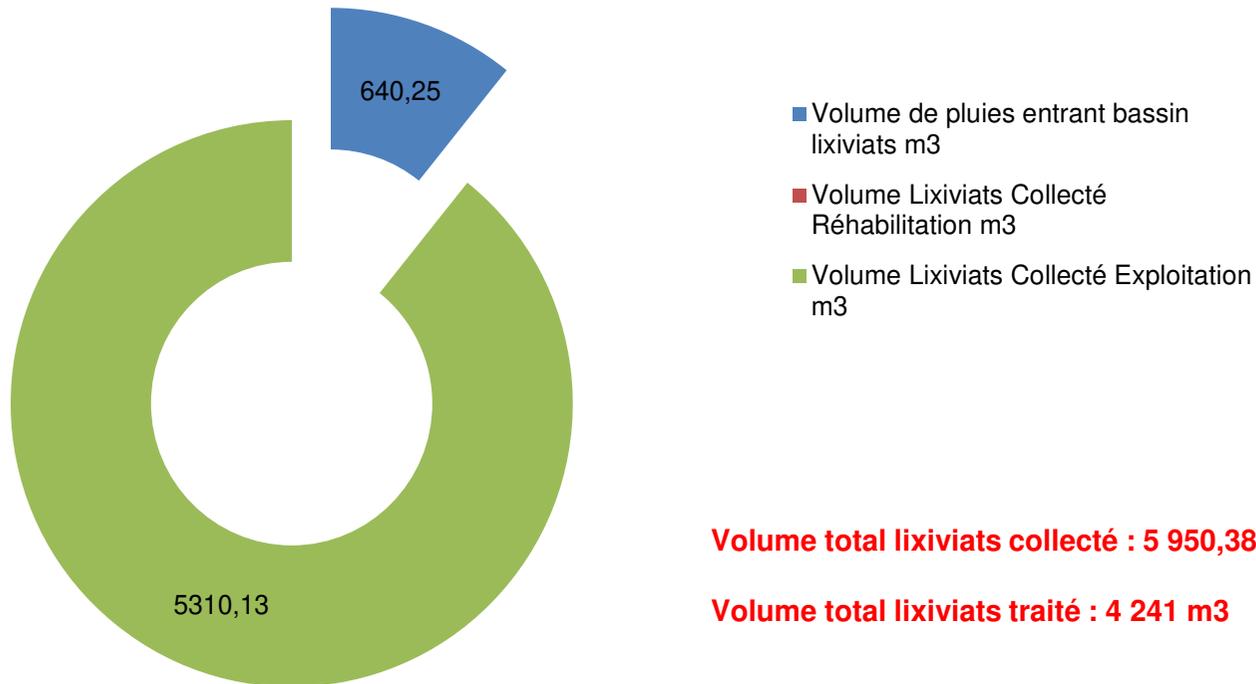
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	4 645,00
2	3 568,00
3	1 661,00
4	9 353,00
5	1 455,00
6	8 727,00
7	2 578,00
8	7 845,00
TOTAL	39 832



Données Environnementales Octobre

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Octobre

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	653 133 Nm3
Taux de CH4 moyen	35,50 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	897 045 kWh
Energie électrique consommée	115 kWh
Energie thermique valorisée	819 188 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	1 h
Volume biogaz entrant	542 Nm3





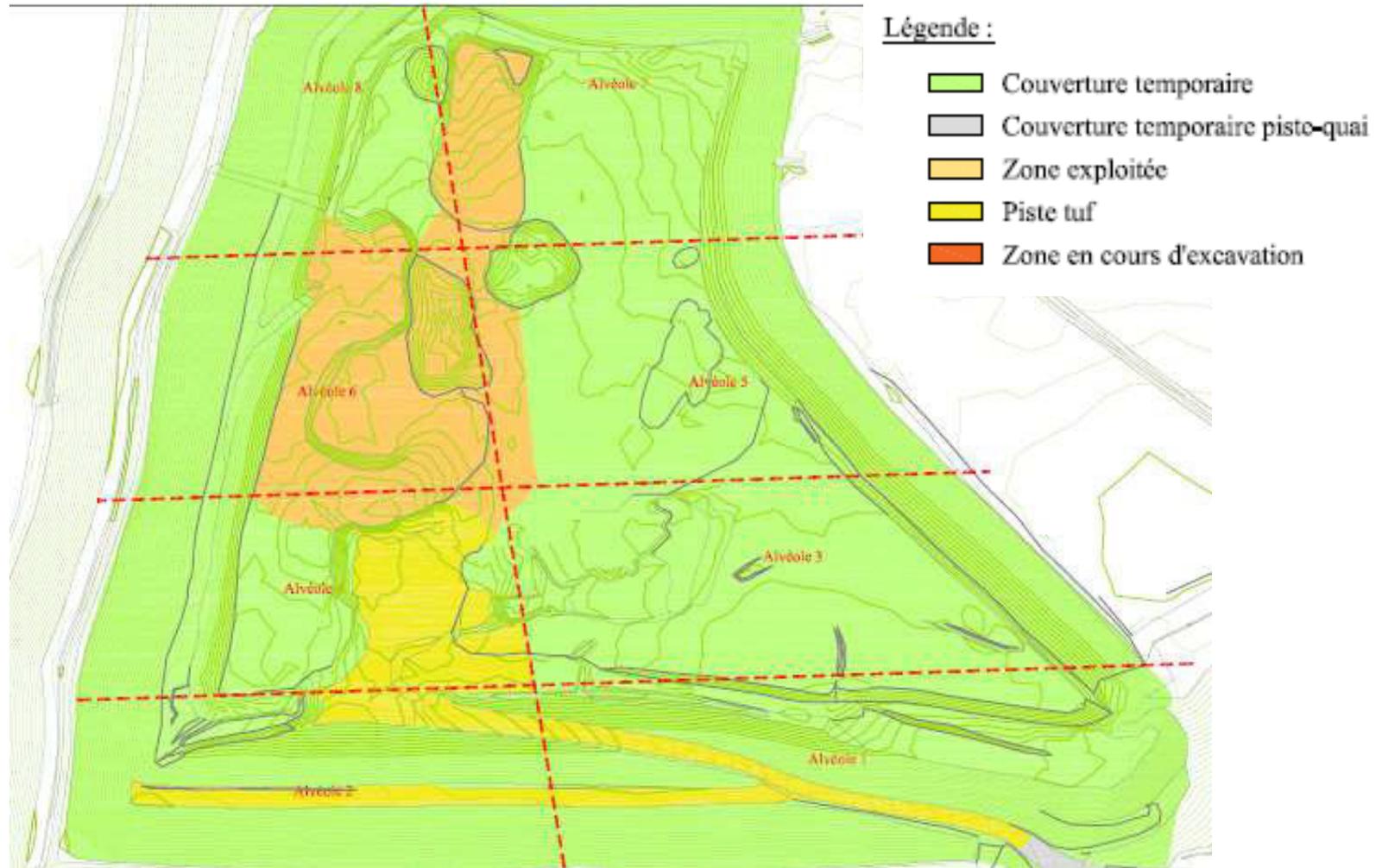
Novembre 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre



Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Novembre





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Novembre	Cumul Annuel
Encombrants	1 814,33	16 947,07
OM	3 888,80	40 807,53
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 368,54	14 128,01
Résidus de broyage		
TOTAL	7 071,67	71 882,61

➤ Densités

NOVEMBRE			
ALVEOLES	A5	A6	A7
Déchets entrants	1468,00	4418,67	1185,00
Matériaux de couverture	250		420
Volume de déchets du mois	1 321	3 614	1 220
Densité nette du mois	1,30	1,22	1,32
Tonnage Total	123 712,19	121 938,11	126 096,63
Volume Total	109 968,00	111 469,00	120 757,00
Densité brute Totale	1,12	1,09	1,04





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 30/11/20

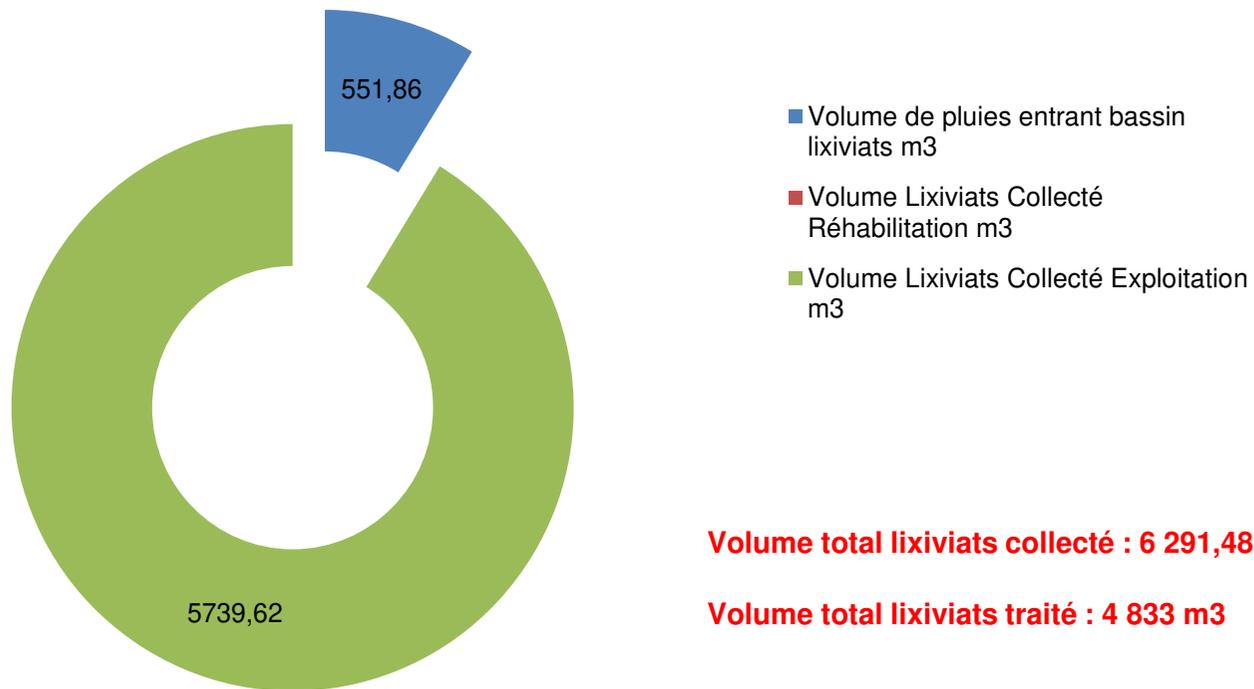
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	4 645,00
2	3 568,00
3	1 661,00
4	9 353,00
5	134,00
6	5 113,00
7	1 358,00
8	7 845,00
TOTAL	33 677



Données Environnementales Novembre

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Novembre

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	721 614 Nm3
Taux de CH4 moyen	37,40 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	935 633 kWh
Energie électrique consommée	134 kWh
Energie thermique valorisée	893 812 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	13 h
Volume biogaz entrant	6 148 Nm3





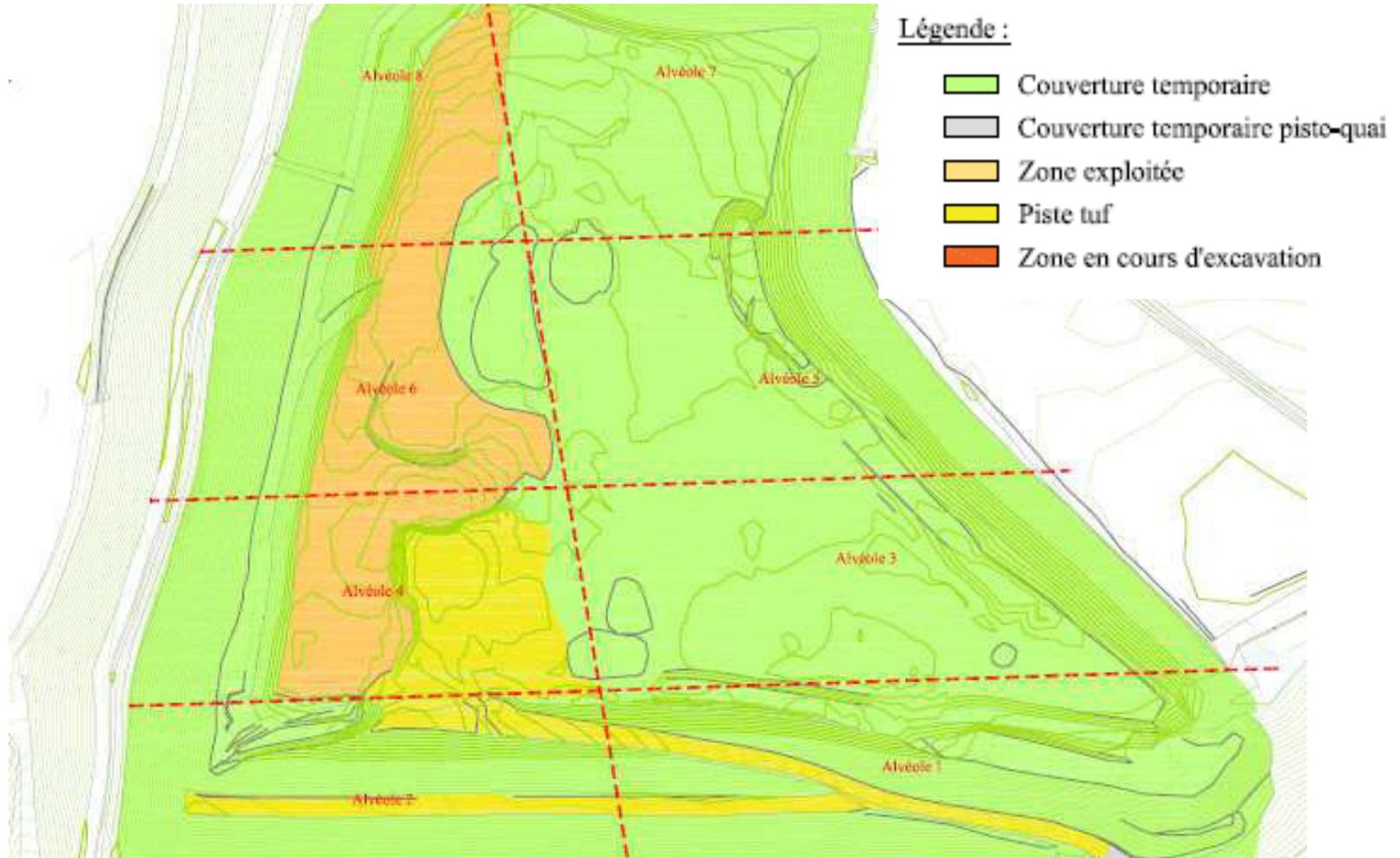
Décembre 2020

Rapport Mensuel d'activité ISDND La Gabarre



Données d'enfouissements

➤ Cartographie de la zone d'enfouissement au mois de Décembre





Données d'enfouissement

➤ Tonnages

Tonnages enfouis	Décembre	Cumul Annuel
Encombrants	1 883,93	18 831,00
OM	4 225,01	45 032,54
Gravats d'inertes		
Refus de tris	1 840,90	15 968,91
Résidus de broyage		
TOTAL	7 949,84	79 832,45

➤ Densités

DECEMBRE		
ALVEOLES	A7	A8
Déchets entrants	1096,00	6853,84
Matériaux de couverture	180	
Volume de déchets du mois	982	6 601
Densité nette du mois	1,30	1,04
Tonnage Total	127 192,63	68 779,54
Volume Total	121 739,00	67 339,00
Densité brute Totale	1,04	1,02





Données d'enfouissements

➤ Vide de fouille résiduel (y compris réhausse) au 31/12/20

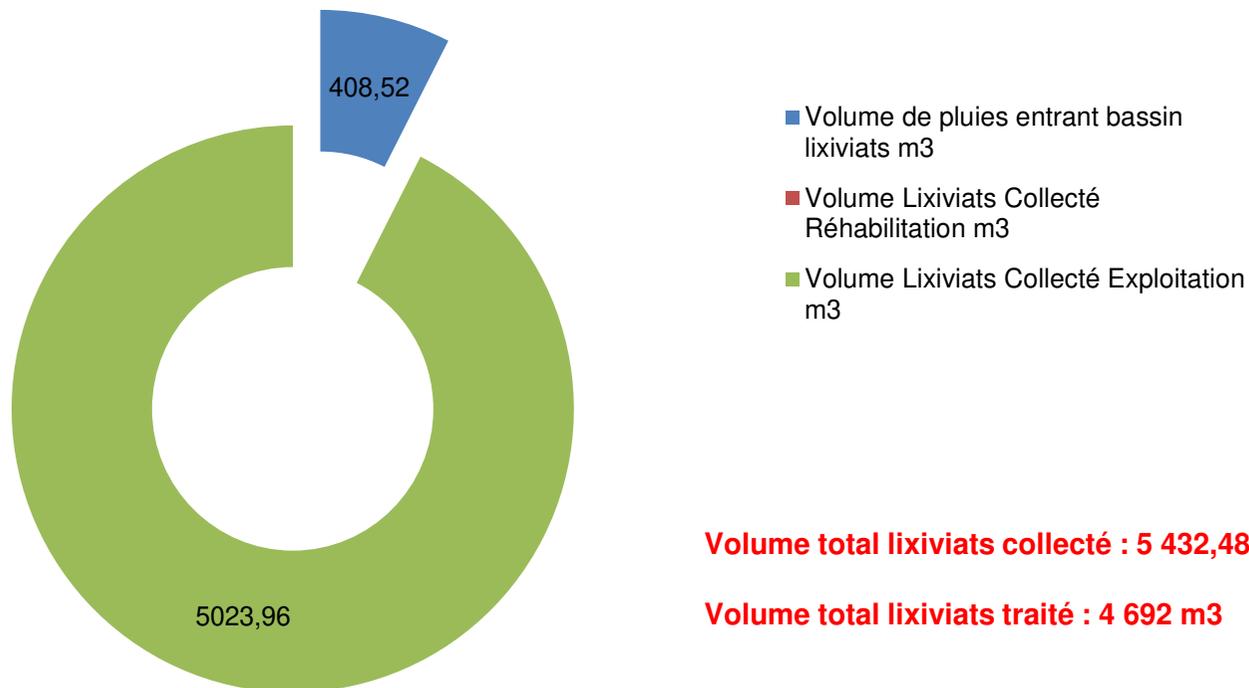
N° ALVEOLE	Vide de fouille résiduel (m3)
1	4 645,00
2	3 568,00
3	1 661,00
4	9 353,00
5	134,00
6	5 113,00
7	262,00
8	1 244,00
TOTAL	25 980



Données Environnementales Décembre

- Gestion des lixiviats
Traitement par bioréacteur à membranes

Volume de lixiviats entrant dans le bassin de stockage [m3]



Données Environnementales Décembre

➤ Gestion du biogaz

Unité de cogénération (Valorisation) :	
Volume de biogaz entrant	766 017 Nm3
Taux de CH4 moyen	37,90 %
Energie électrique reversée sur réseau EDF	1 007 058 kWh
Energie électrique consommée	59 kWh
Energie thermique valorisée	943 994 kWh
Torchère (Destruction) :	
Nombre d'heures de fonctionnement	2 h
Volume biogaz entrant	1 143 Nm3



**ANNEXE 3 : RAPPORT ENVIRONNEMENTAL –
SECHE**

RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER
VALORISER



Rapport annuel environnemental 2020

ISDND de la Gabarre (971)



www.groupe-seche.com





Sommaire

- Introduction**
- Méthode de suivi des impacts environnementaux**
- Eaux souterraines**
- Eaux superficielles**
- Eaux nanofiltrées**
- Rejets atmosphériques**
- Emissions fugitives de méthane**
- Synthèse des performances environnementales**

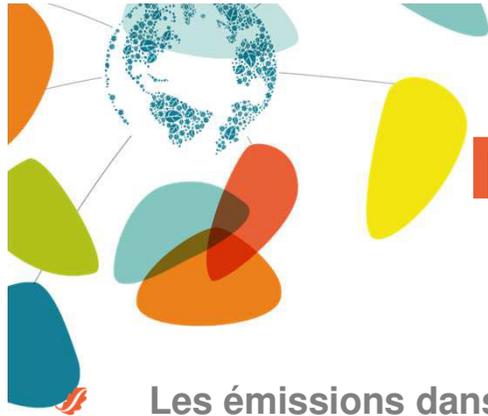




Introduction

-  L'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) située au lieu dit La Gabarre (Abymes – 971), est autorisée à réceptionner et traiter l'ensemble des déchets ménagers et assimilés produits par les ménages, encombrants non valorisables des collectivités membres du SYVADE et les refus de tri issus des centres de tri d'emballages de Guadeloupe.
-  Cette autorisation d'exploitation est soumise au respect et à l'application des prescriptions techniques des textes Arrêtés suivants en termes de suivi environnemental :
 - Arrêté Préfectoral 2013 – 009 du 14 Mars 2013
 - Arrêté préfectoral 2015 – 059 du 15 juin 2015
 - Arrêté préfectoral de prolongation de l'AP 2013 – 009 du 2 Août 2018
 - Arrêté préfectoral d'extension du 20 Novembre 2020
-  Soucieux de répondre aux exigences d'analyses et de contrôles des indicateurs environnementaux, le SYVADE de la Guadeloupe par le biais de son exploitant Séché Eco Services (SES) Guadeloupe a mis en place un planning de suivi environnemental.
-  Ce planning est mis en œuvre avec la réalisation des contrôles à usage interne par l'exploitant et des contrôles externes par des organismes compétents spécialisés indépendants de Séché.
-  Le présent rapport, présente les résultats des différents contrôles environnementaux réalisés avec le concours des organismes externes au cours de l'année 2020, ainsi que les conclusions adéquates.





Méthode de suivi des impacts environnementaux

Les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau, l'utilisation de ressources naturelles sont autant de paramètres permettant d'évaluer les impacts des activités de l'ISDND de la Gabarre sur l'environnement. Traduits en indicateurs, ces paramètres permettent de mieux appréhender l'évolution des performances environnementales de l'ensemble du site.

Contractuellement, SES en charge de l'exploitation de l'ISDND de la Gabarre effectue, le temps de sa mission, certains contrôles et suivis des impacts environnementaux liés à l'activité et préconisés dans les différents arrêtés préfectoraux:

- Article 3.3 AP 14/03/2013 2013-009 : Gestion eaux de ruissellement et lixiviats,
- Article 3.4 AP 14/03/2013 2013-009 : Gestion du biogaz,
- Article 24 AP 15/02/2016 relatif aux ISDND : Surveillance des eaux souterraines.
- Article 4 AP 15/06/2015 2015 – 059 : Suivi des lixivités
- Article 4 AP 15/06/2015 2015 – 059 : Gestion et valorisation du biogaz
- Chapitre 2.5 AP du 20 Novembre 2020 : Programme d'auto surveillance
- Article 3.1.3.2 AP du 20 Novembre 2020 : Plan de gestion des odeurs
- Chapitre 3.2 AP du 20 Novembre 2020 : Gestion du biogaz
- Chapitre 3.3 AP du 20 Novembre 2020 : Auto-surveillance des rejets atmosphériques
- Chapitre 4.6 AP du 20 Novembre 2020 : Auto-surveillance des prélèvements et des rejets aqueux.
- Article 6.2.3 AP du 20 Novembre 2020 : Auto-surveillance des niveaux sonores.

Séché Eco services réalise un management environnemental conformément à sa politique QSSE et aux prescriptions de l'ISO 14001.





Contrôle des eaux souterraines

-  Mis en place en 2012, les dispositifs de contrôle de la qualité des eaux souterraines, 3 piézomètres, sont répartis comme suit : Pz3 en amont hydraulique du site, Pz1 et Pz2 situés en aval hydraulique du site.
-  Un contrôle de la qualité des eaux souterraines a été réalisé en ces trois points une fois par trimestre.
-  Les résultats d'analyses en laboratoire obtenus en aval hydraulique du site sont globalement supérieurs aux résultats en amont du site.
-  En 2020, les résultats sur les paramètres physicochimiques sont plutôt stables. Quelques augmentations sont ponctuellement observées notamment :
 - En Septembre pour le paramètre « Métaux totaux » du piézomètre PZ3.
 - En Novembre pour la couleur de PZ1 et les matières en suspension de PZ3.
-  Ces augmentations ne sont pas liées à une activité spécifique du site ni à aucun évènement particulier relevé durant cette année.



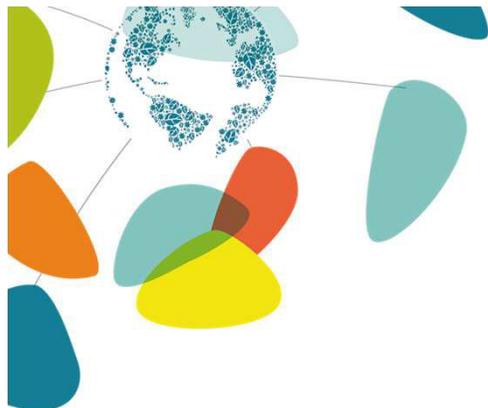


Contrôle des eaux souterraines (données détaillées)

Les résultats trimestriels de l'année 2020 sont présentés ci-dessous :

Paramètres	Unités	PZ1	PZ2	PZ3									
		10/03/2020			10/06/2020			16/09/2020			25/11/2020		
Couleur	mg/l Pt	25	30	200	400	240	180	325	50	700	600	160	500
pH	-	7,3	7,4	7,4	7,2	7,3	7,3	7,2	7,3	7,2	7,4	7,5	7,3
Conductivité à 25 °C	µS/cm	10770	4180	1995	9770	4970	1265	7590	5710	1647	9980	2926	1356
Matières en suspension	mg/l	24	8,1	190	18	12	146	76	13	125	33	20	288
Nitrate	mg/l NO3	<1	<1	<1	1,3	30	18	2,2	<1	<1	1,4	<1	<1
Nitrite	mg/l NO2	<0,05	0,144	0,295	0,38	4,08	0,236	0,564	0,082	1,15	0,151	0,128	<0,05
Ammonium	mg/l NH4	221	212	28,3	248	213	15,4	203	265	20,8	246	150	16,5
Azote selon Kjeldahl (NTK)	mg N/l	177	201	30,5	199	236	23,5	203	257	17,2	202	108	14,9
Calcul de l'azote global (NO2+NO3+NTK)	mg N/l	177	201,04	30,59	199,41	244,02	27,64	203,67	257,02	17,55	202,36	108,04	14,9
Demande Chimique en Oxygène	mg/l O2	306	185	85	312	266	82	384	282	98	335	137	31
Demande Biochimique en Oxygène	mg/l O2	8	<3	<3	10	6	4	5	<3	<3	7	4	<3
Indice hydrocarbure (C10-C40)	mg/l	0,6	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Carbone organique total	mg/l C	110	68	22	120	86	26	110	94	30	110	43	21
Organo Halogénés Adsorbables (AOX)	mg/l Cl	1,32	0,06	0,1	0,12	0,12	0,1	0,05	0,08	0,03	0,15	0,04	0,03
Fluorure	mg/l	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
Indice phénol	µg/l	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02
Cyanures totaux	mg/l CN	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Aluminium	mg/l Al	0,099	0,199	2,43	0,093	0,074	2,59	0,64	0,069	8,39	0,462	1,64	8,6
Arsenic	mg/l As	<0,004	0,07	0,006	<0,004	0,109	<0,004	<0,004	0,086	0,008	<0,004	0,061	0,006
Cadmium	mg/l Cd	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001
Chrome	mg/l Cr	0,011	0,01	<0,005	0,012	0,011	<0,005	0,012	0,014	0,007	0,013	0,006	0,005
Cuivre	mg/l Cu	<0,005	<0,005	0,025	<0,005	<0,005	0,007	<0,005	<0,005	0,01	<0,005	<0,005	0,006
Etain	mg/l Sn	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
Fer	mg/l Fe	1,834	1,586	8,914	2,665	1,439	8,041	2,261	1,284	10,877	4,257	3,359	7,474
Manganèse	mg/l Mn	0,21	0,32	0,28	0,18	0,32	0,22	0,16	0,36	0,31	0,24	0,32	0,19
Nickel	mg/l Ni	0,009	0,009	0,006	0,009	0,016	0,004	0,008	0,016	0,005	0,01	0,006	<0,004
Phosphore	mg/l P	0,39	2,41	0,32	0,29	2,16	0,19	0,55	3,1	0,05	0,33	1,6	0,34
Plomb	mg/l Pb	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	0,003	<0,002	<0,002	0,002	<0,002	<0,002	<0,002
Zinc	mg/l Zn	0,052	0,19	0,027	0,006	0,012	0,013	0,012	0,017	0,018	0,027	<0,004	0,013
Mercuré	µg/l	<0,05	<0,2	<0,05	<0,05	<0,2	<0,05	<0,05	<0,2	<0,05	<0,05	<0,2	<0,05
Somme Al +Cd +Cr +Cu +Sn +Fe +Mn +Ni +Pb +Zn +Hg	mg/l	2,215	2,384	11,688	2,965	1,981	10,878	3,093	1,846	19,627	5,009	5,392	16,294





Contrôle des eaux superficielles

- Les eaux superficielles ou eaux de ruissellement, du dôme et des talus ne sont pas entrées en contact avec des déchets car ruisselant à la surface du complexe étanche de couverture.
- Un réseau de descentes d'eau et de fossés gravitaires permet de collecter et de diriger ces eaux vers trois bassins de réception/décantation : EP1 à l'ouest, EP2 au Nord, et EP3 à l'Est.
- Au cours de l'année 2020, 4 campagnes d'analyses ont été réalisées, concernant la qualité des eaux pluviales du site.
- Les résultats des analyses sont globalement inférieurs aux seuils réglementaires.
- Seuls les Matières En Suspension (MES) des bassins EP1 et EP2 sont élevés au troisième trimestre. Néanmoins, les résultats de MES ne sont pas des non conformités car le flux journalier max est toujours resté inférieur à 15 kg/j. Par ailleurs, les eaux des bassins EP1 et EP2 n'ont pas été rejetées durant cette période.
- Le tableau page suivante présente l'ensemble des résultats détaillés du laboratoire agréé indépendant en charge des analyses sur les eaux superficielles en 2020.





Contrôle des eaux superficielles (données détaillées)

Paramètres	Unités	Bassin EP1	Bassin EP2	Bassin EP3	Bassin EP1	Bassin EP2	Bassin EP3	Bassin EP1	Bassin EP2	Bassin EP3	Bassin EP1	Bassin EP2	Bassin EP3
		10/03/20			10/06/20			16/09/20			23/11/20		
Couleur	mg/l Pt	30	40	10	35		25	20	50	30	75	75	50
pH	-	7,5	7,5	7,6	7,6		7,7	7,6	7,4	7,6	7,7	7,6	7,8
Température de mesure du pH	°C	18,6	18,8	18,9	20,2		20,4	19,1	19,6	18,8	19,1	18,5	19
Conductivité à 25 °C	µS/cm	545	265	143	440		248	255	379	244	150	339	244
Matières en suspension	mg/l	592			19		8,8	70	182	5,9	8,4	11	27
Chlorure	mg/l Cl	100	27	16	44		31	39	38	23	6	15	7
Nitrate	mg/l NO3	<1	<1	<1	12		<1	3,2	<1	<1	1,7	<1	<1
Nitrite	mg/l NO2	<0,05	<0,05	<0,05	1,01		<0,05	0,4	<0,05	<0,05	<0,05	<0,5	<0,05
Ammonium	mg/l NH4	4,3	<0,5	<0,5	0,8		<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
Chrome hexavalent	mg/l Cr	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005		<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
Demande Chimique en Oxygène	mg/l O2	<30	56	<30	<30		51	51	69	<30	<30	<30	<30
Demande Biochimique en Oxygène	mg/l O2	4	5	<3	<3		<3	<3	<3	<3	<3	7	<3
Hydrocarbures Totaux par GC-FID	mg/l	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Carbone organique total	mg/l C	30	50	7,6	9,3		15	26	24	8,1	3,8	5,9	4,6
Organo Halogénés Adsorbables (AOX)	mg/l Cl	0,04	0,03	0,03	0,04		0,02	0,03	0,02	0,02	<0,01	0,01	<0,01
Fluorure	mg/l	<0,5	1,7	<0,5	<0,5	Pas d'eau	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
Azote Kjeldahl	mg/l N	7,3	<3	<3	<3		<3	2,5	2,8	0,86	5,1	<0,5	1,3
Indice phénol	mg/l	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02		<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02
Cyanures totaux	mg/l CN	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05		<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Azote global	mg/l N	7,3	<0,02	<0,02	3,64		<0,02	3,34	2,8	0,86	5,48	<0,02	1,3
Aluminium	mg/l Al	21,5	7,67	0,044	0,928		0,093	7,18	8,61	0,116	1,58	0,258	0,237
Arsenic	mg/l As	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004		<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004
Cadmium	mg/l Cd	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001		<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001
Chrome	mg/l Cr	0,008	<0,005	<0,005	<0,005		<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
Cuivre	mg/l Cu	0,019	<0,005	<0,005	0,007		<0,005	0,006	0,008	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
Etain	mg/l Sn	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005		<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
Fer	mg/l Fe	14,9	3,408	0,196	0,339		0,707	3,337	5,997	0,268	0,58	0,511	0,33
Manganèse	mg/l Mn	0,24	0,25	0,052	0,015		0,24	0,089	0,46	0,074	0,035	0,29	0,044
Nickel	mg/l Ni	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004		<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004	<0,004
Phosphore	mg/l P	0,15	0,19	<0,05	0,16		0,08	0,86	0,8	0,07	<0,05	0,1	<0,05
Plomb	mg/l Pb	0,006	<0,002	<0,002	<0,002		<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002
Zinc	mg/l Zn	0,026	0,005	<0,004	0,007		<0,004	0,015	0,017	0,01	<0,004	<0,004	<0,004
Mercure	µg/l	0,051	<0,05	<0,05	<0,05		<0,05	<0,5	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Somme Al +Cd +Cr +Cu +Sn +Fe +Mn +Ni +Pb +Zn +Hg	mg/l	0,299	7,925	0,292	1,296		1,04	7,29	0,095	0,2	2,195	1,059	0,611





Contrôle des eaux nanofiltrées

-  Les lixiviats issus du site de La Gabarre ont subi un traitement de type dégradation biologique via le Bioréacteurs à membranes (BRM) pour 48 326 m³;
-  Au 31 Décembre 2020 nous obtenons le bilan suivant : notamment :
 - un taux de marche du BRM de 85 %
 - 55 023,18 m³ de lixiviats collectés, dont 2 632,68 m³ issus des pluies entrant dans le bassin de stockage lixiviats et 52 390,50 m³ issus de l'exploitation.
-  Les eaux traitées, initialement rejetées dans la mangrove, alimentent depuis fin 2017 l'unité de valorisation thermique du biogaz sur le site de la Gabarre. Il n'y a pas eu de rejets vers le milieu naturel aqueux.
-  Quatre campagnes d'analyses basées sur les paramètres réglementaires via un laboratoire accrédité COFRAC ont été menées sur les eaux traitées, aux mois de mars, Juin, Septembre et novembre 2020 et complétées par des analyses périodiques en laboratoire interne à usage interne.
-  Les résultats de concentrations des eaux nanofiltrées ne sont plus soumis à la déclaration par rapport aux valeurs seuils règlementaires mais sont enregistrés par Séché comme outils de pilotage de l'unité de traitement des lixiviats.
-  L'ensemble des résultats du laboratoire agréé indépendant en charge des analyses sur les eaux traitées en 2020 est présenté à titre indicatif page suivante.





Contrôle des eaux nanofiltrées (données détaillées)

Paramètres	Unités	Eaux nanofiltrées	Eaux nanofiltrées	Eaux nanofiltrées	Eaux nanofiltrées
		10/03/2020	11/06/2020	16/09/2020	23/11/2020
Couleur	mg/l Pt	750	800	650	350
pH	-	6,6	6,5	6,8	6
Conductivité corrigée automatiquement à 25 °C	µS/cm	13060	14030	14930	8990
Matières en suspension	mg/l	<2	<2	<2	8.3
Chlorure	mg/l Cl	2110	2600	2450	1510
Nitrate	mg/l NO3	3200	2800	3200	1600
Nitrite	mg/l NO2	0,112	0,922	0,984	2.18
Ammonium	mg/l NH4	<0,5	2,2	0,5	<0,5
Chrome hexavalent	mg/l Cr	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
Demande Chimique en Oxygène	mg/l O2	624	851	694	408
Demande Biochimique en Oxygène	mg/l O2	<3	<3	<3	<3
Indice hydrocarbure (C10-C40)	mg/l	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Carbone organique total	mg/l C	230	290	250	140
Organo Halogénés Adsorbables (AOX)	mg/l Cl	0,37	0,44	0,46	0,3
Fluorure	mg/l F	<0,5	0,7	<0,5	<0,5
Azote Kjeldahl	mg/l N	21,2	44,1	26,6	15,16
Azote global (NO2+NO3+NTK)	mg N/l	743,81	676,64	749,48	377,11
Indice phénol	mg/l	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02
Cyanures totaux	mg/l CN	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Aluminium	mg/l Al	0,032	0,024	0,025	0,029
Arsenic	mg/l As	0,14	0,16	0,19	0,13
Cadmium	mg/l Cd	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001
Chrome	mg/l Cr	0,07	0,048	0,056	0,023
Cuivre	mg/l Cu	<0,005	0,006	<0,005	<0,005
Etain	mg/l Sn	0,022	0,015	0,022	0,007
Fer	mg/l Fe	0,279	0,152	0,178	0,069
Manganèse	mg/l Mn	<0,005	<0,005	<0,005	0,008
Nickel	mg/l Ni	0,032	0,025	0,024	0,012
Phosphore	mg/l P	7,95	6,51	6,61	3,1
Plomb	mg/l Pb	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002
Zinc	mg/l Zn	0,036	0,033	0,037	0,017
Mercurure	µg/l Hg	<0,2	<0,2	<0,2	<0,05
Somme Al +Cd +Cr +Cu +Sn +Fe +Mn +Ni +Pb +Zn +Hg	mg/l	0,332	0,463	0,354	0,295





Contrôle des rejets atmosphériques

- 🔥 **Cadre réglementaire :** arrêté préfectoral d'extension du 10 Novembre 2020, succédant à l'arrêté préfectoral du 15 Juin 2015 relatif à la prolongation de l'exploitation du casier de stockage de l'ISDND de la Gabarre
- 🔥 **Principe :** La qualité des émissions atmosphériques de l'installation de valorisation du biogaz est contrôlée tous les ans par un organisme externe compétent.
- 🔥 **Rappel :** L'unité de valorisation énergétique du biogaz d'une puissance de 2,2 MW électrique en fonctionnement 24h/24 a été mise en service le 10 Novembre 2017.
- 🔥 **Les rejets atmosphériques** issus de cette installation (cheminées et torchère) ont fait l'objet d'un contrôle externe le 23 décembre 2020. Analyses réalisées suivant les paramètres globaux de l'arrêté 2015 car arrêté 2020 réceptionné tardivement.
- 🔥 **Seule la concentration en CO** de la torchère a été relevée au-delà du seuil réglementaire. Les conditions de fonctionnement n'ont pas permis de répéter les mesures trois fois conformément à l'arrêté du 11 mars 2010. Elles étaient représentatives d'une phase transitoire forcée de montée en régime, conditions défavorables par rapport à une marche en régime nominal.





Contrôle des rejets atmosphériques (données détaillées)

Les résultats des analyses sont les suivants :

Paramètres	Valeurs moteur 1 (mg/Nm ³)	Valeurs moteur 2 (mg/Nm ³)	Valeurs seuils moteurs (mg/Nm ³)	Torchère	Valeurs seuils torchère (mg/Nm ³)
SO ₂	0,0614	0,0743	300,00	0,0572	300,00
COVNM	1,0900	0,9130	50,00	NR	50
NO _x	246,0000	276,0000	525,00	NR	250
CO	109,0000	124,000	1200,00	554	150,00
Poussières totales	NR	NR	150,00	NR	150

NR = Non Renseigné

Concentrations en polluants exprimées par m³ rapportés à des conditions normalisées de température (273 K) et de pression (101,3 kPa) après déduction de la vapeur d'eau (gaz sec à 11% d'oxygène).

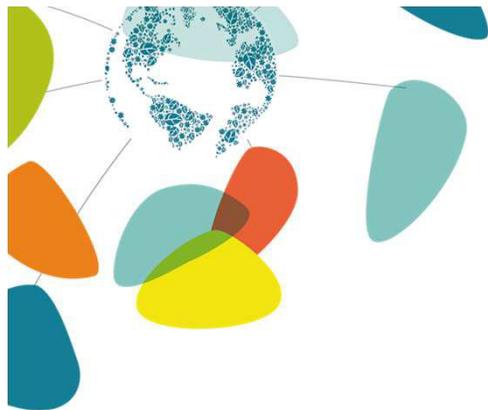




Emissions fugitives de méthane

- ✂ **Cadre réglementaire : arrêté ministériel du 15 Février 2016 relatif aux installations de stockage de déchets non dangereux.**
- ✂ **Principe : il s'agit de cartographier les fuites de méthane et non les paramètres liés à la dispersion atmosphérique des fuites.**
- ✂ **En 2018, la réalisation d'une cartographie avait permis de constater l'absence de fuites dans la zone réhabilitée et la détection de fuites sur 1% des points de mesure sur le casier Nord-Ouest en exploitation (6 hectares).**
- ✂ **En 2019, des actions correctives ont été menées sur la base des préconisations issues de cette cartographie pour réduire les émissions fugitives identifiées.**
- ✂ **En 2020, une cartographie avait été programmée mais a dû être reportée à une date ultérieure à cause des fortes contraintes imposées sur les déplacements France-Guadeloupe dans le cadre de la prévention des risques Covid-19.**
- ✂ **Evaluation théorique quantitative des émissions fugitives de méthane en 2020 : 88853 kg (calcul par SES selon méthode ADEME pour massif en configuration couverture temporaire).**





Synthèse des performances environnementales

- 🌿 Nombre de pollutions accidentelles au 31/12/2020 : 0.
- 🌿 Taux de conformité par rapport à la réglementation en vigueur (issue logiciel interne) : 97%.
- 🌿 Volume d'eau traitée rejetée dans le milieu aqueux environnant : 0 m³.
- 🌿 Volume d'eau consommée pour valorisation énergie thermique par évaporation dans la TAR (eaux dépolluées issues de zone BRM) : 21 558,5 m³.
- 🌿 Emission de GES (méthane) évitée : 2 619 282,6 Nm³.
- 🌿 Les performances environnementales de l'ISDND pourront être améliorées à l'issue des travaux de réaménagement (fermeture) du casier Nord-Ouest en attente de lancement par le SYVADE de la Guadeloupe.



Illustration sur l'évolution des lixiviats du stade brut au stade dépollué en vue d'une réutilisation sur site



Contacts



Aurélien MASSE

Responsable des Opérations zone Caraïbes
☎ 0690746942 ✉ a.masse@groupe-seche.com

Yalis BIEN-AIME

Animatrice QSSE Guadeloupe
☎ 0690072658 ✉ y.bienaime@groupe-seche.com

Tély CARPIN

Manager QSSE & Affaires Zone Caraïbes
☎ 0690144413 ✉ t.carpin@groupe-seche.com

Séché éco Services Guadeloupe

BP 192 – 97155 Pointe-à-Pitre Cedex
☎ +33(0)2 43 59 60 00 📠 +33(0)2 43 59 60 61
🌐 www.groupe-seche.com



ANNEXE 4 : NOTE TRAVAUX D'ELECTRICITE

NOTE

TRAVAUX D'ELECTRICITE SUR SITE DE LA GABARRE

En mars 2020, le confinement lié à la crise sanitaire a eu pour effet une baisse d'activité sur le site, ce qui a permis au SYVADE de planifier plus aisément la réalisation de travaux de sécurisation de nos installations électriques. Ces travaux ont été réalisés par la société MIP et ont été axés sur les équipements du hangar, du poste de pesée, du contrôle d'accès et d'un éclairage de secours sur la zone d'entrée du site.

Hangar :

Nous avons réalisé une mise hors tension de toutes les installations du hangar. Cette décision découle du fait que le hangar n'était plus utilisé, et que les installations n'étaient pas entièrement isolées des intempéries. Les travaux ont consisté à déconnecter le disjoncteur principal du TGBT et à isoler les câbles, à fixer une casquette étanche sur le TGBT permettant d'éviter de toutes infiltrations d'eau.

Poste de pesée :

Les travaux ont consisté à supprimer les tableaux de distribution non conformes. Les disjoncteurs différentiels ont également été remplacés et des appareillages industriels correctement dimensionnés ont remplacé le matériel obsolète. La sécurisation a été renforcée par l'installation d'un onduleur sur tout le système de pesée (protection contre les coupures et les surcharges).

Contrôle d'accès :

Les câbles au sol ont été repris et mis aux normes. Des appareillages industriels correctement dimensionnés ont remplacé le matériel obsolète.

Éclairage de secours :

En attendant la rénovation des réseaux secs avec la reprise de l'éclairage public, il a été installé un premier mat au niveau du poste de pesée avec 4 projecteurs permettant un éclairage de toute la zone. Au niveau du local gardien, les projecteurs en place ont été remplacés par des modèles plus puissants ; permettant ainsi une meilleure illumination de l'entrée du site de la Gabarre.

Rédacteur : Bernard SUARES

Validation : Kate CIPOLIN